

Analyse des Besoins Sociaux

Secteur Sud - Morlaix Communauté Portrait social



MORLAIX
communauté
BRO MONTRouLEZ

Septembre 2022

 **compas**



Avant-propos _____ p.4

Prise en main du document _____ p.6

Méthodologie _____ p.7

Présentation du territoire d'étude _____ p.8

Les chiffres clés du territoire d'étude _____ p.9

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement _____ p.14

Le logement _____ p.25

Les niveaux de vie _____ p.34

Les ressources du territoire _____ p.37

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s) _____ p.41

LES ENFANTS

Les mineurs _____ p.49

La petite enfance _____ p.56

L'enfance _____ p.61

L'adolescence _____ p.62

LES JEUNES

Les jeunes adultes _____ p.68

Les jeunes actifs _____ p.71



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant _____ p.80

Les personnes vivant seules _____ p.82

LES SENIORS

Les 60 ans et plus _____ p.88

Les 55-64 ans _____ p.99

Les aînés de 75 ans et plus _____ p.102

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières p.111

Les populations selon l'accès à la santé _____ p.119

Les personnes en situation de handicap _____ p.123

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents _____ p.128

Les personnes en emploi sur le territoire _____ p.142

Les établissements _____ p.149

Bibliographie _____ p.152

Lexique _____ p.154



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée «public». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : «L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut «se faire oublier» ou être «invisible». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi «cachée» dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.



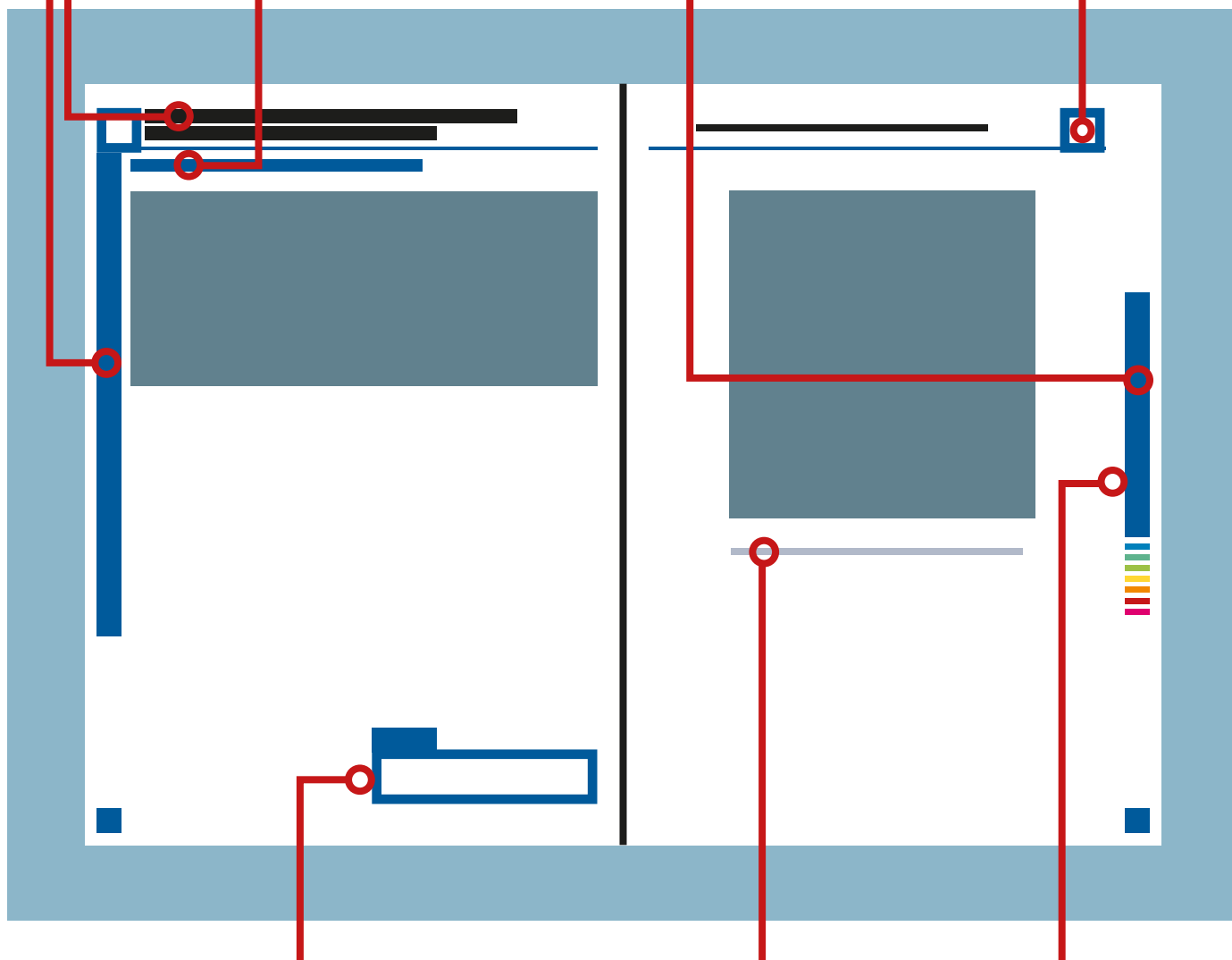
Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

1. Chapitre
2. Public
3. Questionnement
4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures socio-démographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2018 et 2019. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2019. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2019 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

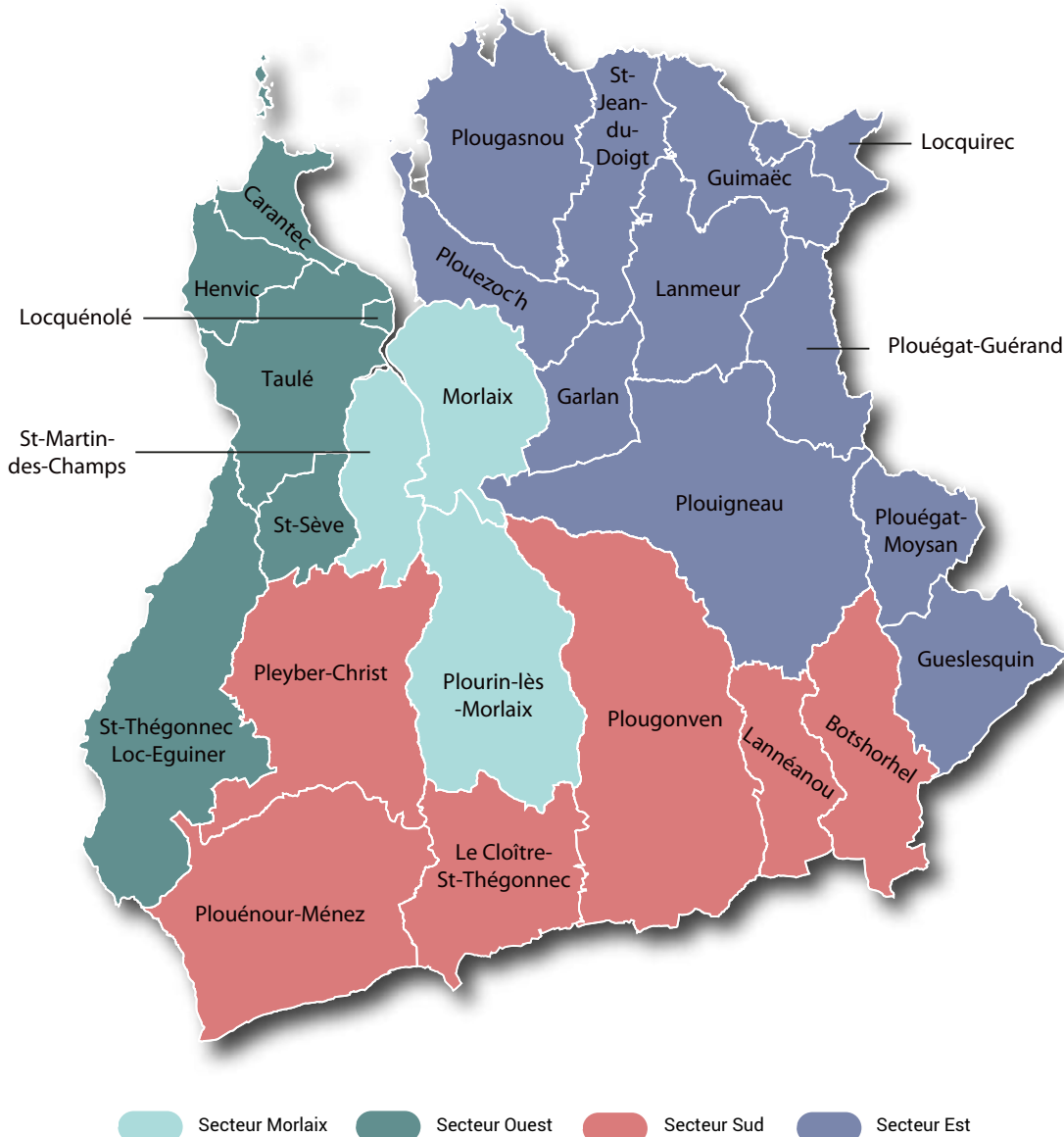
LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2017, 2018, 2019, 2020 et l'enquête estimée de 2021 / Données Filosofi 2019 / Populations municipales 2019.

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2019.



Les communes de Morlaix Communauté

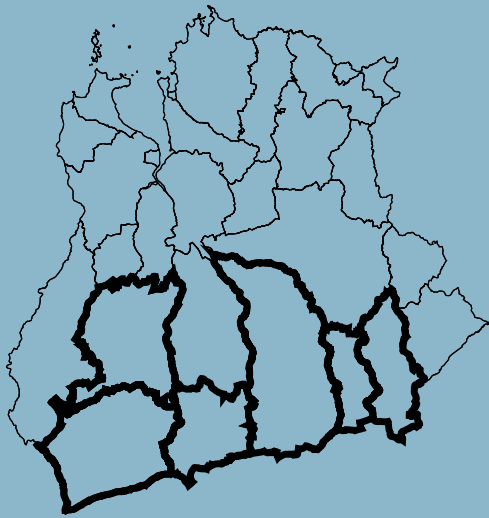


Le Secteur Sud de Morlaix Communauté rassemble 6 des 26 communes de l'agglomération pour 9 356 hab. au RP 2019 (64 603 hab au RP 2019 pour Morlaix Communauté). Les 6 communes sont :

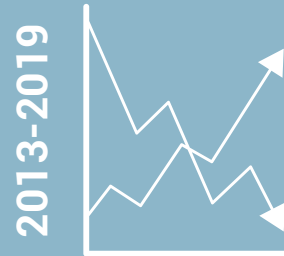
- Botsorhel
- Le Cloître-Saint-Thégonnec
- Lannéanou
- Pleyber-Christ
- Plougouven
- Plouénour-Ménez

LES CHIFFRES CLÉS

DU SECTEUR SUD DE MORLAIX COMMUNAUTÉ



9 356
habitants au
1er janvier 2019



+0,2%
Évolution annuelle
de la population

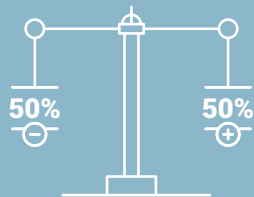


4 112 ménages

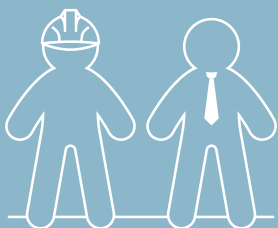
2,2 personnes
par ménage



1 375
personnes seules
33%
des ménages



1 695€
Le niveau de vie
mensuel médian



1 632
emplois occupés
sur le territoire

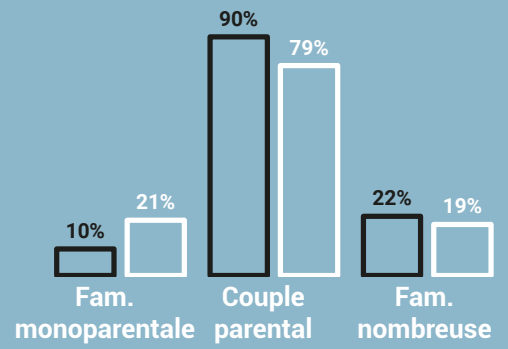


795 DEFM de
catégorie ABC
19% Indice de chômage
estimé



1 246
+4%
30%

familles avec
enfant(s)
entre 2013
et 2019
des ménages
sont des familles



**Types de familles
en 1990 et 2019**



2 077
-2%
22%

enfants de moins
de 18 ans
entre 2013
et 2019
de la population
est mineure



73%
des moins de 3 ans
ont un besoin impératif
de mode de garde



407
-4%
4%

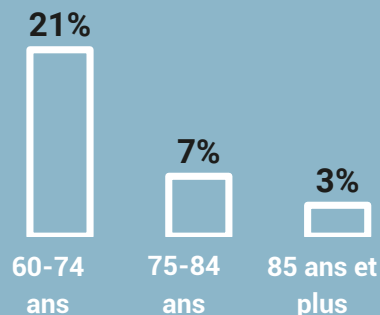
jeunes de 18-24 ans
entre 2013
et 2019
de la population a
entre 18 et 24 ans



16%
des jeunes sont ni en
formation ni en emploi



2 926
seniors de 60
ans et plus



Part parmi la
population totale



+18%
Projection des 60 ans
et plus à l'horizon 2029

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPEMENT

- Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____ p.14
- La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? _____ p.17
- Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.20
- Qui sont les étrangers et les immigrés ? _____ p.24

LE LOGEMENT

- Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.25

LES NIVEAUX DE VIE

- Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.34
- Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.36

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Quelles sont les ressources financières du territoire ? _____ p.37

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.



CHIFFRES CLÉS

CONTEXTE GÉNÉRAL



9 356 habitants au 1er janvier 2019

2013-2019



+0,2%

Évolution annuelle de la population

=



-0,1%

Évolution annuelle due au solde naturel

+



+0,3%

Évolution annuelle due au solde migratoire

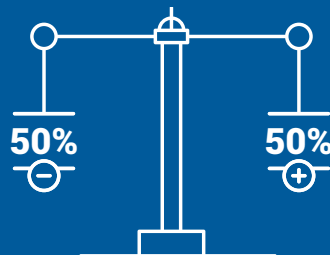


4 112 ménages

2,2 personnes par ménage

81% de propriétaires au sein des résidences principales

1 695€



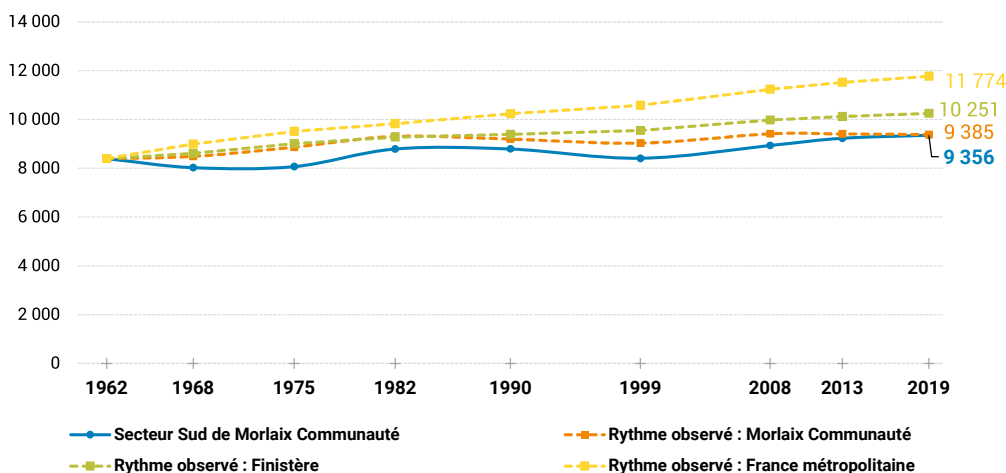
Niveau de vie mensuel médian



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Secteur Sud de Morlaix Communauté si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

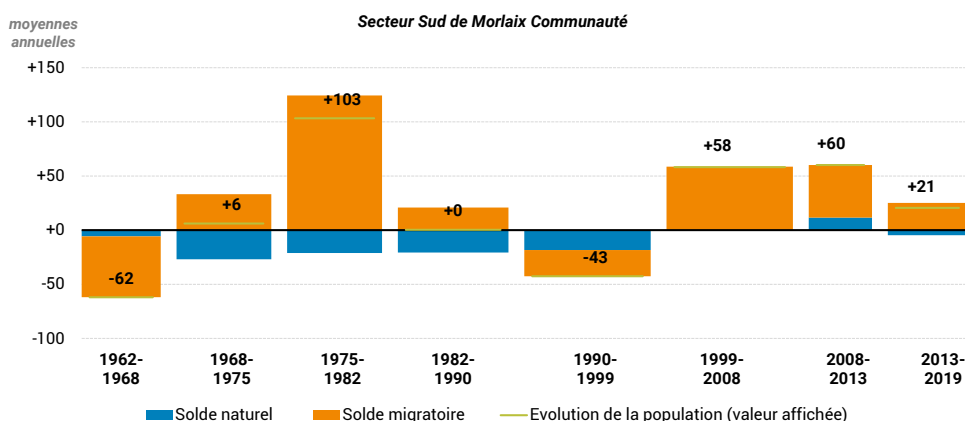
Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 9 356 habitants en 2019. Si le Secteur Sud de Morlaix Communauté avait suivi le rythme d'évolution observé sur Morlaix Communauté, sa population serait de 9 385 habitants en 2019.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 9 356 habitants en 2019 contre 8 397 habitants cinquante sept ans plus tôt. Depuis 1962, le Secteur Sud de Morlaix Communauté a gagné 959 habitants, soit en moyenne une augmentation de 17 habitants par an (+0,2%). Si le Secteur Sud de Morlaix Communauté avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 11 770 habitants en 2019, soit 2 420 habitants supplémentaires.

Entre 2013 et 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté a connu une augmentation de sa population de +0,2% par an : -0,1% par an dû au solde naturel et +0,3% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2019 de +21 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel négatif, soit -5 personnes par an et par un solde migratoire positif de +25 personnes par an.

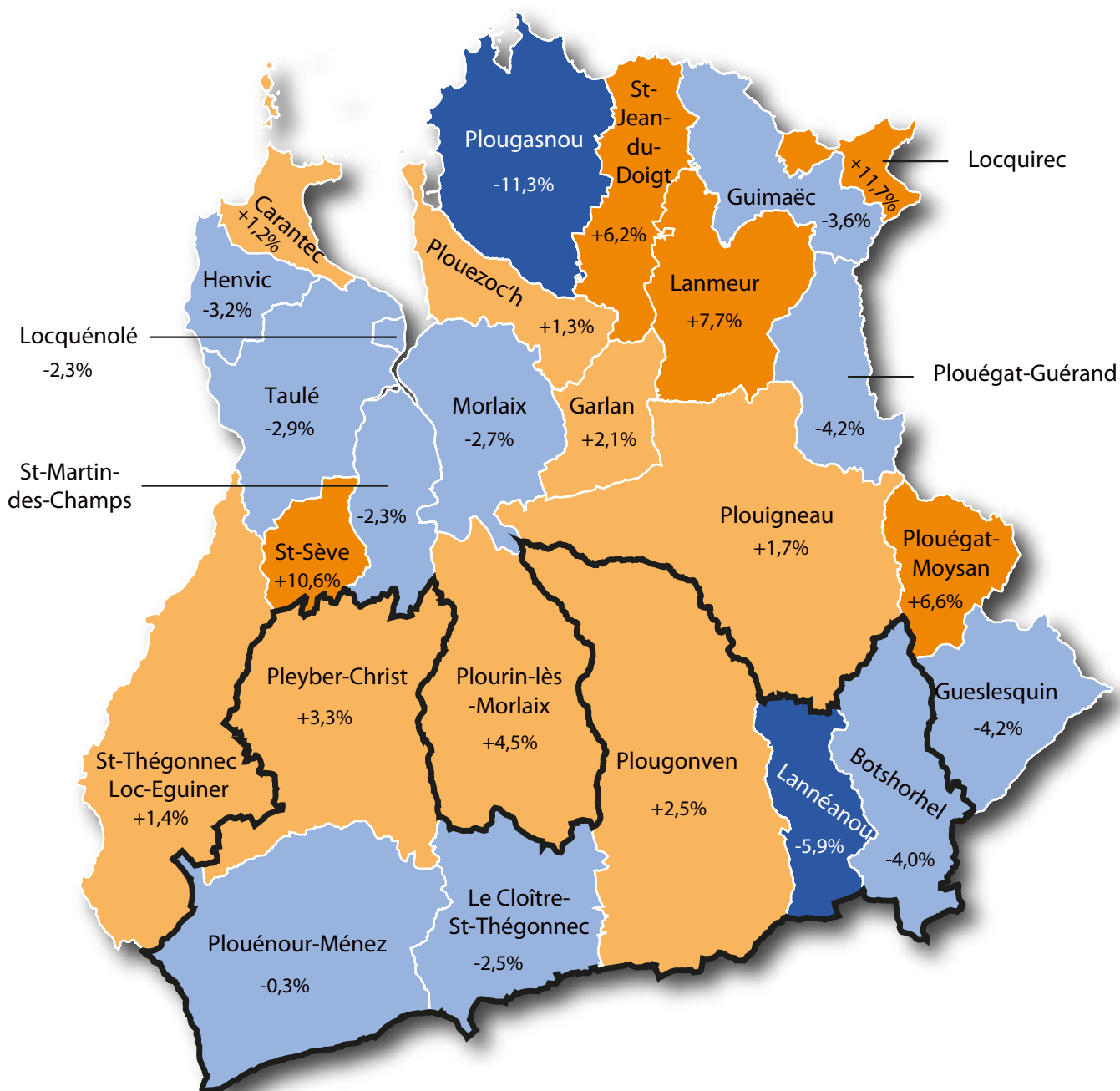
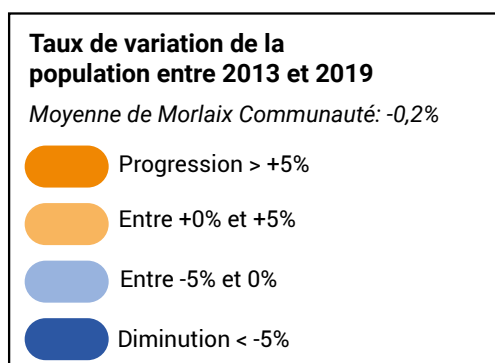
Compte tenu des taux de mortalité (100 décès par an en moyenne, soit 11 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (100 naissances par an en moyenne, soit 10 naissances pour 1 000 habitants) observés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté entre 2013 et 2019, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est légèrement négatif (-5 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2019, il est positif puisque l'on observe un excédent de 30 arrivées (au regard des départs) chaque année.



Évolution de la population entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas

	Population municipale									Taux d'évolution en %	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1962-2019	2013-2019
Botsorhel	760	674	608	563	568	493	473	448	430	-43,4	-4,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	647	566	518	561	566	569	599	675	658	+1,7	-2,5
Lannéanou	548	499	427	356	357	341	361	373	351	-35,9	-5,9
Pleyber-Christ	2 157	2 187	2 525	2 812	2 828	2 790	3 051	3 083	3 184	+47,6	+3,3
Plougonven	2 767	2 703	2 782	3 288	3 374	3 051	3 236	3 371	3 454	+24,8	+2,5
Plounéour-Ménez	1 518	1 396	1 208	1 211	1 100	1 165	1 212	1 283	1 279	-15,7	-0,3
Secteur Sud de Morlaix Communauté	8 397	8 025	8 068	8 791	8 793	8 409	8 932	9 233	9 356	+11,4	+1,3
Morlaix Communauté	57 803	58 426	61 031	64 076	63 309	62 179	64 807	64 757	64 603	+11,8	-0,2
Finistère	749 558	768 929	804 088	828 364	838 687	852 418	890 509	903 921	915 090	+22,1	+1,2
Bretagne	2 396 582	2 468 227	2 595 431	2 707 886	2 795 638	2 906 197	3 149 701	3 258 707	3 354 854	+40,0	+3,0
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	65 096 768	+40,2	+2,2

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 9 356 habitants en 2019. Leur nombre a augmenté de 1,3% entre 2013 et 2019.

Densités de population

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Densité de population (habitants au km ²)	
	2013	2019
Botsorhel	17,5	16,8
Le Cloître-Saint-Thégonnec	23,7	23,1
Lannéanou	23,1	21,7
Pleyber-Christ	67,8	70,0
Plougonven	48,6	49,8
Plounéour-Ménez	24,8	24,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	39,0	39,5
Morlaix Communauté	95,2	95,0
Finistère	134,3	135,9
Bretagne	119,8	123,3
France métropolitaine	117,1	119,7

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

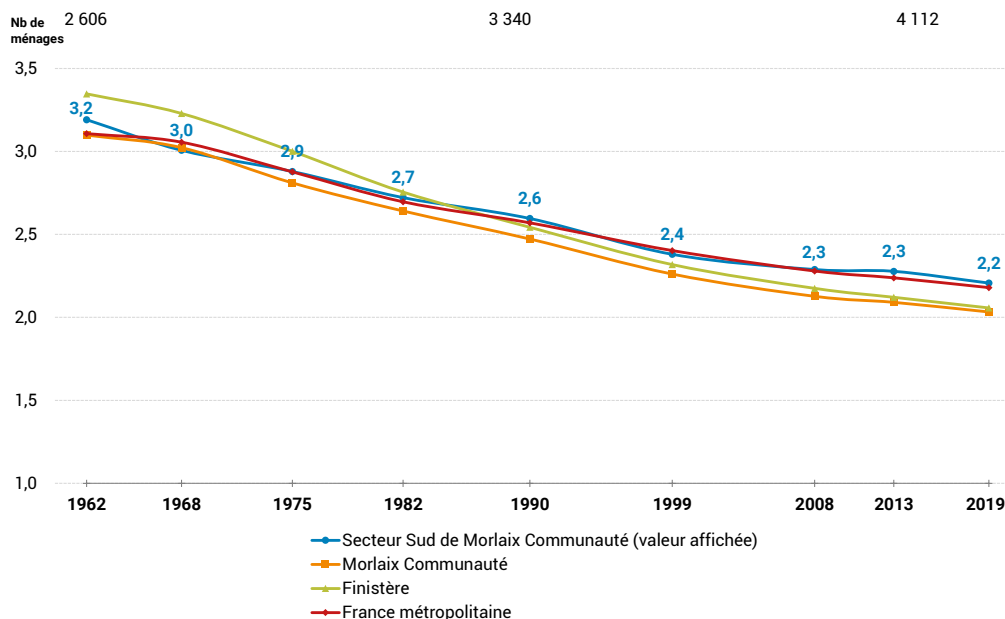
Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 39,5 habitants par km² en 2019.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



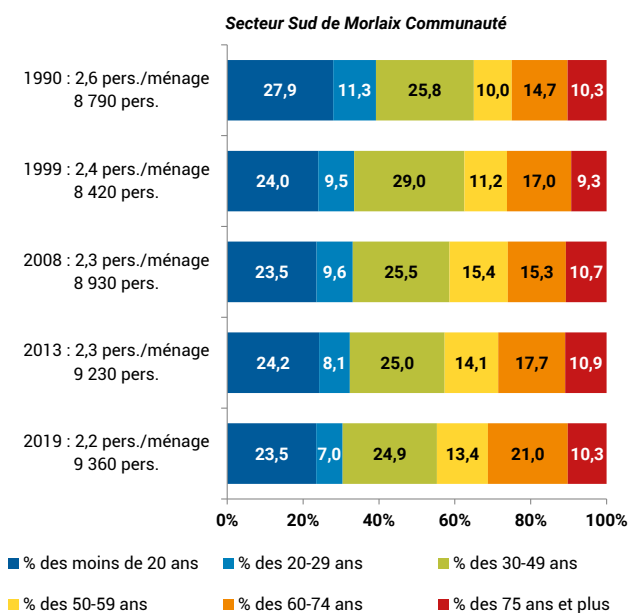
Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte en moyenne 2,2 personnes par ménage contre 3,2 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté comme dans les territoires de comparaison. En 1962, le Secteur Sud de Morlaix Communauté comptait ainsi 3,2 personnes par ménage en moyenne contre 2,2 en 2019.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les moins de 20 ans représentent 23,5% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 27,9% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

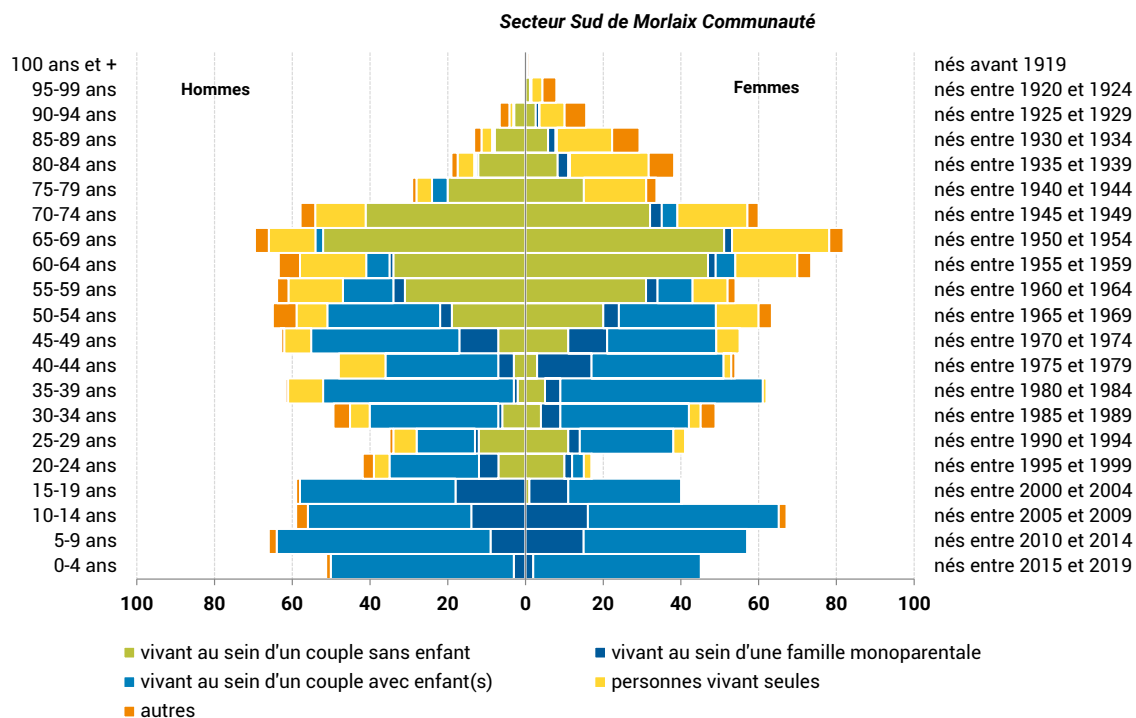
Pour le Secteur Sud de Morlaix Communauté, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 21% de la population en 2019 (soit 1 970 personnes) contre 15% en 1990 (1 290 personnes).



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 450 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Les moins de 15 ans représentent 18% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté (1 720 personnes). 12% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 1 130 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 38% de la population : 18% des habitants ont entre 30 et 44 ans (1 700 personnes) et 20% entre 45 et 59 ans (1 880 personnes). Enfin, 31% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 21% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (1 970 personnes) et 10% de seniors de 75 ans ou plus (960 personnes).

Entre 1999 et 2019, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, est âgée de moins de 45 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 41 ans vingt ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2019				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Botsorhel	22,7	19,4	31,5	16,2	10,2	19,0	13,5	32,9	23,4	11,1
Le Cloître-Saint-Thégonnec	22,8	26,2	28,4	13,1	9,4	29,1	20,1	26,0	17,2	7,5
Lannéanou	21,6	19,1	32,1	15,8	11,4	20,2	19,4	28,2	23,4	8,8
Pleyber-Christ	24,6	22,8	27,8	15,0	9,7	23,8	20,5	25,0	20,3	10,4
Plougonven	22,2	20,1	28,4	16,7	12,5	21,8	19,3	24,5	22,6	11,7
Plounéour-Ménez	25,8	22,1	30,0	12,9	9,2	26,4	19,3	27,9	18,9	7,5
Secteur Sud de Morlaix Communauté	23,5	21,6	28,8	15,3	10,7	23,5	19,5	25,8	21,0	10,3
Morlaix Communauté	22,5	21,4	28,7	15,8	11,6	21,4	18,6	26,1	21,4	12,5
Finistère	23,8	23,6	27,8	14,7	10,1	22,6	20,9	26,5	19,0	11,0
Bretagne	24,4	24,3	27,3	14,4	9,6	23,5	21,6	26,2	18,2	10,5
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	23,9	23,7	26,2	16,7	9,5

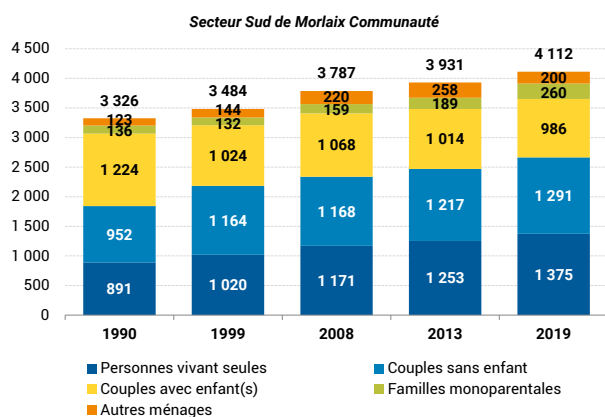
Lecture : En 2019, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 10,3% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 1 375 ménages sont composés d'une personne seule.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 4 110 ménages au recensement de 2019, soit 790 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 1 370 (33% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 890 (27% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 1 290 couples sans enfant en 2019, soit 340 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils ne représentaient que 29% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté en 1990, ils représentent 31% des ménages en 2019.

DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Botsorhel	40,9	21,6	7,2	14,4	15,9	2,07
Le Cloître-Saint-Thégonnec	28,4	26,8	9,0	29,0	6,8	2,36
Lannéanou	35,9	38,9	-	24,0	1,2	2,09
Pleyber-Christ	35,4	30,8	6,0	24,4	3,5	2,18
Plougonven	30,5	35,3	6,5	23,7	4,0	2,23
Plounéour-Ménez	35,1	26,5	6,8	24,8	6,7	2,22
Secteur Sud de Morlaix Communauté	33,4	31,4	6,3	24,0	4,9	2,21
Morlaix Communauté	40,2	29,2	6,1	19,8	4,7	2,03
Finistère	40,7	27,3	6,2	21,0	4,8	2,06
Bretagne	38,7	28,2	6,3	22,3	4,5	2,11
France métropolitaine	37,0	26,5	7,7	23,3	5,4	2,18

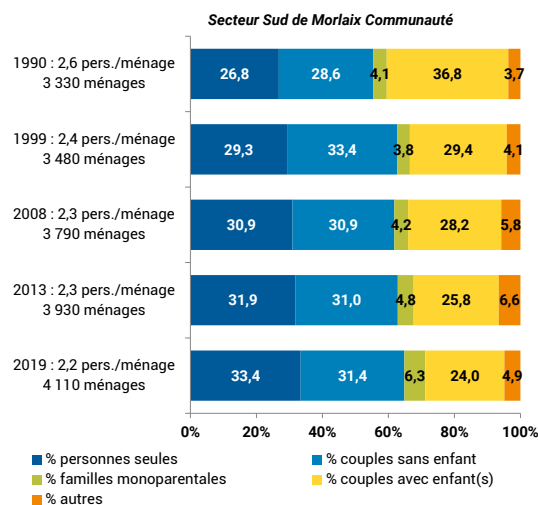
Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les personnes seules représentent 33,4% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 26,8% en 1990.

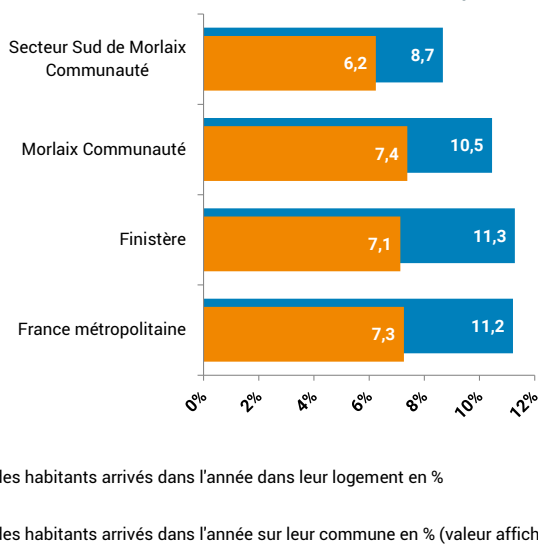
Les 1 250 familles avec enfant(s) représentent 30% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté. Elles sont moins nombreuses qu'en 1990 (1 360, soit 41% des ménages). Cette diminution du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la baisse du nombre de couples avec enfant(s), soit 240 de moins entre 1990 et 2019.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 8,7% des habitants du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 6,2% sont arrivés sur la commune.

9% des habitants du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont emménagé dans leur logement dans l'année (800 personnes), et parmi eux 72% ont changé de commune. Ainsi, les 580 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 6% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants du Secteur Sud de Morlaix Communauté. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté : la part des 55 ans et plus n'y est que de 15% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 15% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 38% pour l'ensemble de la population.

MÉTHODOLOGIE

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2018 et 2019. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2018 et au 1er janvier 2019, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2019.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2018 et résident en 2019 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2018 et 2019.

Communes de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Commune de destination	Pop. Partie	Commune de résidence	Pop. 2019	Commune de provenance	Pop. Arrivée
Morlaix	82	Botsorhel	429	Plouigneau	40
Plourin-lès-Morlaix	36	Le Cloître-Saint-Thégonnec	641	Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	40
Plabennec	30	Lannéanou	345	Morlaix	40
Bourg-Blanc	20	Pleyber-Christ	3 155	Lesneven	25
Commana	20	Plougonven	3 420	Plourin-lès-Morlaix	25
Brest	16	Plounéour-Ménez	1 288	Fleurines	20
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	15			Quimper	15
Carantec	15			La Trinité-Porhoët	15
Plouigneau	15			Reims	15
Locquéolé	15			Etranger	10
...				...	

Lecture : Parmi les personnes de 1 an et plus ont quitté Secteur Sud de Morlaix Communauté dans l'année, 82 sont parties vivre à Morlaix.

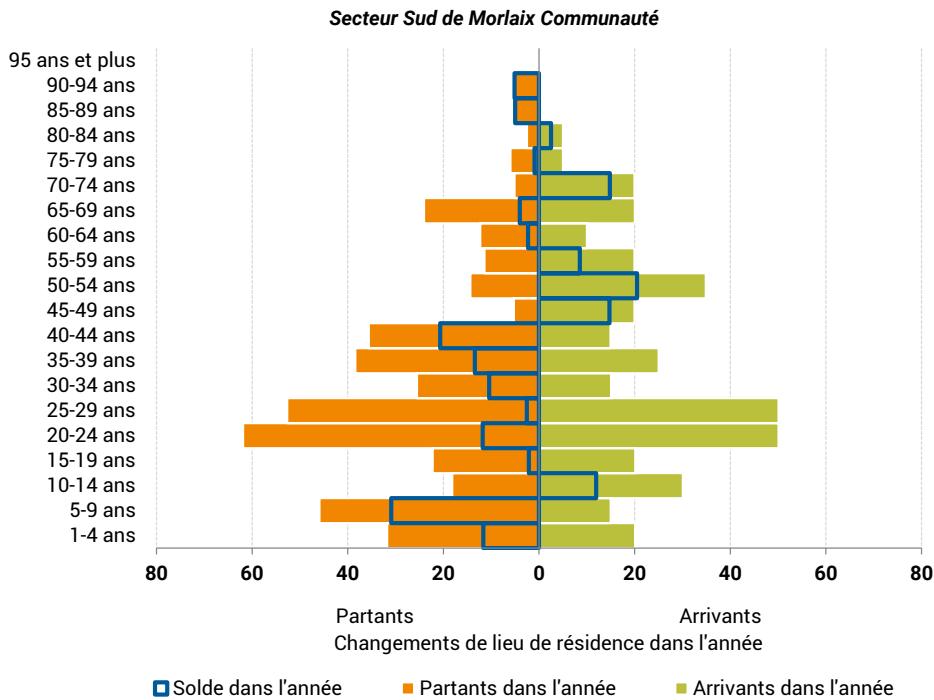
Les populations quittant le Secteur Sud de Morlaix Communauté rejoignent, le plus souvent, les communes de Morlaix, de Plourin-lès-Morlaix et de Plabennec. En revanche, parmi ceux qui arrivent dans une des communes du Secteur Sud, la plupart proviennent de Plouigneau, de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner et de Morlaix.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

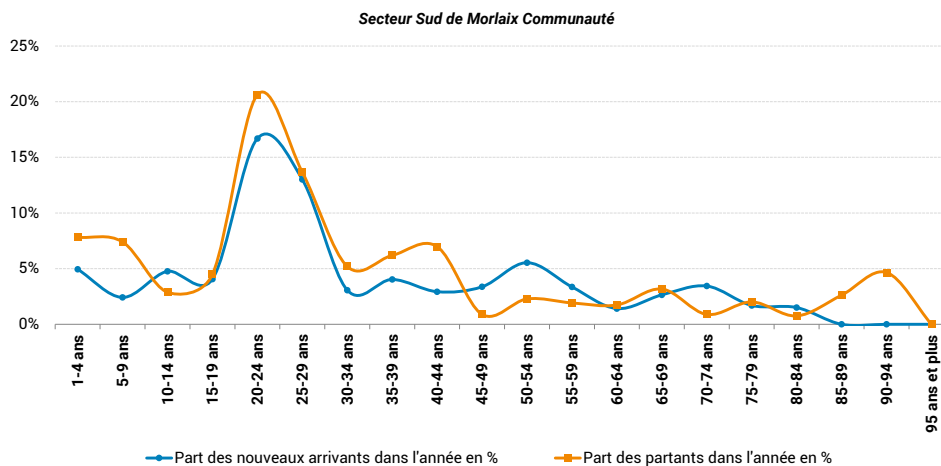


Lecture : Entre 2018 et 2019, 50 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté et 53 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire négatif pour les 25-29 ans.

Les personnes nouvellement arrivées sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté entre 2018 et 2019 représentent 4% de la population. Parmi elles, 64% ont moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, parmi les personnes qui ont quitté le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 78% ont moins de 45 ans.

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 13,0% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

La part des nouveaux arrivants du Secteur Sud de Morlaix Communauté atteint 17% pour les 20-24 ans.

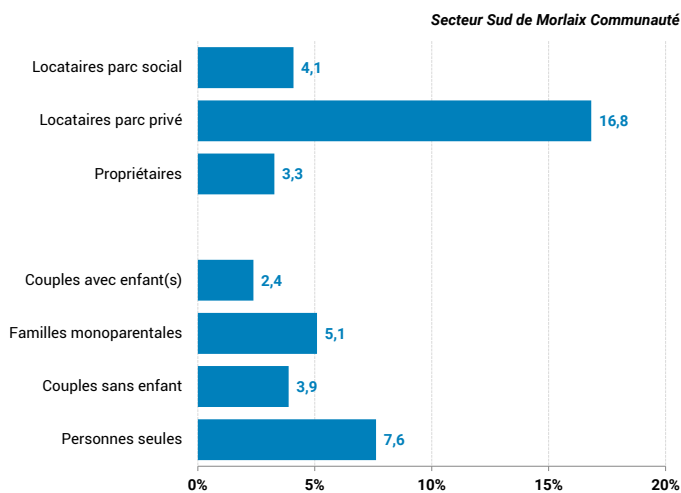




Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

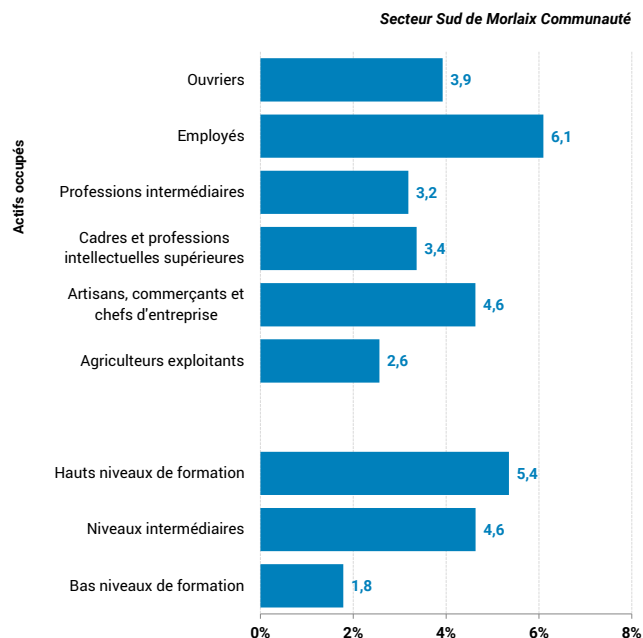


Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 17% d'entre eux n'habitaient pas dans le Secteur Sud de Morlaix Communauté l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés dans le Secteur Sud de Morlaix Communauté (part des ménages qui ne résidaient pas dans le Secteur Sud de Morlaix Communauté l'année précédente), concerne 8% des personnes seules, 2% des couples parentaux, 5% des familles monoparentales et 4% des couples sans enfant.

Lecture : 7,6% des personnes seules vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont arrivées dans l'année.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



3% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas dans le Secteur Sud de Morlaix Communauté l'année précédente. Ce taux est de 4% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 5% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

Lecture : 6,1% des employés vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont arrivés dans l'année.

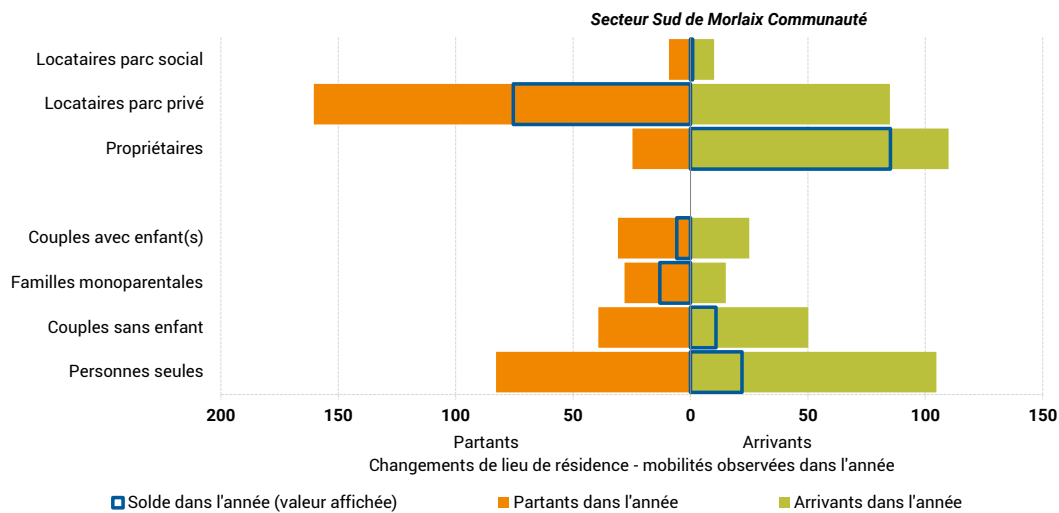
Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



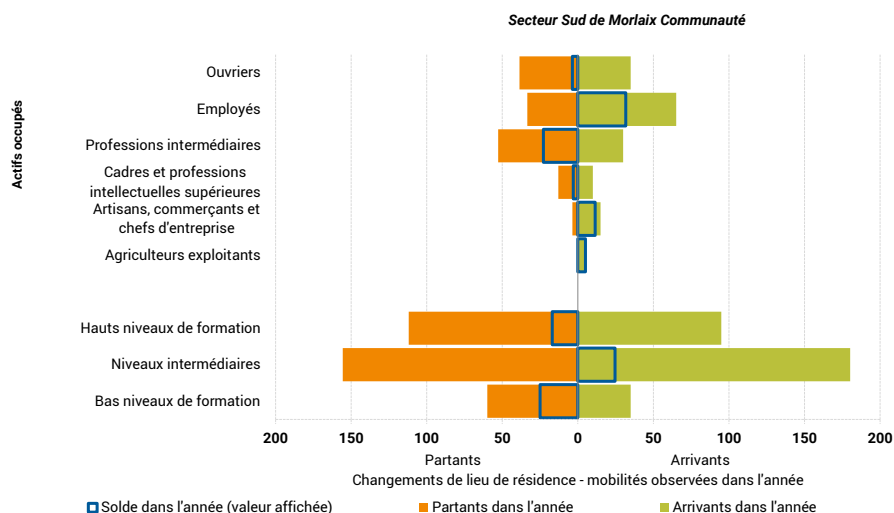
Lecture : Entre 2018 et 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté présente un solde migratoire positif pour les personnes seules (+22 personnes).

Globalement, dans l'année, les arrivées de couples sans enfant ainsi que des personnes seules sont plus nombreuses que les départs. En revanche, les départs de couples parentaux et des familles monoparentales sont plus nombreux que les arrivées.

Par ailleurs, les arrivées des propriétaires sont plus nombreuses que les départs, comme pour les locataires du parc social. Les départs de locataires du parc privé sont plus nombreux que les arrivées.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté présente un solde migratoire positif pour les employés.

Entre 2018 et 2019, il y a globalement autant actifs occupés cadres qui arrivent sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté que ceux qui en partent. Concernant les ouvriers, les départs sont plus nombreux que les arrivées.

Enfin, les arrivées de hauts niveaux de formation sont plus nombreuses que les départs sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

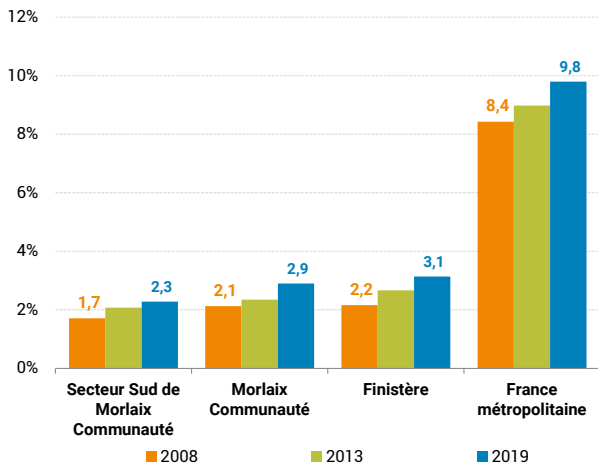




Qui sont les étrangers et les immigrés ?

Évolution de la part de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

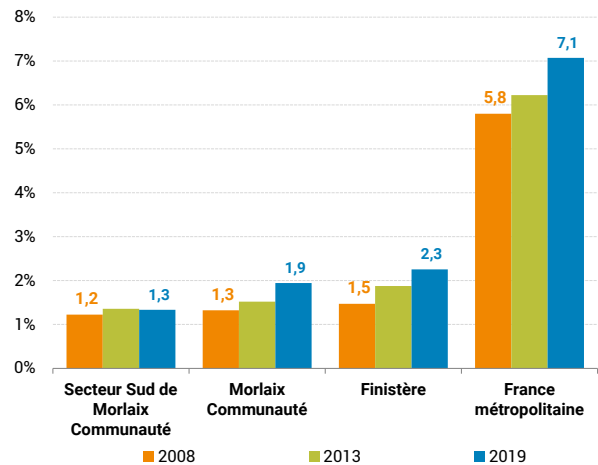


Lecture : En 2019, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 2,3% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

En 2019, les 210 personnes immigrées recensées sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté représentent 2% de la population (contre 2% en 2008, soit 150 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 39% en 10 ans (60 personnes immigrées de plus).

Évolution de la part de la population étrangère

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 1,3% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

1% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté est étrangère en 2019, soit 120 personnes (comme en 2008). Depuis 2008, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+20 personnes, soit +14%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 2% pour Morlaix Communauté et de 7% en France métropolitaine.

DÉFINITIONS

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Évolution de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008		2013		2019		Evolution 2008 - 2019 en %
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Botsorhel	10	2,2	13	2,8	9	2,1	-12,1
Le Cloître-Saint-Thégonnec	14	2,4	14	2,1	16	2,4	+11,7
Lannéanou	20	5,5	25	6,6	10	2,8	-50,0
Pleyber-Christ	48	1,6	57	1,8	68	2,1	+40,9
Plougonven	33	1,0	49	1,5	65	1,9	+94,4
Plounéour-Ménez	27	2,2	34	2,6	45	3,5	+69,2
Secteur Sud de Morlaix Communauté	153	1,7	192	2,1	213	2,3	+39,4
Morlaix Communauté	1 379	2,1	1 521	2,3	1 873	2,9	+35,8
Finistère	19 260	2,2	24 095	2,7	28 723	3,1	+49,1
Bretagne	80 900	2,6	99 668	3,1	126 122	3,8	+55,9
France métropolitaine	5 236 607	8,4	5 719 761	9,0	6 378 273	9,8	+21,8

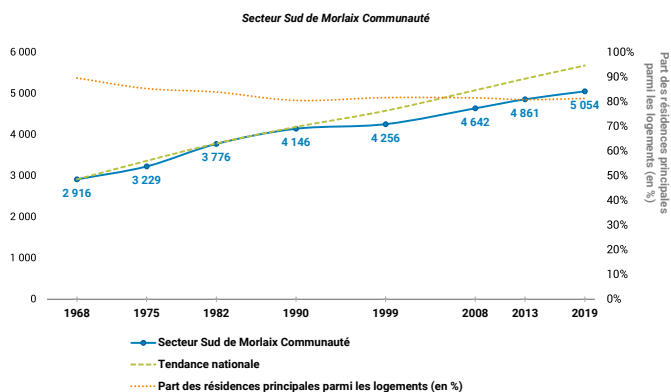
Lecture : En 2019, la population immigrée représente 2,3% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 213 personnes.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



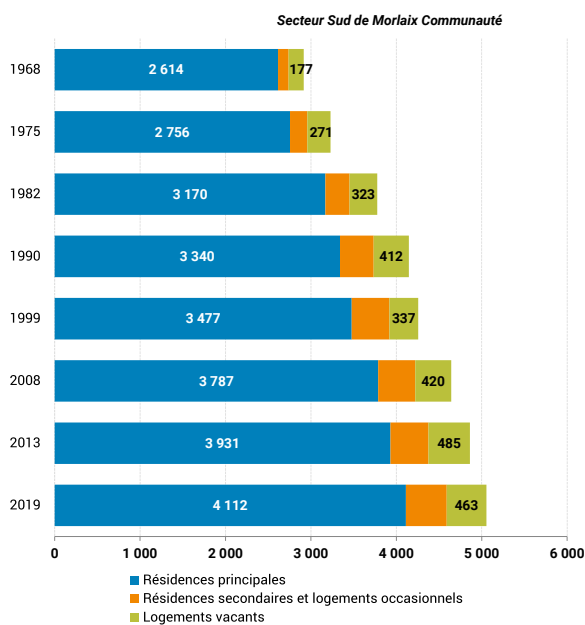
Lecture : En 2019, 5 054 logements sont recensés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 2 916 en 1968.

Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 73% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 2 140 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été plus rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 4 110 résidences principales que compte le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2019 représentent 81% des logements contre 90% à la fin des années 60.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 4 112 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

Secteur Sud de Morlaix Communauté		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Résidences principales	Nbre	2 614	2 756	3 170	3 340	3 477	3 787	3 931	4 112
	Part (%)	89,6	85,4	84,0	80,6	81,7	81,6	80,9	81,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	125	202	283	394	442	435	446	479
	Part (%)	4,3	6,3	7,5	9,5	10,4	9,4	9,2	9,5
Logements vacants	Nbre	177	271	323	412	337	420	485	463
	Part (%)	6,1	8,4	8,6	9,9	7,9	9,1	10,0	9,2
Ensemble des logements	Nbre	2 916	3 229	3 776	4 146	4 256	4 642	4 861	5 054
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2019, parmi les 5 054 logements du Secteur Sud de Morlaix Communauté, 81,4% sont des résidences principales, 9,5% des résidences secondaires ou occasionnelles et 9,2% des logements vacants.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 33%, soit 860 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte ainsi 5 050 logements en 2019. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+330).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 23% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté soit 770 résidences principales de plus. De la même façon, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à augmenter, soit une hausse de 22% entre 1990 et 2019 (90 résidences secondaires de plus). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 12% depuis 1990, le Secteur Sud de Morlaix Communauté en compte ainsi 460 en 2019.

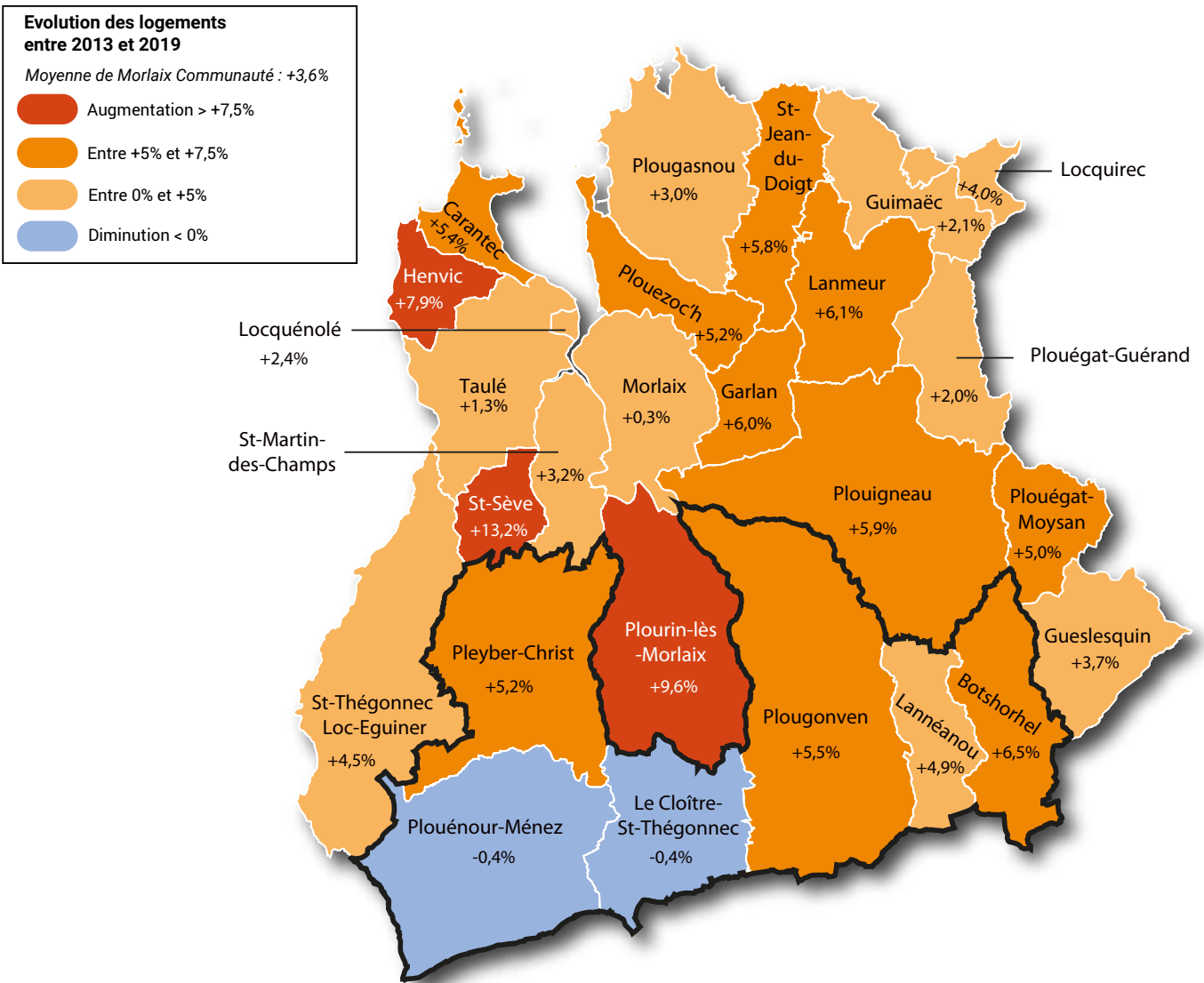
Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.





Évolution des logements entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Le logement

Évolutions détaillées des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Ensemble des logements									Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019	
Botsorhel	284	245	270	289	297	285	282	300	+5,7	+6,5	
Le Cloître-Saint-Thégonnec	230	239	271	292	307	350	386	385	+67,4	-0,4	
Lannéanou	166	187	192	198	202	216	227	238	+43,4	+4,9	
Pleyber-Christ	776	956	1 155	1 281	1 319	1 482	1 513	1 591	+105,0	+5,2	
Plougouven	923	1 048	1 275	1 418	1 393	1 564	1 640	1 730	+87,4	+5,5	
Plouénour-Ménez	537	554	613	668	738	745	813	809	+50,7	-0,4	
Secteur Sud de Morlaix Communauté	2 916	3 229	3 776	4 146	4 256	4 642	4 861	5 054	+73,3	+4,0	
Morlaix Communauté	21 786	25 730	29 086	31 667	33 391	37 567	38 947	40 349	+85,2	+3,6	
Finistère	266 700	314 204	361 730	403 687	439 036	497 535	524 264	549 039	+105,9	+4,7	
Bretagne	880 898	1 024 195	1 184 862	1 337 100	1 492 006	1 721 184	1 838 430	1 954 775	+121,9	+6,3	
France métropolitaine	18 261 345	21 078 323	23 717 109	26 239 240	28 692 235	31 818 884	33 574 742	35 580 943	+94,8	+6,0	

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

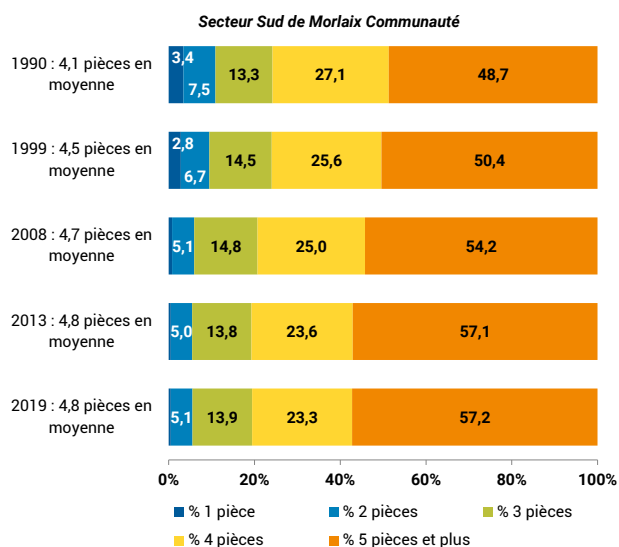
Lecture : En 2019, 5 054 logements sont recensés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 4 861 en 2013, soit une évolution de +4,0%.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

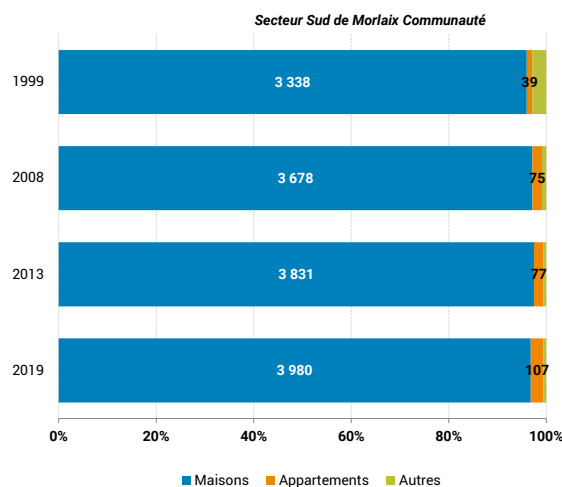


Lecture : En 2019, 57,2% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Les logements du Secteur Sud de Morlaix Communauté comptent 4,8 pièces en moyenne en 2019. 10% des logements occupés du Secteur Sud de Morlaix Communauté recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 6% des résidences principales en 2019.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 3 980 résidences principales sont des maisons sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 96,8%.

3% des résidences principales du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont des appartements (soit 110) et 97% sont des maisons (soit 3 980). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre de maisons (+640) que d'appartements (+70). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (20 soit 0,6%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2018, la majorité des résidences principales du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont une surface de moins de 100 m² (56%, soit 2 290 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 6% depuis 2008 (+130 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 12% (+190 logements, soit 1 820 résidences principales en 2018).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Parc de logements

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	208	69,1	48	16,1	44	14,7
Le Cloître-Saint-Thégonnec	278	72,3	60	15,5	47	12,2
Lannéanou	167	70,2	33	13,9	38	16,0
Pleyber-Christ	1 414	88,9	99	6,2	78	4,9
Plougonven	1 469	84,9	125	7,2	136	7,9
Plounéour-Ménez	576	71,2	114	14,1	119	14,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	4 112	81,4	479	9,5	463	9,2
Morlaix Communauté	30 763	76,2	5 710	14,2	3 875	9,6
Finistère	433 090	78,9	74 790	13,6	41 160	7,5
Bretagne	1 549 542	79,3	259 460	13,3	145 773	7,5
France métropolitaine	29 201 704	82,1	3 493 609	9,8	2 885 630	8,1

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2019, 81,4% des logements du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont des résidences principales.

Évolutions des résidences principales de petite taille de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2008		2013		2019	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	29	13,5	25	11,8	14	6,6	18	8,7	9	4,3
Le Cloître-Saint-Thégonnec	25	11,6	18	7,5	17	6,6	16	5,4	14	5,0
Lannéanou	18	13,0	14	9,6	13	8,1	15	8,9	16	9,6
Pleyber-Christ	136	12,5	142	12,1	72	5,6	78	5,9	89	6,3
Plougonven	118	9,8	78	6,4	71	5,3	53	3,8	55	3,8
Plounéour-Ménez	37	8,1	54	10,9	37	7,1	37	6,5	45	7,9
Secteur Sud de Morlaix Communauté	363	10,9	331	9,5	225	6,0	216	5,5	229	5,6
Morlaix Communauté	3 193	12,8	3 375	12,6	3 220	10,9	3 337	11,1	3 163	10,3
Finistère	45 450	14,0	52 071	14,5	50 020	12,5	51 085	12,3	54 010	12,5
Bretagne	180 385	17,0	204 265	16,9	197 967	14,3	206 815	14,1	216 932	14,0
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 475 222	18,7

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2019, 5,6% des résidences principales du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont des petits logements (1 ou 2 pièces).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m ²		De 30 à moins de 40 m ²		De 40 à moins de 60 m ²		De 60 à moins de 80 m ²		De 80 à moins de 100 m ²		De 100 à moins de 120 m ²		120 m ² ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	<10	-	<10	-	16	7,7	47	22,6	68	32,7	46	22,1	28	13,5
Le Cloître-Saint-Thégonnec	<10	-	<10	-	23	8,2	54	19,3	75	26,9	65	23,3	54	19,4
Lannéanou	<10	-	<10	-	19	10,8	25	14,4	60	34,7	38	22,2	26	15,0
Pleyber-Christ	15	1,1	26	1,8	110	7,9	261	18,6	416	29,7	334	23,8	240	17,1
Plougoven	<10	-	10	0,7	92	6,2	237	16,0	392	26,5	433	29,2	314	21,2
Plounéour-Ménez	<10	-	<10	-	53	9,2	105	18,5	152	26,7	148	26,0	96	16,8
Secteur Sud de Morlaix Communauté	32	0,8	54	1,3	313	7,6	728	17,7	1 163	28,3	1 064	25,9	757	18,4
Morlaix Communauté	676	2,2	1 084	3,5	3 091	10,1	5 518	18,0	7 887	25,8	6 642	21,7	5 731	18,7
Finistère	12 605	2,9	16 670	3,9	48 355	11,2	79 512	18,5	104 159	24,2	89 267	20,8	79 520	18,5
Bretagne	49 493	3,2	64 087	4,2	185 033	12,0	292 864	19,1	356 422	23,2	295 891	19,3	292 114	19,0
France métropolitaine	1 406 226	4,8	1 676 647	5,8	4 284 128	14,8	6 272 995	21,6	6 564 684	22,6	4 278 679	14,8	4 516 311	15,6

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2018, 0,8% des résidences principales du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont une superficie de moins de 30 m².

Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus
Botsorhel	50,0	50,0	-	7,5	55,5	37,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	57,0	28,6	14,4	9,3	47,0	43,7
Lannéanou	-	-	-	12,7	49,7	37,6
Pleyber-Christ	45,6	48,5	5,9	8,9	48,3	42,8
Plougoven	84,6	15,4	-	6,4	42,6	50,9
Plounéour-Ménez	27,3	72,7	-	10,0	45,5	44,5
Secteur Sud de Morlaix Communauté	49,7	45,7	4,7	8,3	46,2	45,6
Morlaix Communauté	57,2	39,7	3,1	6,4	44,9	48,7
Finistère	51,6	44,6	3,8	5,3	42,3	52,4
Bretagne	51,9	44,1	4,0	6,0	41,9	52,1
France métropolitaine	49,5	44,8	5,7	6,0	44,4	49,6

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2018, 49,7% des appartements du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont une superficie de moins de 60 m².



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La **précarité énergétique** a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment

- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

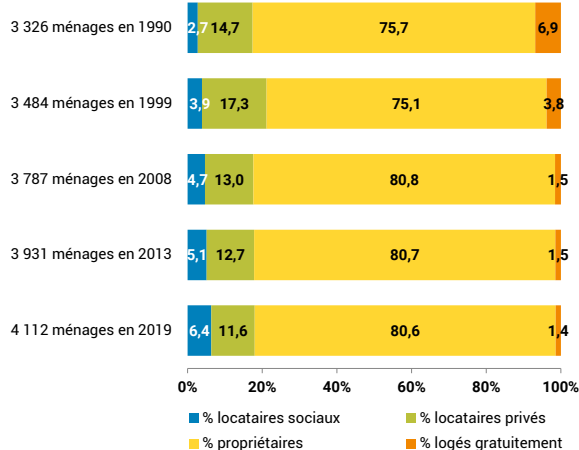
Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

Secteur Sud de Morlaix Communauté



Lecture : En 2019, 3 314 ménages sont propriétaires de leur logement sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 80,6% des résidences principales.

En 1990, 76% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 15% par des ménages locataires du parc privé et 3% par des ménages locataires du parc social.

En 2019, 81% des ménages sont propriétaires de leur logement, 12% sont locataires du parc privé et 6% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2020 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Secteur Sud de Morlaix Communauté	280
Morlaix Communauté	3 082
Finistère	49 251
France métropolitaine	5 075 759

Lecture : Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 280 logements sociaux en 2020.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), le Secteur Sud de Morlaix Communauté possède 280 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Botsorhel	178	21	6	3	208
Le Cloître-Saint-Thégonnec	221	41	13	3	278
Lannéanou	135	19	9	4	167
Pleyber-Christ	1 076	198	123	17	1 414
Plougonven	1 240	120	93	16	1 469
Plounéour-Ménez	464	80	18	15	576
Secteur Sud de Morlaix Communauté	3 314	479	261	58	4 112
Morlaix Communauté	22 077	5 765	2 481	440	30 763
Finistère	298 405	84 805	43 489	6 391	433 090
Bretagne	1 024 930	341 582	162 293	20 738	1 549 542
France métropolitaine	16 830 861	7 469 237	4 273 248	628 358	29 201 704

Lecture : En 2019, 3 314 ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Botsorhel	85,6	10,1	2,9	1,4	208
Le Cloître-Saint-Thégonnec	79,6	14,7	4,7	1,1	278
Lannéanou	80,8	11,4	5,4	2,4	167
Pleyber-Christ	76,1	14,0	8,7	1,2	1 414
Plougonven	84,4	8,2	6,3	1,1	1 469
Plounéour-Ménez	80,5	13,9	3,1	2,6	576
Secteur Sud de Morlaix Communauté	80,6	11,6	6,4	1,4	4 112
Morlaix Communauté	71,8	18,7	8,1	1,4	30 763
Finistère	68,9	19,6	10,0	1,5	433 090
Bretagne	66,1	22,0	10,5	1,3	1 549 542
France métropolitaine	57,6	25,6	14,6	2,2	29 201 704

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2019, 80,6% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont propriétaires de leur logement.



Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	
Botsorhel	423	nd	nd	nd	nd	1 505	nd	nd	nd	nd	nd
Le Cloître-Saint-Thégonnec	618	nd	nd	nd	nd	1 663	nd	nd	nd	nd	nd
Lannéanou	334	nd	nd	nd	nd	1 574	nd	nd	nd	nd	nd
Pleyber-Christ	3 091	1 065	1 316	1 481	1 607	1 727	1 843	2 013	2 258	2 701	1 636
Plougonven	3 290	1 113	1 334	1 501	1 647	1 764	1 900	2 082	2 303	2 626	1 513
Plounéour-Ménez	1 286	nd	nd	nd	nd	1 553	nd	nd	nd	nd	nd
Secteur Sud de Morlaix Communauté	9 042	nd	nd	nd	nd	1 695	nd	nd	nd	nd	nd
Morlaix Communauté	63 379	1 043	1 291	1 481	1 638	1 791	1 955	2 149	2 419	2 903	1 860
Finistère	889 652	1 083	1 328	1 517	1 676	1 831	2 001	2 204	2 478	2 983	1 900
Bretagne	3 275 899	1 074	1 323	1 514	1 676	1 833	2 006	2 213	2 498	3 018	1 944
France métropolitaine	63 038 377	968	1 230	1 448	1 641	1 828	2 034	2 283	2 633	3 300	2 332

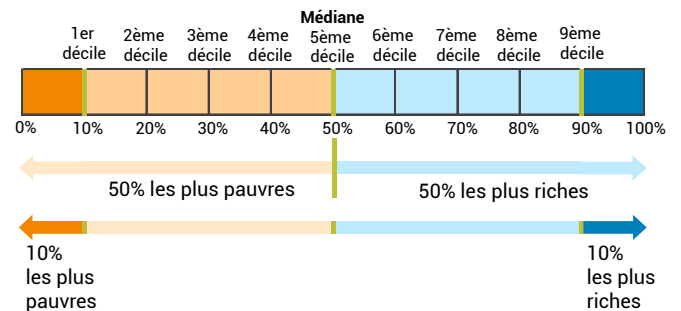
nd : non disponible en-deça de 1 000 ménages ou 2 000 personnes sur le territoire

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

Lecture : En 2019, le niveau de vie médian observé sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 1 695€ contre 1 791€ sur Morlaix Communauté.

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 102€ par mois en 2019. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 1 695€ : 50% de la population vit avec moins de 1 695€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 695€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 132€ à celui observé pour la France métropolitaine.



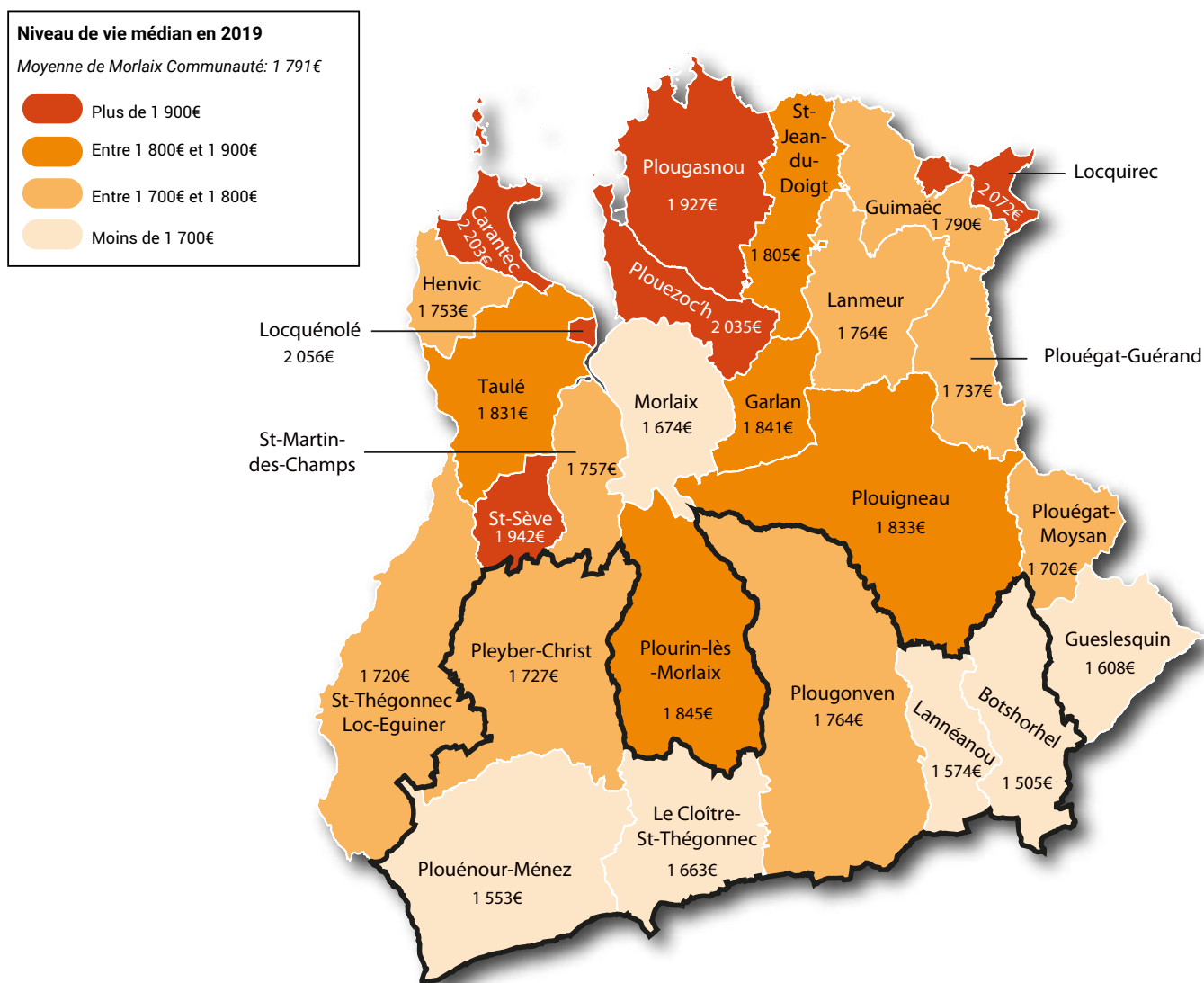
Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.



Niveau de vie médian 2019

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

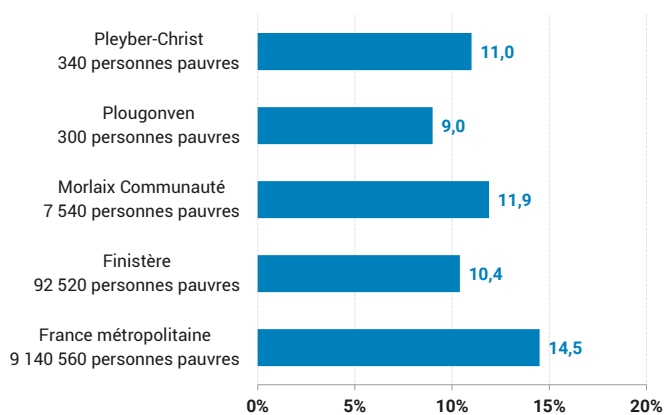




Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 11,9% des habitants de Morlaix Communauté sont pauvres (au seuil de 60%).

12% de la population de Morlaix Communauté vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 7 540 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à celui de la France métropolitaine (-3 points).

Parmi les communes du Secteur Sud de Morlaix Communauté, seulement Pleyber-Christ et Plougonven ont un taux de pauvreté de renseigné.

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

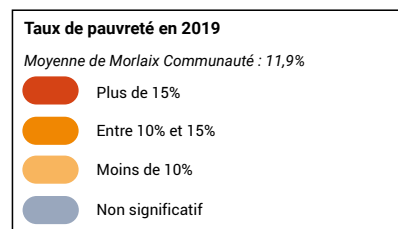
Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté 2019

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

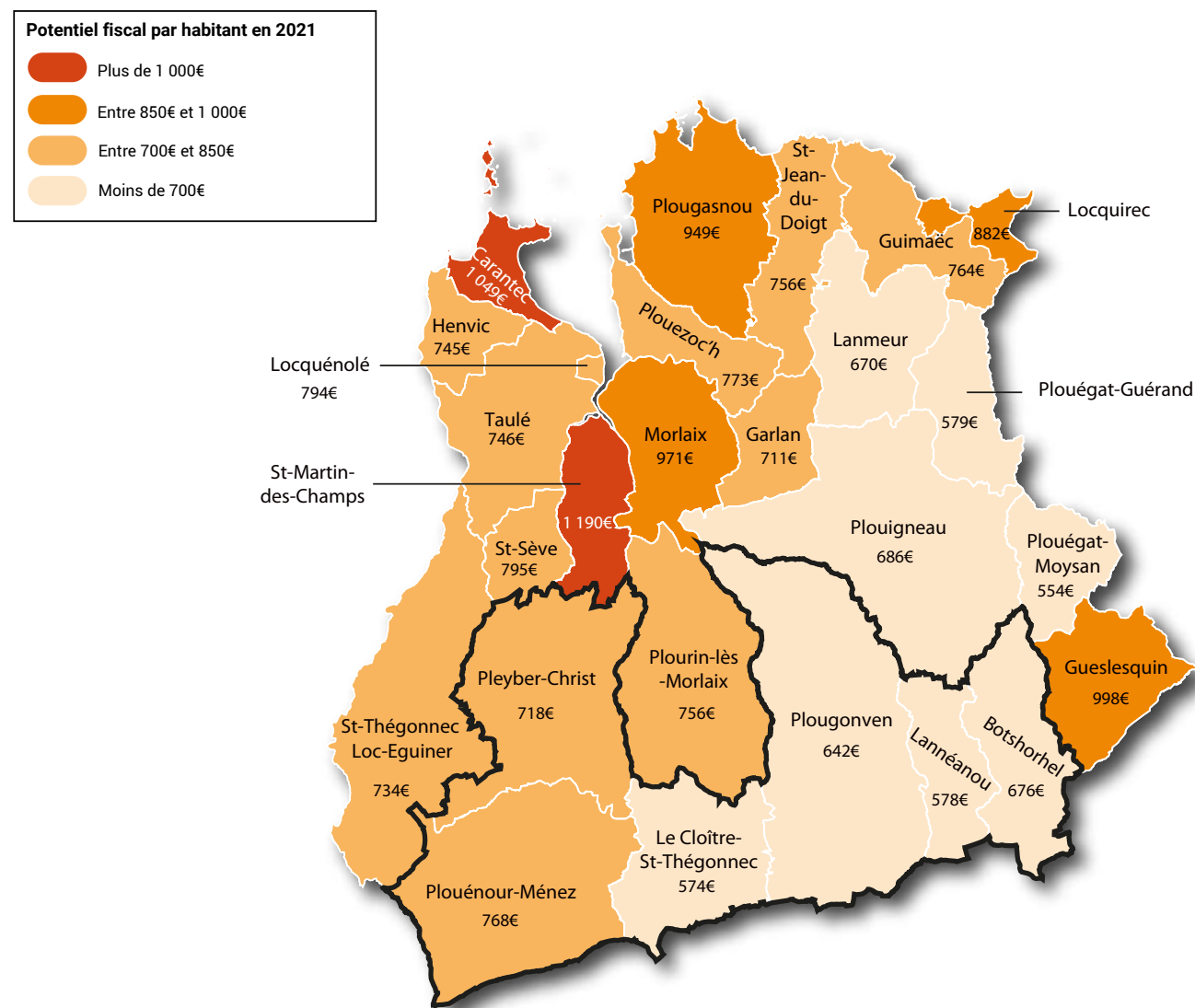


Quelles sont les ressources financières du territoire ?



Potentiel fiscal par habitant

Source : DGCL, 2021 - Traitements © Compas



CONTEXTE GÉNÉRAL

Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes.

Les communes du Secteur Sud de Morlaix Communauté enregistre des niveaux de potentiel fiscal plus faibles que pour la moyenne des communes de Morlaix Communauté.

Les communes du Cloître-St-Thégonnec et de Lannéanou ont les niveaux de potentiel fiscal les plus faibles du Secteur Sud et font parmi des communes avec le plus faible montant des communes de l'agglomération.

Le potentiel fiscal le plus élevé du Secteur Sud de Morlaix Communauté est celui de Plouénour-Ménez soit 768€.

Pour comparaison, celui de Morlaix est de 971€ et le plus important parmi les communes de Morlaix Communauté est de 1 190€ pour Saint-Martin-des-Champs.

DÉFINITION

Le potentiel fiscal est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres. Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens. Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? _____ p.41

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

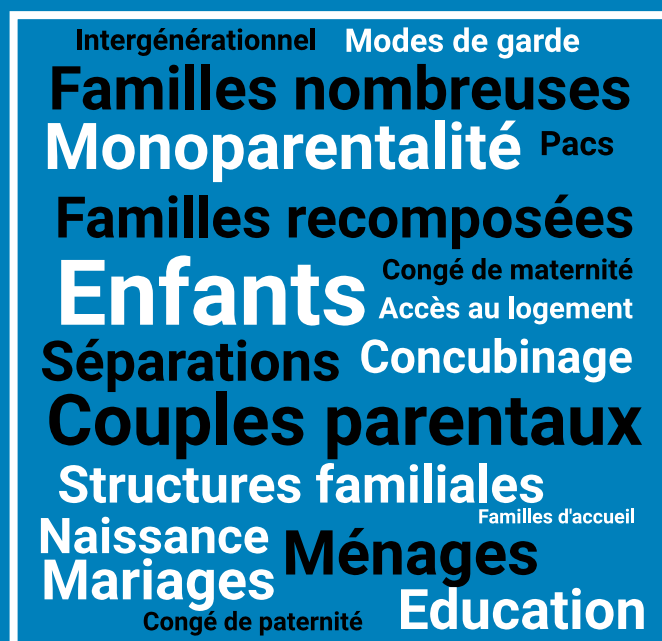
L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).



CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES



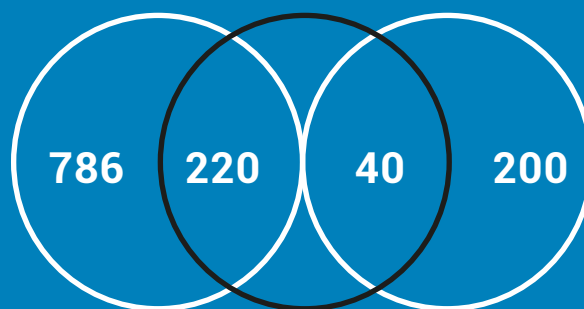
1 246 familles avec enfant(s)

+4% entre 2013 et 2019

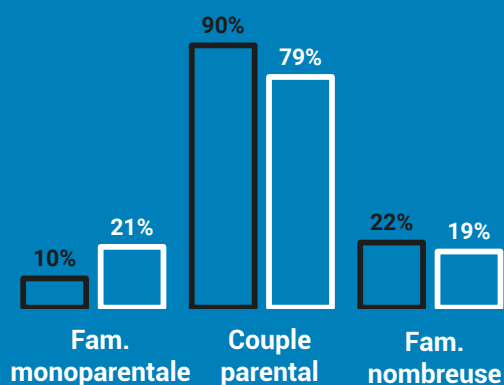
30% des ménages sont des familles avec enfant(s)

1 006
fam. avec
1 ou 2 enf.

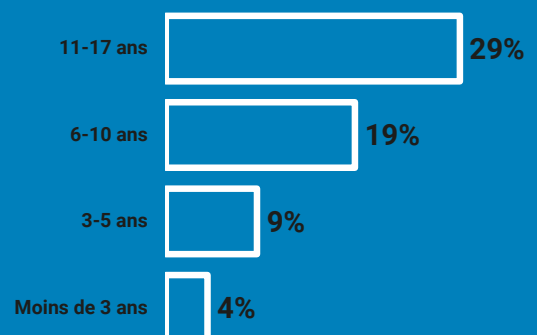
240
fam.
nombreuses



260
fam. monoparentales



Types de familles
en 1990 et 2019



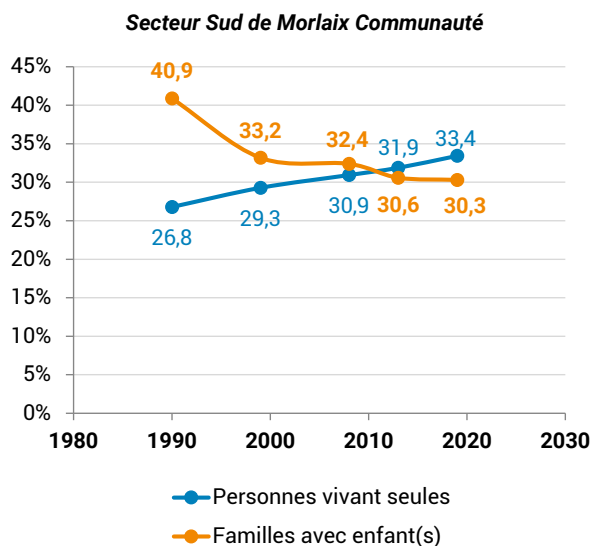
Part des enfants
en fam. monoparentale

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 30,3% des ménages sont des familles avec enfant(s).

Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2013 et 2019, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 32% à 33% ; dans le même temps, la part de familles avec enfant(s) n'a pas évolué, restant à 30% entre 2013 et 2019.

Ainsi, en 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 375 personnes vivant seules (contre 1 253 en 2013) et 1 246 familles avec enfant(s) (contre 1 202 en 2013).

Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	85	40,9	45	21,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	79	28,4	105	37,9
Lannéanou	60	35,9	40	24,0
Pleyber-Christ	500	35,4	430	30,4
Plougonven	448	30,5	443	30,2
Plounéour-Ménez	202	35,1	183	31,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 375	33,4	1 246	30,3
Morlaix Communauté	12 375	40,2	7 985	26,0
Finistère	176 143	40,7	118 032	27,3
Bretagne	600 210	38,7	443 382	28,6
France métropolitaine	10 815 644	37,0	9 069 986	31,1

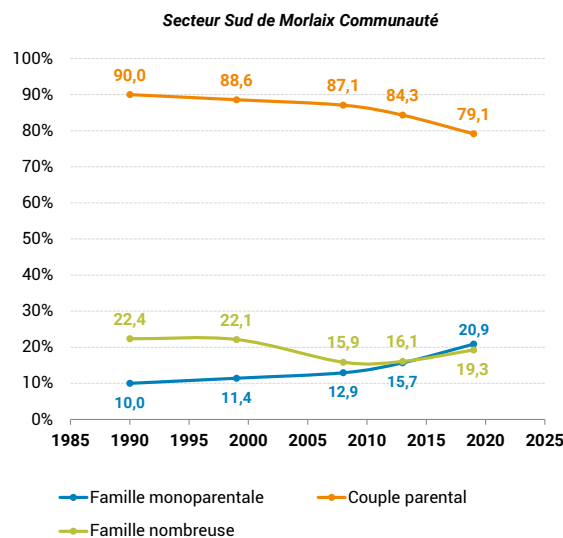
Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les familles nombreuses représentent 19,3% des familles avec enfant(s) du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue.

Entre 2013 et 2019, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 16 à 21%, soit 5 points de plus en 6 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -5 points, passant de 84% en 2013 à 79% en 2019. Enfin, la part de familles nombreuses a augmenté (16% en 2013 contre 19% en 2019).

DÉFINITIONS

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 30,3% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté.



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

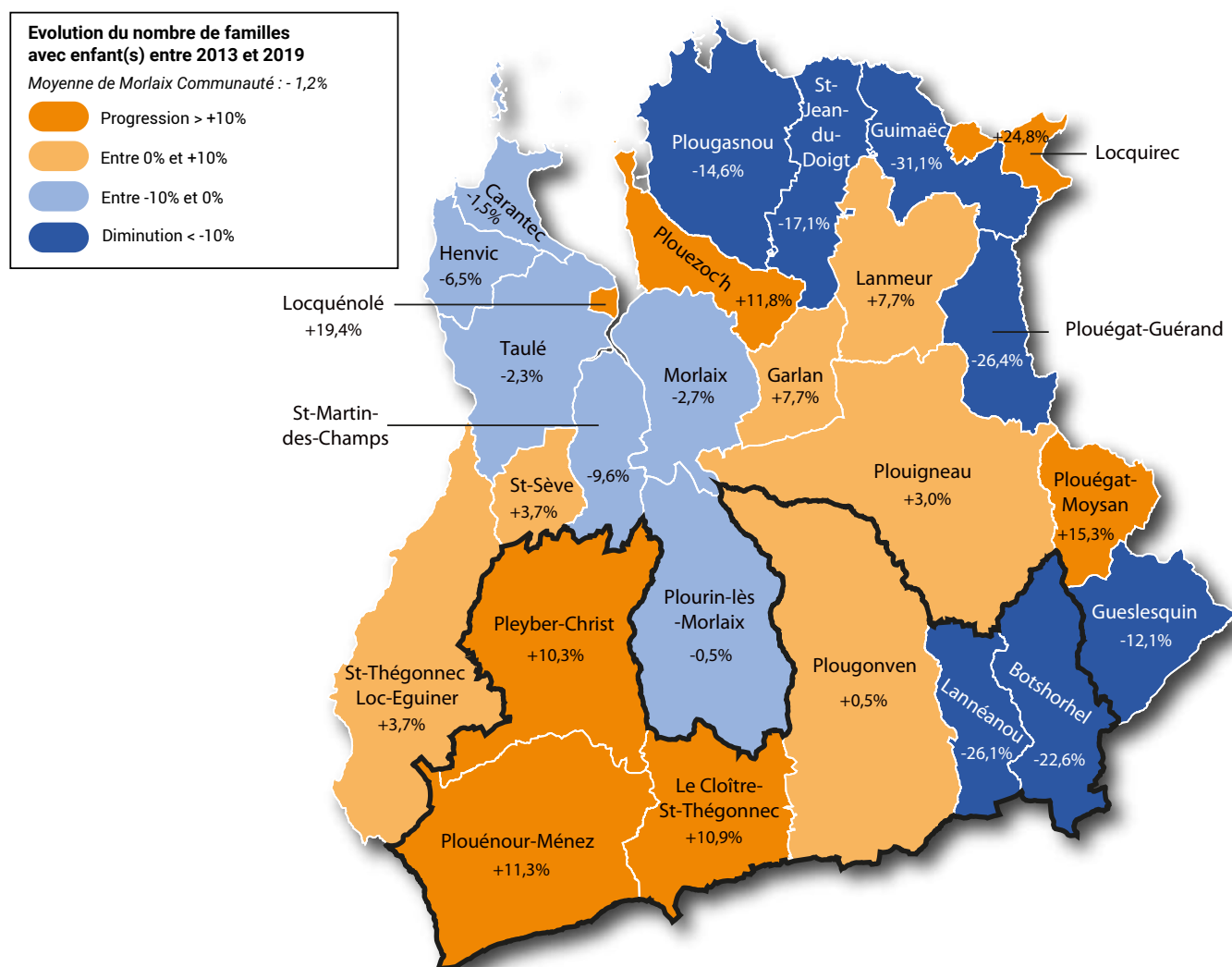
Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



LES FAMILLES

Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2013 et 2019		Part parmi les ménages (%)	
	2013	2019	Nbre	Part (%)	2013	2019
Botsorhel	58	45	-13	-22,6	28,2	21,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	95	105	+10	+10,9	33,0	37,9
Lannéanou	54	40	-14	-26,1	32,5	24,0
Pleyber-Christ	390	430	+40	+10,3	29,5	30,4
Plougonven	441	443	+2	+0,5	32,0	30,2
Plouénour-Ménez	164	183	+18	+11,3	28,7	31,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 202	1 246	+44	+3,6	30,6	30,3
Morlaix Communauté	8 078	7 985	-93	-1,2	27,0	26,0
Finistère	119 116	118 032	-1 085	-0,9	28,7	27,3
Bretagne	437 825	443 382	+5 557	+1,3	29,9	28,6
France métropolitaine	9 033 239	9 069 986	+36 747	+0,4	32,5	31,1

- Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté
- Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté
- Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 246 familles avec enfant(s) en 2019, soit 3,6% de plus qu'en 2013.



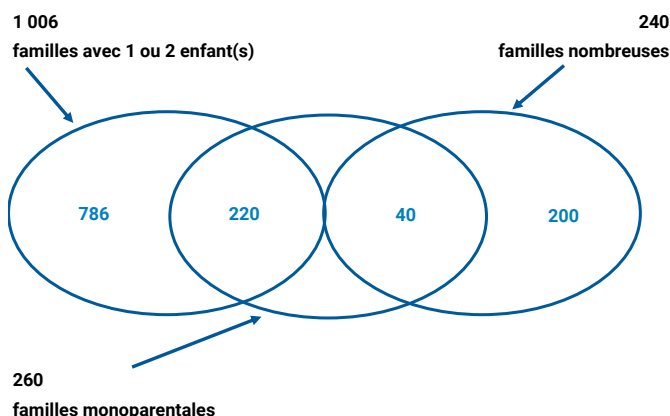
Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Structures familiales

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Secteur Sud de Morlaix Communauté

Situation en 2019 des 1 246 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

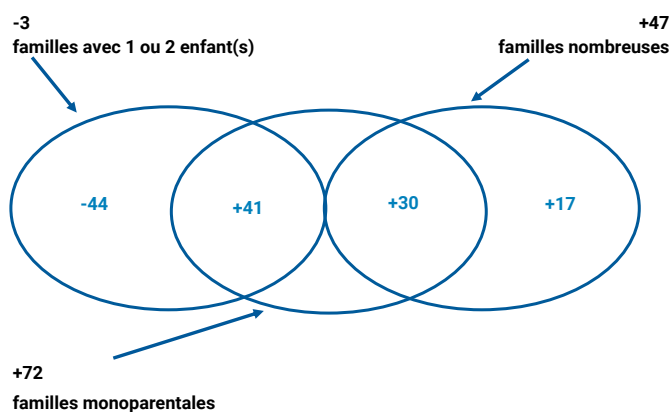


En 2019, 1 250 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, dont 1 010 familles avec 1 ou 2 enfants (81%) et 240 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (19%).

Entre 2013 et 2019 on compte au total 50 familles de plus : +0 familles avec 1 ou 2 enfants et +50 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 260 en 2019, on en recense 70 de plus qu'en 2013.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Evolution des familles entre 2013 et 2019 (+44 familles)

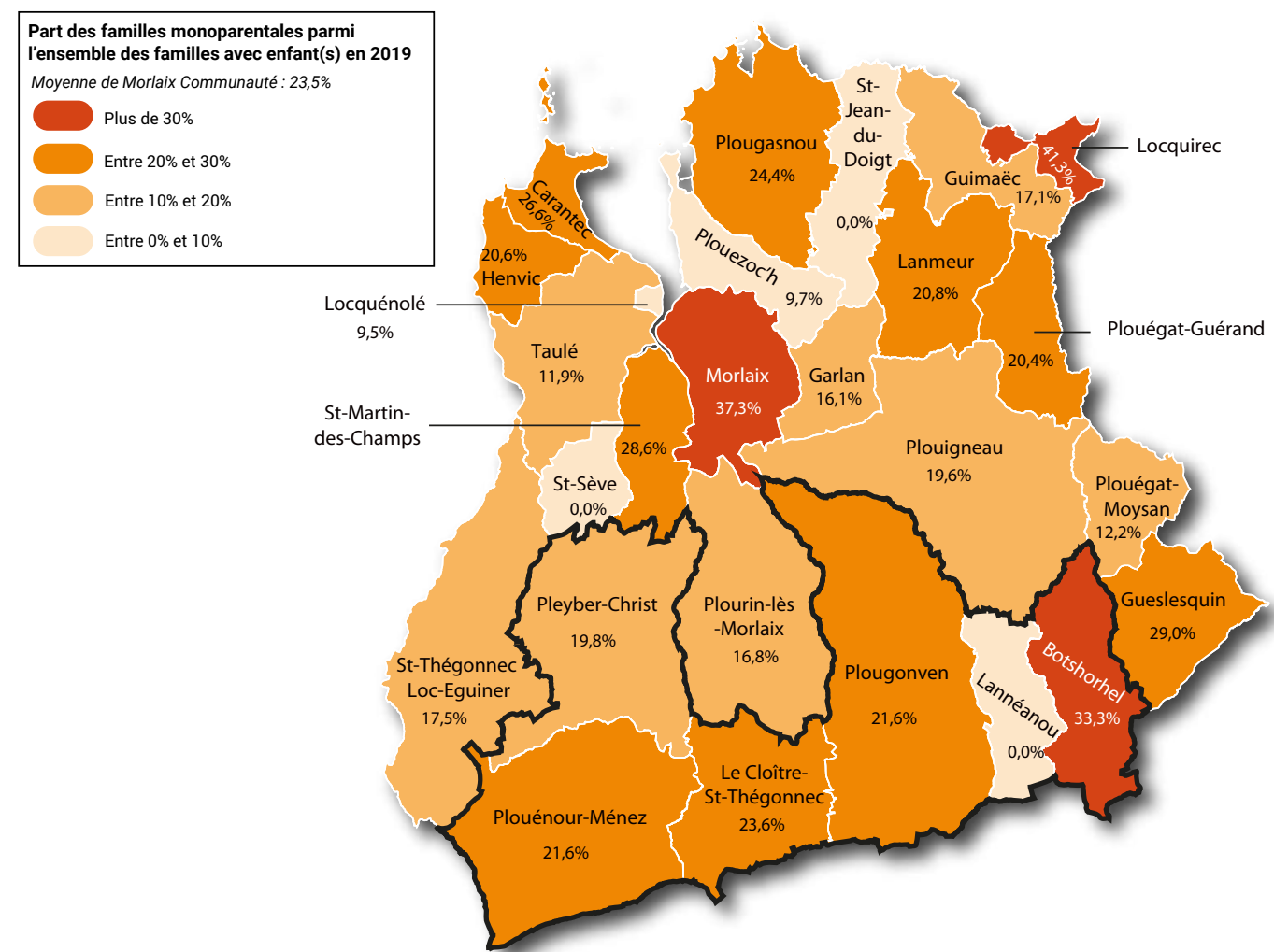


Lecture : 240 familles nombreuses sont recensées en 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 47 de plus qu'en 2013.



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



LES FAMILLES

Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

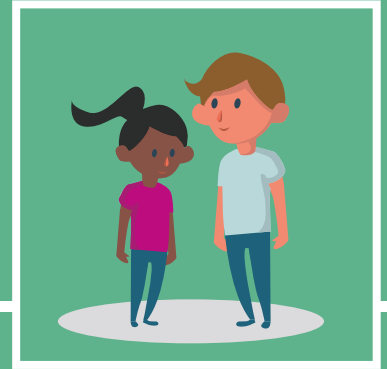
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	30	66,7	15	33,3	15	33,3
Le Cloître-Saint-Thégonnec	81	76,4	25	23,6	15	14,4
Lannéanou	40	100,0	0	0,0	5	12,5
Pleyber-Christ	345	80,2	85	19,8	75	17,4
Plougouven	348	78,4	96	21,6	76	17,0
Plounéour-Ménez	143	78,4	39	21,6	54	29,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	986	79,1	260	20,9	240	19,3
Morlaix Communauté	6 105	76,5	1 879	23,5	1 290	16,2
Finistère	91 091	77,2	26 941	22,8	19 616	16,6
Bretagne	345 645	78,0	97 738	22,0	77 829	17,6
France métropolitaine	6 808 570	75,1	2 261 416	24,9	1 620 333	17,9

- Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté
- Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté
- Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 260 familles monoparentales, soit 20,9% des familles.

LES ENFANTS



LES MINEURS

Qui sont les enfants mineurs ? _____ p.49

Dans quels types de familles vivent-ils ? _____ p.51

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? _____ p.53

LA PETITE ENFANCE

Quels sont les besoins en modes de garde ? _____ p.56

Quelle est la tension sur les modes de garde ? _____ p.58

L'ENFANCE

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? _____ p.61

L'ADOLESCENCE

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? _____ p.62

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde... grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petite-enfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...) : de l'observation à l'action.



CHIFFRES CLÉS

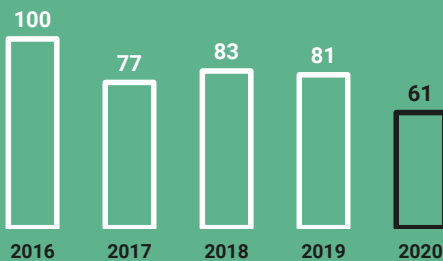
LES ENFANTS



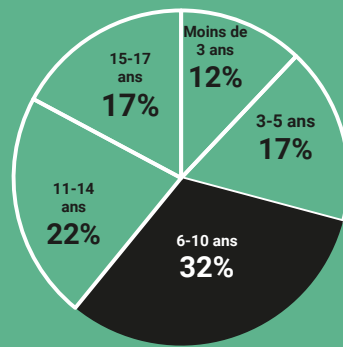
2 077 enfants de moins de 18 ans

-2% entre 2013 et 2019

22% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



13%

des moins de 11 ans en fam. monoparentale

73%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



74%
parmi ceux en couple parental



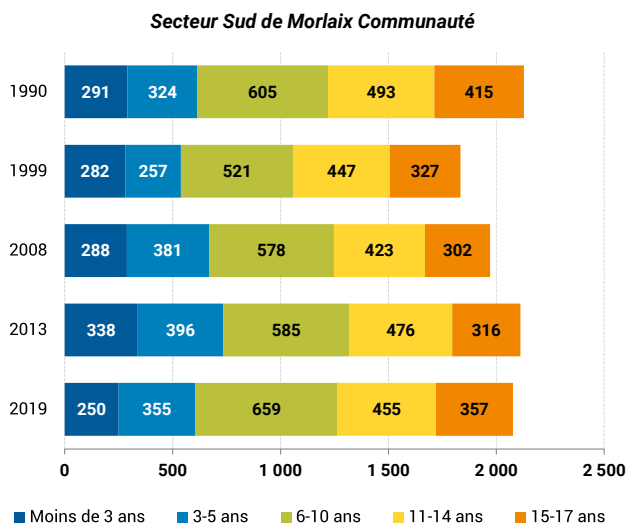
50%
parmi ceux en fam. monoparentale

Qui sont les enfants mineurs ?



Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 250 enfants de moins de 3 ans vivent sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2019.

Entre 2008 et 2019, le nombre de mineurs a progressé d'environ 110 enfants sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté (+5%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 2 080, dont 660 âgés de 6-10 ans. Entre 2008 et 2019, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 6-10 ans, soit +80 enfants en dix ans.

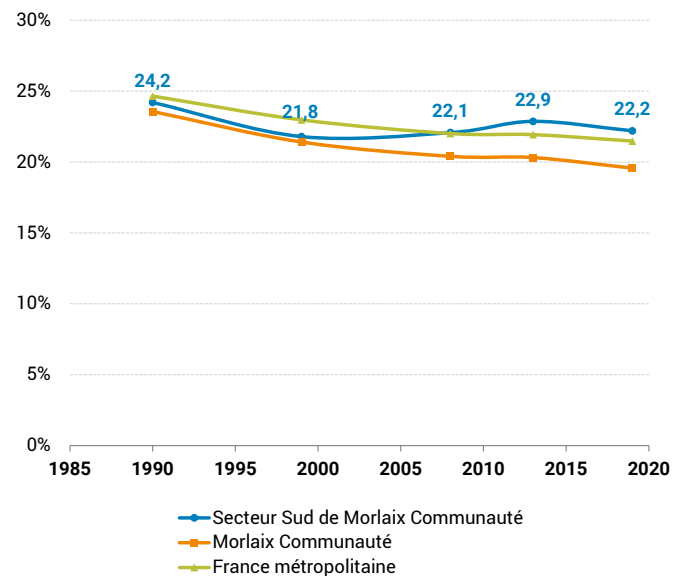
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. A l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



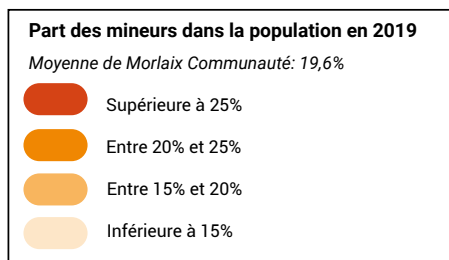
Lecture : 22,2% de la population a moins de 18 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2019.

Entre 1990 et 2019, la proportion de mineurs a diminué de 2 points et est ainsi passée de 24,2 à 22,2% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Au dernier recensement, la proportion est supérieure de 2,6 points à celle de Morlaix Communauté.



Part des mineurs parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Évolution du nombre de mineurs depuis les dix dernières années

Source : Insee, RP -2008-2019 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en %* au RP 2019	Evolution des mineurs entre 2008 et 2019	
	2008	2013	2019		Nbre	%
Botshorhel	101	94	73	16,9	-28	-28,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	129	158	184	28,0	+56	+43,5
Lannéanou	74	71	66	18,8	-8	-10,8
Pleyber-Christ	708	715	715	22,5	+7	+1,0
Plougonven	664	756	714	20,7	+50	+7,6
Plounéour-Ménez	296	318	325	25,4	+29	+9,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 972	2 111	2 077	22,2	+106	+5,4
Morlaix Communauté	13 222	13 156	12 644	19,6	-578	-4,4
Finistère	189 559	189 650	184 143	20,1	-5 416	-2,9
Bretagne	686 639	708 517	706 071	21,0	+19 432	+2,8
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 982 812	21,5	+305 752	+2,2

* Au sein de la population municipale

Lecture : En 2019, 22,2% de la population du Secteur Sud a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 5,4% par rapport à 2008.

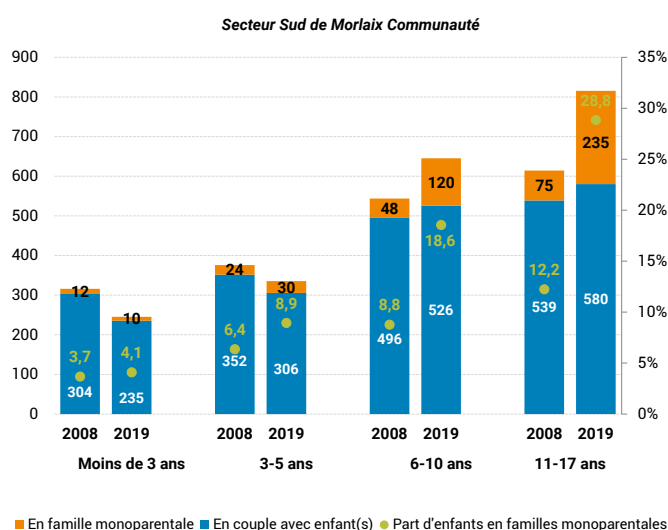
- Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté
- Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté
- Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Dans quels types de familles vivent-ils ?



Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 10 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 4,1% des enfants de cet âge.

En 2019, si 4% des moins de 3 ans de le Secteur Sud de Morlaix Communauté vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 29% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 17 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2019, 580 adolescents vivant au sein d'un couple et 240 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Nombre de mineurs selon le type de familles

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Les mineurs en famille monoparentale		Part parmi les mineurs en % (RP 2019)	Les mineurs au sein d'un couple parental		Part parmi les mineurs en % (RP 2019)
	2008	2019		2008	2019	
Botsorhel	16	20	30,8	69	45	69,2
Le Cloître-Saint-Thégonnec	37	35	19,3	110	146	80,7
Lannéanou	4	0	-	64	50	100,0
Pleyber-Christ	45	120	16,7	636	600	83,3
Plougonven	47	146	20,7	571	559	79,3
Plounéour-Ménez	42	74	23,1	253	247	76,9
Secteur Sud de Morlaix Communauté	191	395	19,3	1 704	1 647	80,7
Morlaix Communauté	2 088	2 417	19,3	11 033	10 099	80,7
Finistère	28 293	33 307	18,5	159 164	146 679	81,5
Bretagne	97 435	124 775	18,0	578 785	567 015	82,0
France métropolitaine	2 351 737	2 794 666	20,5	11 043 579	10 864 796	79,5

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

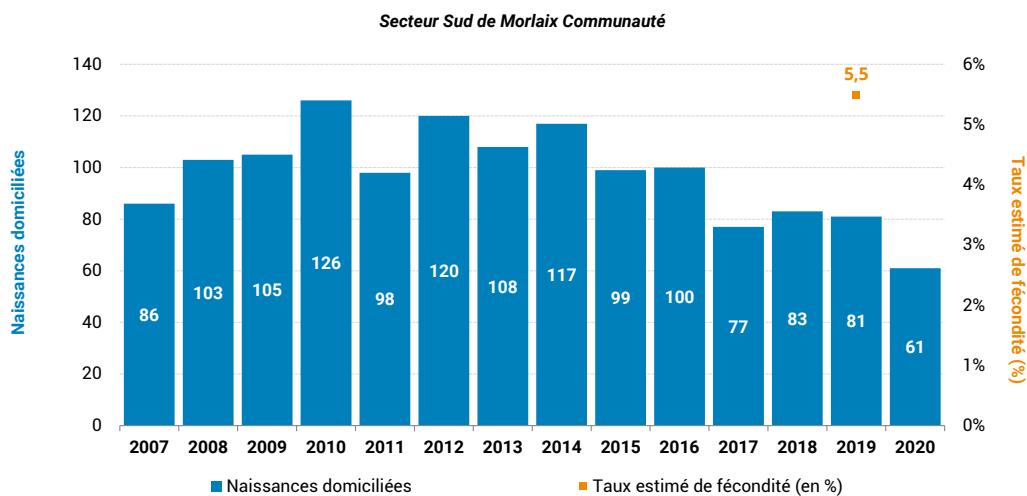
Lecture : En 2019, 395 mineurs du Secteur Sud de Morlaix Communauté vivent au sein d'une famille monoparentale, soit 19,3% des mineurs.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2006-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 81 naissances sont dénombrées sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit un taux de fécondité estimé de 5,5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2018 à 2020).

60 naissances domiciliées sont dénombrées en 2020 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Sur la période 2007-2020, il y a eu en moyenne 100 naissances par an. Avec 80 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020, le taux estimé de fécondité du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 6 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2019.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas – de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle.

DÉFINITIONS

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Nombre de naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2006-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de naissances domiciliées (moyenne lissée sur 3 ans)					Taux estimé de fécondité en 2019
	moy. 2006 - 2007 - 2008	moy. 2009 - 2010 - 2011	moy. 2012 - 2013 - 2014	moy. 2015 - 2016 - 2017	moy. 2018 - 2019 - 2020	
Botsorhel	4	4	2	4	3	5,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	12	11	9	8	4	3,3
Lannéanou	3	4	6	5	4	6,8
Pleyber-Christ	37	38	44	28	28	6,0
Plougonven	34	37	42	34	27	5,5
Plounéour-Ménez	16	16	12	13	9	4,8
Secteur Sud de Morlaix Communauté	106	110	115	92	75	5,5
Morlaix Communauté	689	684	644	571	501	5,4
Finistère	10 062	9 724	9 321	8 526	7 985	5,4
Bretagne	37 501	37 027	35 716	32 794	31 367	5,6
France métropolitaine	791 453	794 732	782 587	743 039	708 440	6,0

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté enregistre 75 naissances en moyenne par an. Le taux estimé de fécondité est de 5,5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2019.

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2004-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas

	Moins de 3 ans		3-5 ans		6-8 ans		9-11 ans		12-14 ans	
	RP 2019*	Solde migratoire**	RP 2019	Solde migratoire	RP 2019	Solde migratoire	RP 2019	Solde migratoire	RP 2019	Solde migratoire
Botsorhel	9	-5	8	+1	8	-1	11	+2	14	-9
Le Cloître-Saint-Thégonnec	24	+8	39	+12	37	+6	36	+1	25	-6
Lannéanou	11	-6	13	-2	11	-3	13	+4	7	-3
Pleyber-Christ	94	+3	116	+3	133	+4	121	+12	137	+10
Plougonven	78	-10	120	-2	137	+19	134	+40	123	+21
Plounéour-Ménez	35	+1	59	+19	53	+10	59	+21	54	-2
Secteur Sud de Morlaix Communauté	250	-10	355	+31	380	+36	374	+80	360	+11
Morlaix Communauté	1 627	+19	1 958	+100	2 165	+136	2 210	+190	2 359	+236
Finistère	25 207	+323	28 660	+1 505	30 925	+1 890	32 000	+2 265	33 249	+3 251
Bretagne	98 435	+1 873	110 781	+6 695	119 858	+9 346	124 483	+12 664	125 645	+15 077
France métropolitaine	2 114 649	-73 910	2 289 296	-28 204	2 385 281	+4 336	2 409 089	+38 188	2 380 640	+46 060

* Présents au RP 2019

** Solde migratoire depuis la naissance

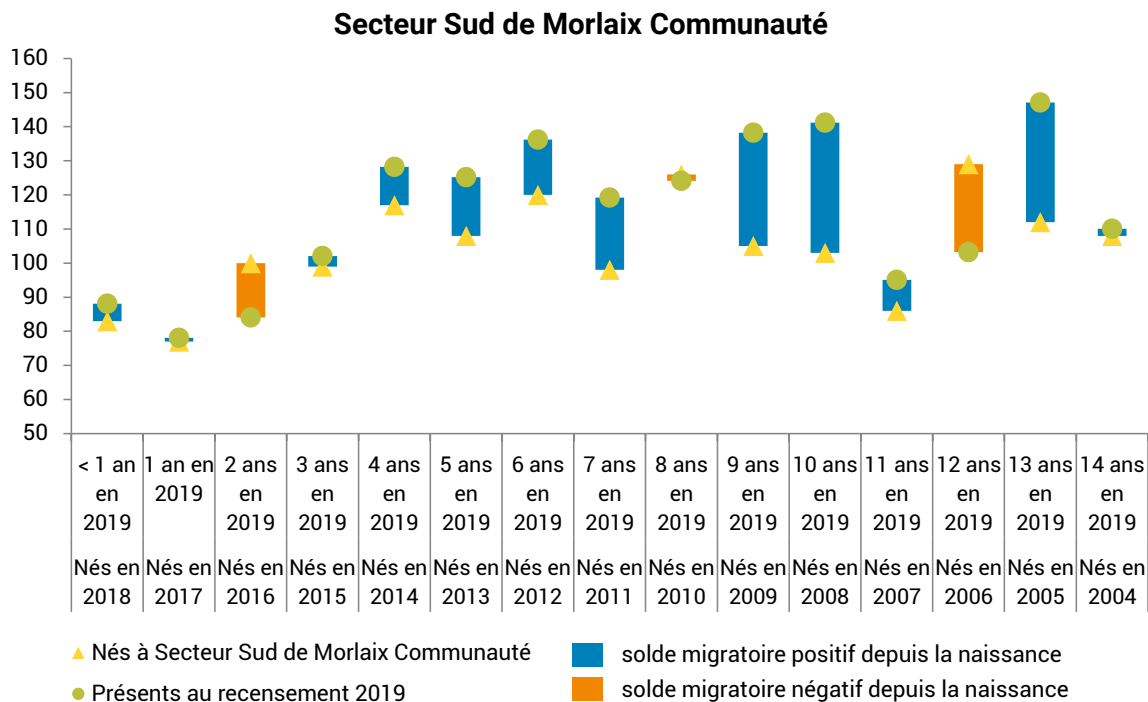
Lecture : La génération des enfants âgés de 6-8 ans au recensement 2019 correspond à 329 enfants nés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté et 380 enfants recensés en 2019. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2019 avec 36 arrivées de plus que les départs.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2004-2020 & RP 2019 - Traitements © Compas



lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2019 (01/01/2019) correspond à 120 enfants nés en 2012 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté et 136 enfants recensés au 1er janvier 2019. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2019 avec 16 arrivées de plus que les départs.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2019 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est à l'équilibre entre les départs et les arrivées pour les enfants de moins de 3 ans. Pour les 3-5 ans, les arrivées sont plus nombreuses que les départs (30 arrivées de plus que de départs d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans). Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est positif, la tendance est aux arrivées pour ces générations (110 arrivées de plus que les départs). Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont en nombre équivalent aux naissances correspondant à ces générations.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

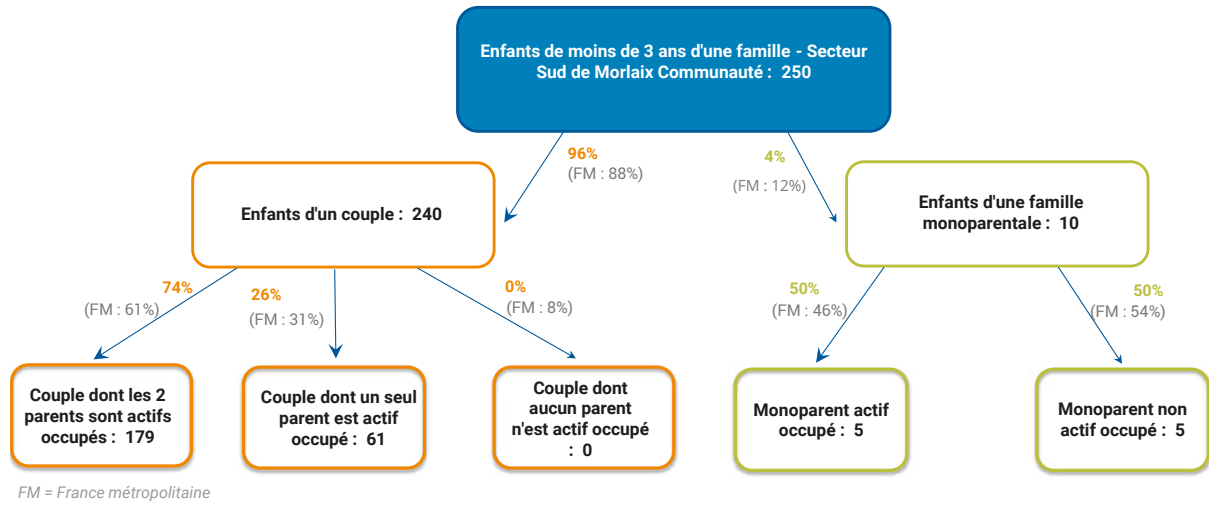
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



Quels sont les besoins en modes de garde ?

Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 179 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 74% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

96% des enfants de moins de 3 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté vivent avec leurs deux parents, soit 240 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 4% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 10 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

180 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 74% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 50% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

10 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 0% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 50% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (30% pour le Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (80% pour le Secteur Sud de Morlaix Communauté). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

Répartition des jeunes enfants vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Enfants de moins de 3 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi			Enfants de 3-5 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi		
	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.
Botsorhel	9	9	0	5	5	0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	17	17	0	28	28	0
Lannéanou	0	0	0	13	13	0
Pleyber-Christ	72	72	0	91	91	0
Plougonven	59	54	5	93	83	11
Plounéour-Ménez	27	27	0	46	46	0
Secteur Sud de Morlaix Communauté	184	179	5	276	265	11

nd : donnée non disponible

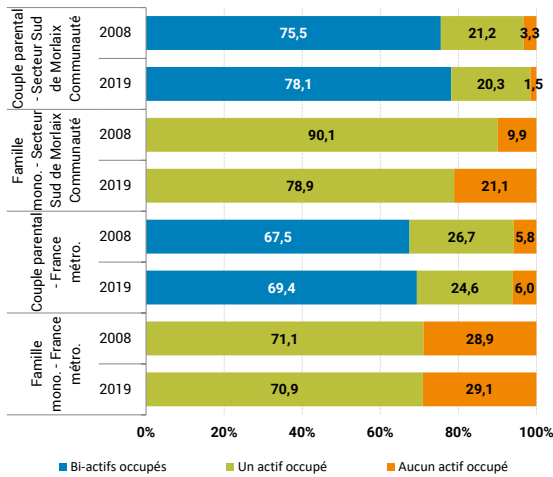
Lecture : Sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 184 enfants de moins de trois ans vivent au sein d'une famille où tous les parents travaillent, dont 179 enfants au sein d'un couple bi-actif en emploi et 5 enfants au sein d'une famille monoparentale active en emploi.

Quels sont les besoins en modes de garde ?



Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 78,1% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2019, 78% des couples parentaux et 79% des familles monoparentales vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +8,7 points et +8,0 points par rapport à la France métropolitaine. De plus, 20% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -4,3 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 2% des couples parentaux et 21% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

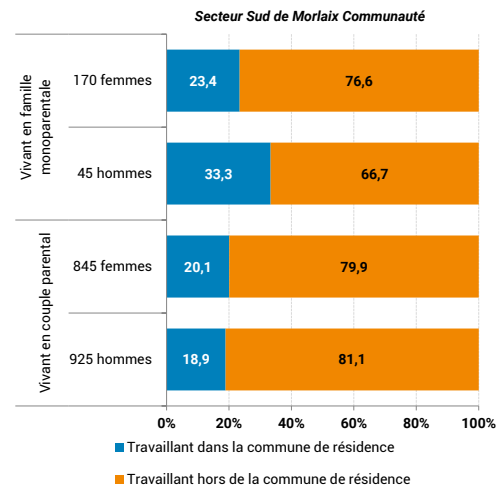
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les dix dernières années : +2,6 points sur la période 2008-2019. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est moins élevée que dix ans plus tôt (-11,2 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 170 femmes vivant en familles monoparentales, 23,4% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 67% des hommes (30 hommes) et 77% des femmes (130 femmes) sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Ces proportions sont respectivement de 81 et 80% pour les couples parentaux (soit 750 hommes et 680 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

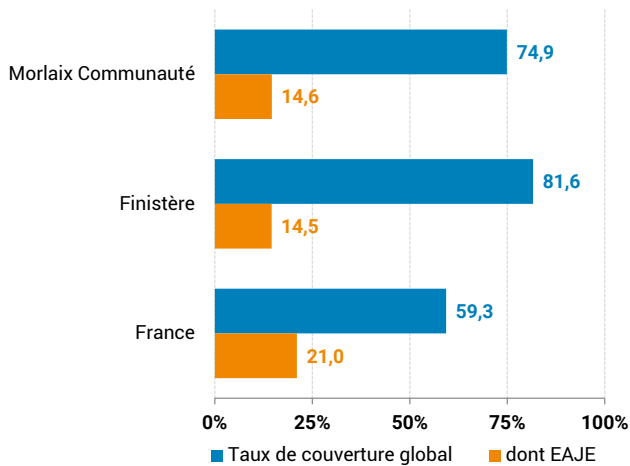
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2018 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Morlaix Communauté compte 74,9 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans dont 14,6 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle.

En 2018, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» de Morlaix Communauté est de 75%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

Fin 2016, Morlaix Communauté compte 7 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 238 places, soit 15 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 840 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et 20 places via un autre mode de garde «formel».

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre

total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne combleront pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.



Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans

Sources : Cnaf, 2013-2018 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Taux de couverture global (%)		
	2013	2018	Evolution 2013-2018
Botsorhel	112,5	60,9	-51,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	73,4	14,6	-58,8
Lannéanou	32,5	0,0	-32,5
Pleyber-Christ	83,5	66,2	-17,3
Plougouven	52,9	53,3	+0,4
Plounéour-Ménez	91,7	78,4	-13,3
Finistère	74,7	81,6	+6,9

Valeurs inférieures à celle du Finistère

Valeurs proches de celle du Finistère

Valeurs supérieures à celle du Finistère

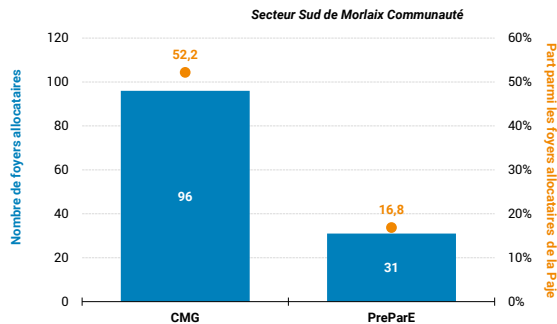
Lecture : En 2018, le Finistère compte 81,6 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (+6,9 points par rapport à 2013). Parmi celles-ci, 14,5 places sont en EAJE (+2,9 points depuis 2013).



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2020 - Traitements © Compas



Lecture : 52,2% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 96 foyers).

Fin 2020, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 30 foyers allocataires, soit 17% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 10% en France métropolitaine). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 100 foyers allocataires, soit 52% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 35%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8 h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

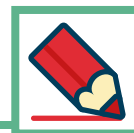
Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

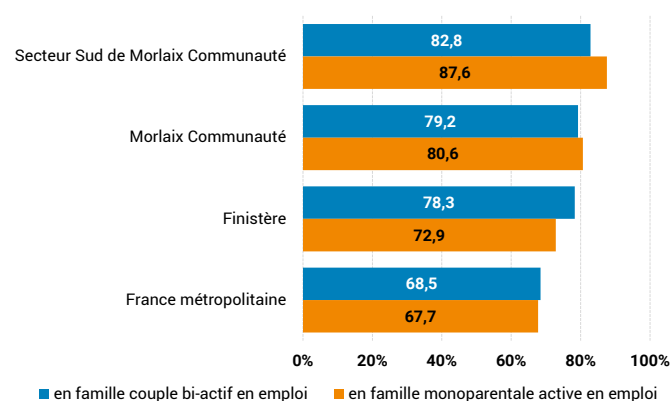
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?



Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 82,8% des enfants de 6-10 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 440 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 83% d'entre eux. C'est le cas de 110 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (88% d'entre eux).

Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (+14,4 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également plus élevée que celle de la France métropolitaine (+19,9 points).

Pour comparaison, sur Morlaix Communauté, 79% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (2 460 enfants), pour 81% des enfants du même âge en famille monoparentale (480 enfants). C'est le cas de 78 et 73% des enfants de 6-10 ans du Finistère.

LES ENFANTS

Répartition des enfants vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Enfants de 6-10 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi		
	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.
Botsorhel	6	6	0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	55	44	11
Lannéanou	23	23	0
Pleyber-Christ	181	149	31
Plougonven	198	159	40
Plounéour-Ménez	84	61	23
Secteur Sud de Morlaix Communauté	552	445	107

nd : donnée non disponible

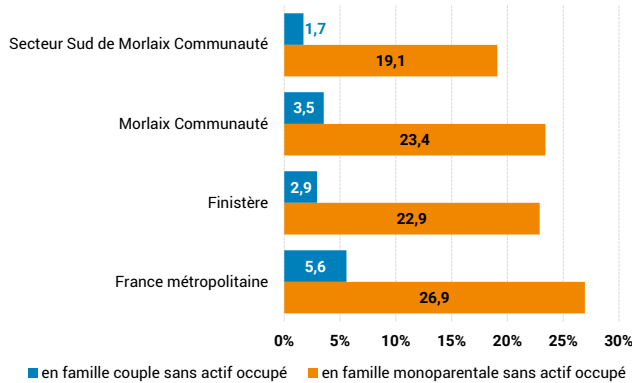
Lecture : Sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 552 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'une famille où tous les parents travaillent, dont 445 enfants au sein d'un couple bi-actif en emploi et 107 enfants au sein d'une famille monoparentale active en emploi.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 1,7% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

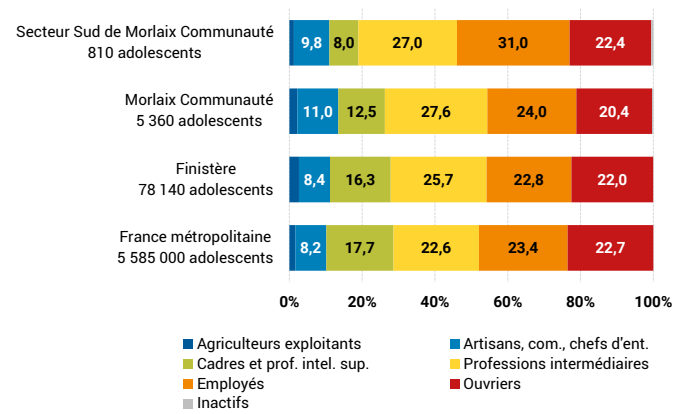
En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 2% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 19% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 10 et 40 adolescents.

En comparaison, ces parts sont de 4 et 23% pour Morlaix Communauté, 3 et 23% pour le Finistère et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est plus favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France métropolitaine.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

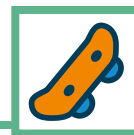
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 9,8% des adolescents de 11-17 ans habitant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 8% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est moins importante qu'à l'échelle de la France métropolitaine (18%). 31% des adolescents ont un référent employé (soit 7,6 points de plus qu'à l'échelle de la France métropolitaine) et 22% ont un référent ouvrier (part semblable à celle la France métropolitaine). Pour comparaison, sur Morlaix Communauté, 20% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 22% pour le Finistère et de 23% pour la France métropolitaine.

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Etude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Education Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille dont aucun des parents n'est actif occupé					
	ensemble		au sein d'un couple parental		au sein d'une famille monoparentale	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	6	16,7	6	50,0	0	-
Le Cloître-Saint-Thégonnec	15	27,1	0	-	15	100,0
Lannéanou	0	-	0	-	0	-
Pleyber-Christ	24	8,5	0	-	24	31,3
Plougonven	5	1,8	5	2,6	0	-
Plounéour-Ménez	5	3,7	0	-	5	16,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	55	6,7	11	1,9	45	19,1
Morlaix Communauté	474	8,8	139	3,5	334	23,4
Finistère	5 865	7,5	1 773	2,9	4 092	22,9
Bretagne	21 602	7,3	6 544	2,9	15 058	23,0
France métropolitaine	611 796	11,0	232 765	5,6	379 031	26,9

nd : donnée non disponible

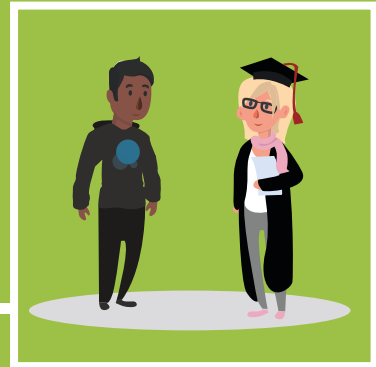
Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 55 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 6,7% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 10 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (1,7% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 45 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (19,1% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? _____ p.68

LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? _____ p.71

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES



407 jeunes de 18-24 ans

-4% entre 2013 et 2019

4% de la population a entre 18 et 24 ans



27%

des jeunes vivent en logement autonome

29%



haut niveau

10%



bas niveau

Niveaux de formation des 20-24 ans



76%

des jeunes sont en activité



16%

des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi

CDI,
fonction
publique

40%



Type de contrat des 15-24 ans en emploi



26%

des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. ABC)

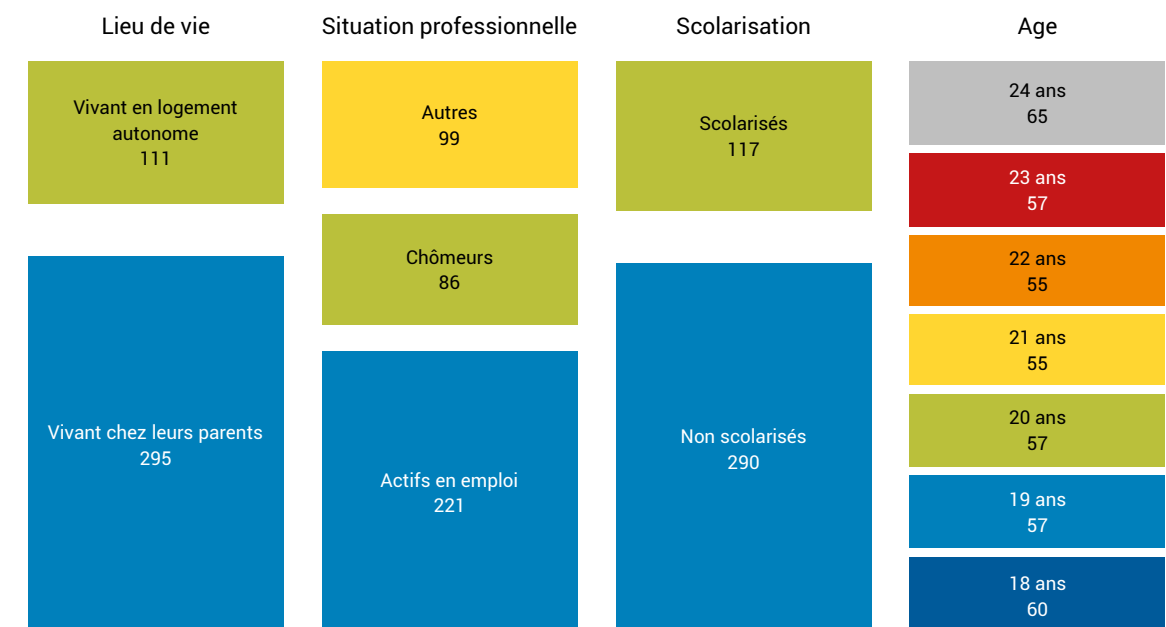


Qui sont les jeunes adultes ?

Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Les 407 jeunes de 18-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté



Lecture : En 2019, parmi les 407 jeunes de 18-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 295 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 170 femmes et 240 hommes ont 18-24 ans, soit 410 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 21% des jeunes soit 90. Par ailleurs, 54% occupent un emploi, soit environ 220. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 29% poursuivent leurs études et 71% ne sont plus scolarisés. Enfin, 73% des jeunes du Secteur Sud de Morlaix Communauté vivent chez leurs parents, c'est le cas de 46% d'entre eux sur Morlaix Communauté et 53% sur la France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par

les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

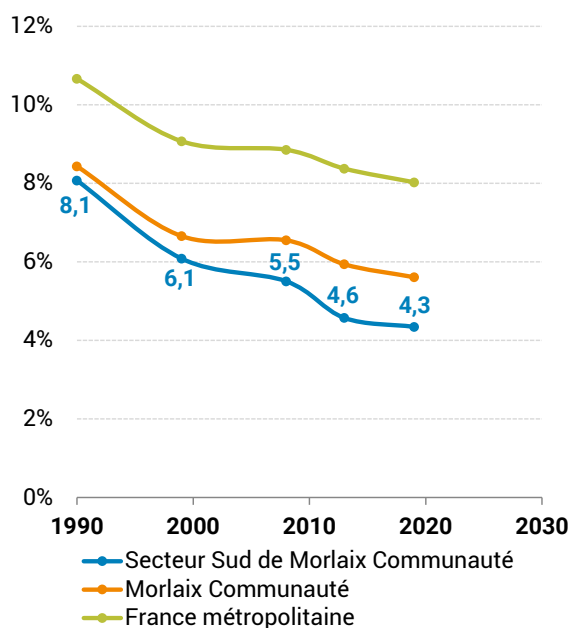
La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.

Qui sont les jeunes adultes ?



Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les jeunes de 18-24 ans représentent 4,3% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté a diminué, passant ainsi de 710 jeunes en 1990 à 410 en 2019. Sur les dix dernières années (2008-2019), leur nombre a diminué de 17%, soit 90 jeunes de moins par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 6% à 4% de la population en 2019.

Jeunes en logement autonome

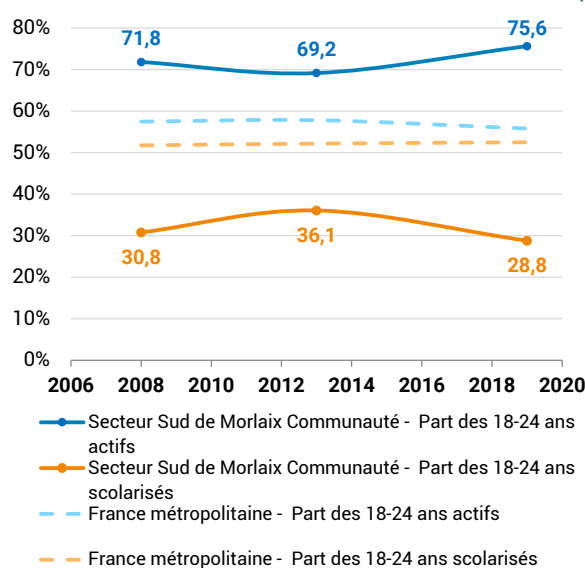
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 14% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 120 jeunes. Les 570 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est aussi importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. En effet, 60 hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome et 60 femmes du même âge. Les jeunes autonomes vivent le plus souvent en couple sans enfant.

Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut-elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 28,8% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 120 jeunes scolarisés et 310 jeunes actifs, soit respectivement 29 et 76% de l'ensemble des 18-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2019 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% sur la France métropolitaine. Depuis 2008, la part des jeunes actifs a augmenté de 3,8 points sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés est restée stable entre 2008 et 2019. 29% des jeunes du Secteur Sud sont ainsi scolarisés en 2019.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

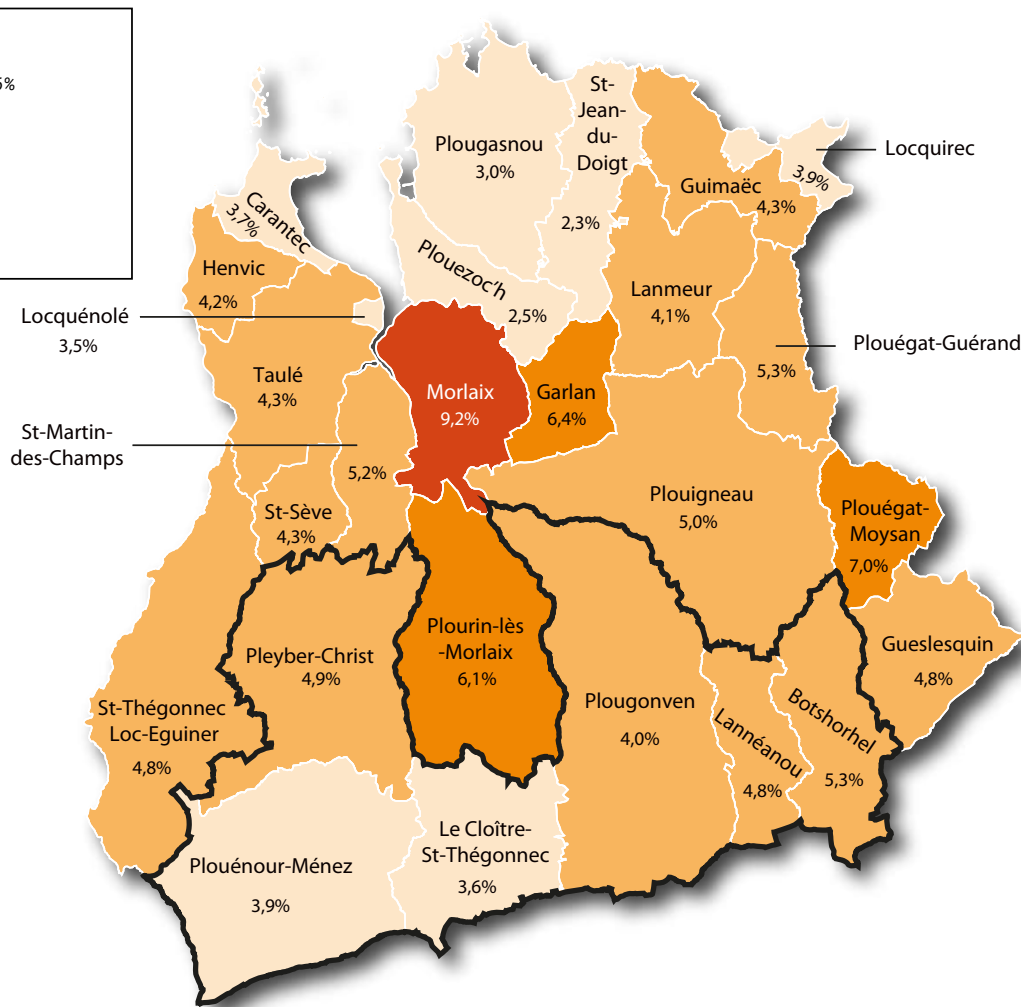
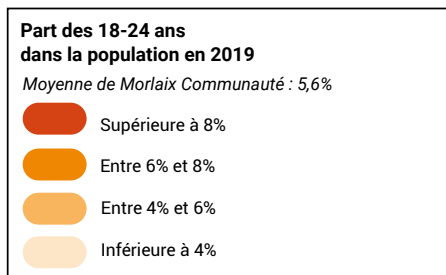
Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Les jeunes adultes

Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Evolution 2008-2019		Part des 18-24 ans dans la population 2019
	1990	2008	2019	Nbre	Part (%)	
Botshorhel	58	27	23	-4	-13,6	5,3
Le Cloître-Saint-Thégonnec	39	36	24	-12	-32,8	3,6
Lannéanou	19	13	17	+4	+30,8	4,8
Pleyber-Christ	204	181	155	-26	-14,2	4,9
Plougonven	318	183	138	-45	-24,5	4,0
Plouénour-Ménez	72	53	49	-3	-6,4	3,9
Secteur Sud de Morlaix Communauté	710	492	407	-85	-17,3	4,3
Morlaix Communauté	5 341	4 246	3 625	-621	-14,6	5,6
Finistère	85 910	71 141	68 062	-3 079	-4,3	7,4
Bretagne	295 154	264 246	254 807	-9 439	-3,6	7,6
France métropolitaine	6 038 169	5 503 330	5 226 194	-277 136	-5,0	8,0

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

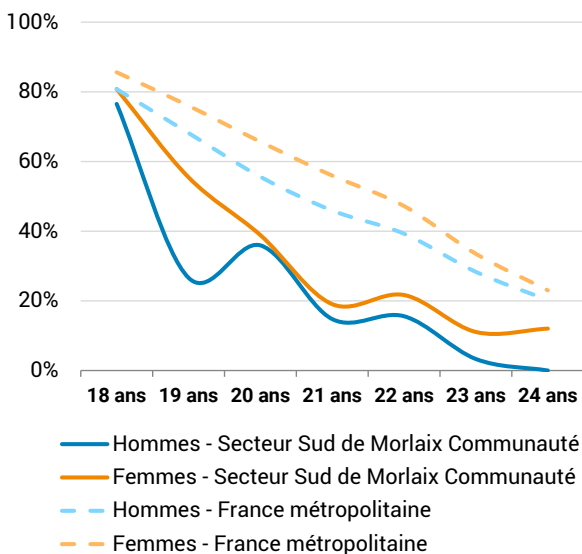
Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 407 jeunes de 18-24 ans en 2019, représentant 4,3% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2019 ils ont connu une évolution de -17,3%, soit -85 jeunes de 18-24 ans sur la période.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 12% des femmes de 24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont scolarisées.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 120 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2019, soit 29% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 77% des hommes et 81% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 0 et 12% à 24 ans.

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.

Niveau de formation des jeunes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	15-19 ans				20-24 ans			
	Bas niveau de formation	Niveau CAP/BEP	Niveau Bac	Haut niveau de formation	Bas niveau de formation	Niveau CAP/BEP	Niveau Bac	Haut niveau de formation
Botsorhel	0,0	33,3	66,7	0,0	11,1	22,2	55,6	11,1
Le Clôître-Saint-Thégonnec	0,0	33,5	66,5	0,0	15,3	15,2	54,0	15,5
Lannéanou	50,0	0,0	50,0	0,0	8,3	33,3	50,0	8,3
Pleyber-Christ	47,8	8,7	43,5	0,0	10,8	16,1	45,2	28,0
Plougonven	35,0	25,0	40,0	0,0	5,2	9,6	43,2	42,0
Plounéour-Ménez	14,3	0,0	85,7	0,0	21,9	9,4	53,1	15,6
Secteur Sud de Morlaix Communauté	34,5	15,6	49,9	0,0	10,4	14,0	46,6	28,9
Morlaix Communauté	39,1	19,6	40,7	0,5	12,5	20,9	40,1	26,4
Finistère	39,5	21,5	37,6	1,4	12,0	18,9	38,1	31,1
Bretagne	39,9	22,2	36,8	1,2	12,3	20,0	36,3	31,5
France métropolitaine	44,8	21,5	32,6	1,2	16,5	20,0	34,0	29,6

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

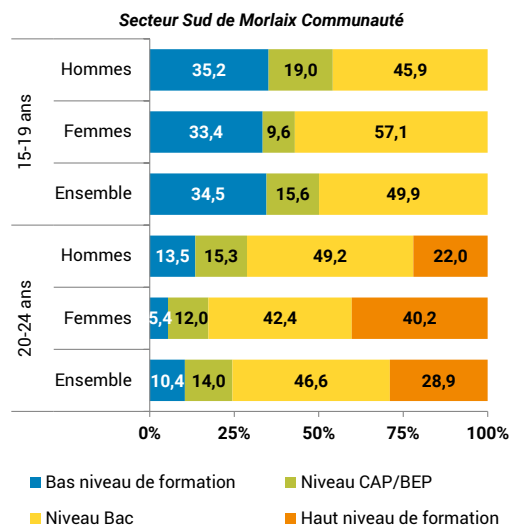
Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2019, 28,9% des 20-24 ans non scolarisés du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont un haut niveau de formation.

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 22% des hommes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation.

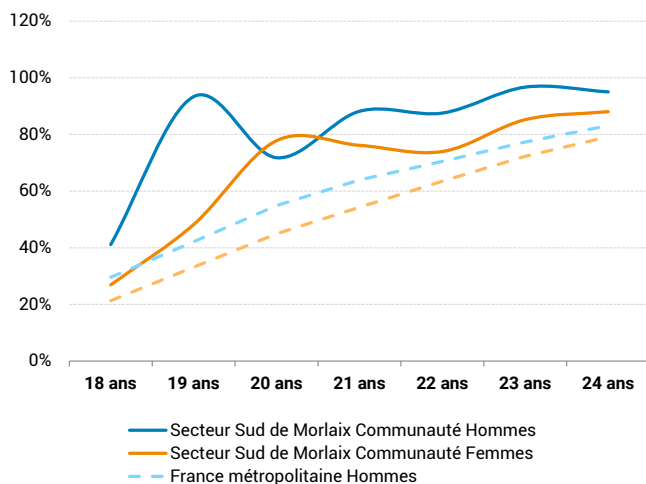
L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus « favorables » que les hommes. Dans le cas du Secteur Sud de Morlaix Communauté, 33% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (10 femmes) contre 35% pour les hommes (10 hommes), tandis que cela concerne 5% des femmes de 20-24 ans (moins de 10 femmes) et 13% des hommes de cette tranche d'âge (20 hommes).



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 41,1% en 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

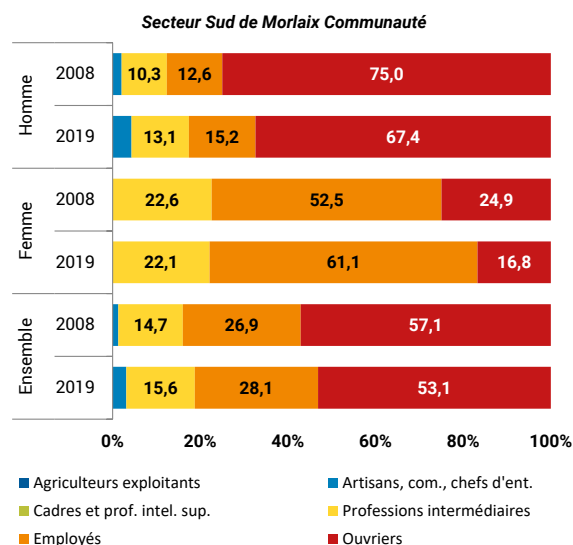
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 41 et 27% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 88 et 76% à 21 ans et de 95 et 88% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté que sur la France métropolitaine (19,8 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2019, 310 jeunes de 18-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 76%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 82% contre 67%.

De plus, 24 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 20 occupés et 4 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 7% sur cette tranche d'âge. Ces 24 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 8% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 0% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2019, dans le territoire d'étude, si 0% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres et 16% de profession intermédiaire (50 jeunes), 28% sont employés (90 jeunes) et 53% sont ouvriers (170 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2008 : moins d'ouvriers (-3,9 points).

On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (50,7 points d'écart, soit 160 hommes contre 20 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (45,9 points d'écart, soit 60 femmes contre 30 hommes).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		Cadres et prof. intellectuelles sup.		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Botsorhel	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-	10	100,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	0	-	0	-	0	-	5	33,1	5	33,1	5	33,9
Lannéanou	0	-	0	-	0	-	0	-	5	20,0	20	80,0
Pleyber-Christ	0	-	5	7,1	0	-	20	28,6	10	14,3	35	50,0
Plougouven	0	-	0	-	0	-	20	14,3	50	35,7	71	50,0
Plounéour-Ménez	0	-	5	8,3	0	-	5	8,3	20	33,3	30	50,0
Secteur Sud de Morlaix Communauté	0	0,0	10	3,1	0	0,0	50	15,6	90	28,1	170	53,1
Morlaix Communauté	5	0,3	30	1,6	46	2,6	324	17,9	614	33,8	796	43,8
Zone d'emploi de Morlaix	15	0,4	45	1,2	96	2,5	690	17,8	1 285	33,2	1 744	45,0
Finistère	104	0,3	376	1,3	1 488	5,0	6 061	20,2	11 836	39,4	10 156	33,8
Bretagne	393	0,3	1 568	1,4	6 214	5,4	23 438	20,4	42 345	36,9	40 952	35,6
France métropolitaine	8 839	0,4	42 785	1,9	154 512	6,8	527 357	23,3	853 741	37,6	680 644	30,0

* part parmi les 15-24 ans actifs occupés

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : 170 jeunes de 15-24 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont ouvriers soit 53,1% des 15-24 ans en emploi.

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Salariés en contrat précaire		Salariés à temps partiel	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Botsorhel	5	50,0	5	50,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	5	33,9	5	33,9
Lannéanou	5	20,0	0	-
Pleyber-Christ	35	53,8	5	7,7
Plougouven	101	71,4	20	14,3
Plounéour-Ménez	35	63,6	5	9,1
Secteur Sud de Morlaix Communauté	185	59,7	40	12,9
Morlaix Communauté	1 013	57,1	239	13,5
Zone d'emploi de Morlaix	2 144	56,3	559	14,7
Finistère	16 698	56,9	5 096	17,4
Bretagne	63 086	56,3	19 385	17,3
France métropolitaine	1 183 096	54,0	403 569	18,4

* part parmi les salariés de 15-24 ans

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

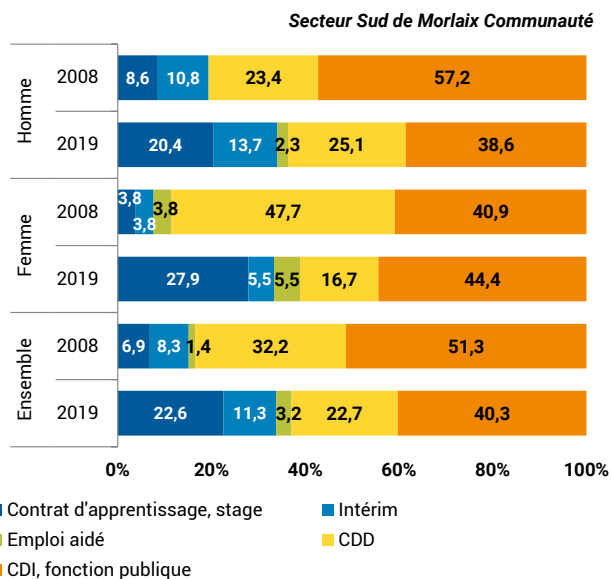
Lecture : 185 salariés de 15-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté ont un contrat précaire, soit 59,7% des salariés de cet âge.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 22,6% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2019, 190 jeunes de 15-24 ans vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 60% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (23% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2008, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+29%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+11,0 points en dix ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (7,5 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en CDD (8,4 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2018).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

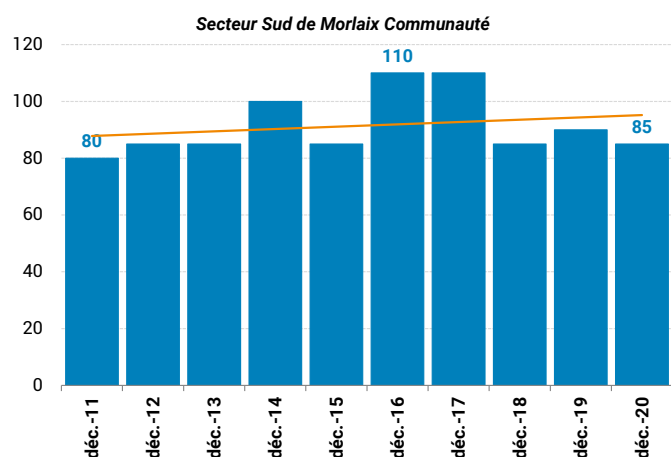
L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Source : Dares, 2011-2020 - Traitements © Compas



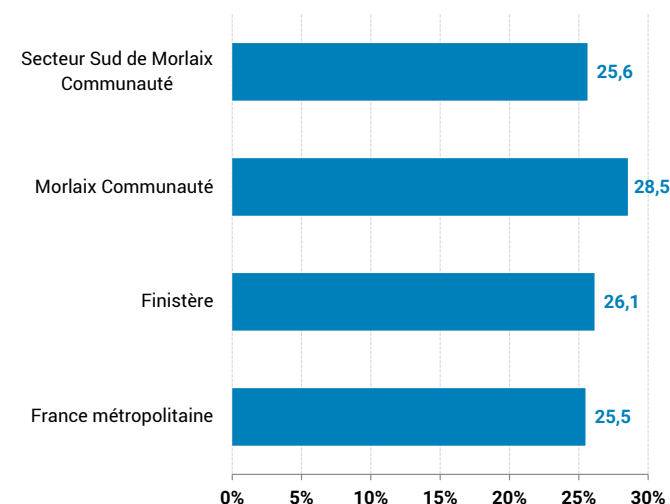
Lecture : Au 31/12/2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 85 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de moins de 25 ans.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 90 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de moins de 25 ans au 4ème trimestre 2020, soit environ 10 de plus que fin du 4ème trimestre 2011.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Indice de chômage des jeunes (catégories ABC)

Sources : Dares, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Au 4ème trimestre 2020, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 25,6% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 26% au 4ème trimestre 2020 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Cet indice est moins élevé que celui observé sur Morlaix Communauté (29%).

DÉFINITIONS

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

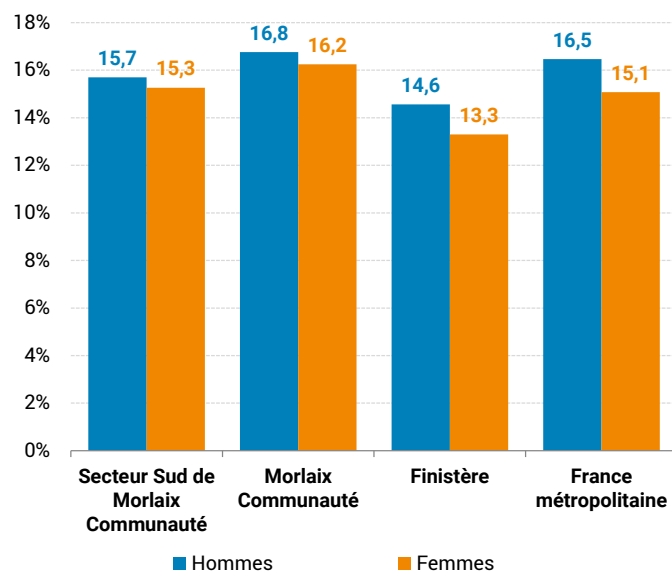
Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Jeunes adultes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 15,7% des hommes de 15-24 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont ni en emploi ni en formation.

En 2019, 120 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 16% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes et femmes de cet âge sont autant concernés les uns que les autres par cette situation (16%).

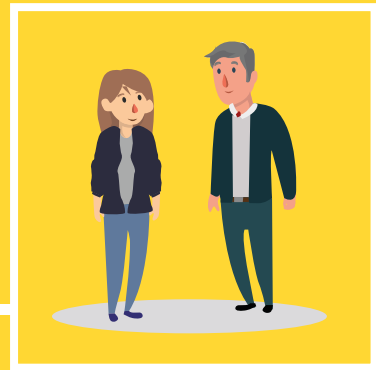
Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation s'est stabilisé depuis 2008, et atteint un total de 70 personnes en 2019. 50 femmes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2019, soit une stabilisation par rapport à 2008.

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? _____ p.80

LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? _____ p.82

LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Ces derniers mois nous avons beaucoup entendu parler des étudiants qui subissent de plein fouet la pandémie actuelle soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi la crise actuelle et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

A l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer

les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidant sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petits-enfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

Homme actif
Femme seule
Couple sans enfant
Femme active
Personne seule
Retraité Niveau de vie
Ménage sans enfant
Etudiant Taux de pauvreté
Homme seul

CHIFFRES CLÉS

LES MÉNAGES SANS ENFANT

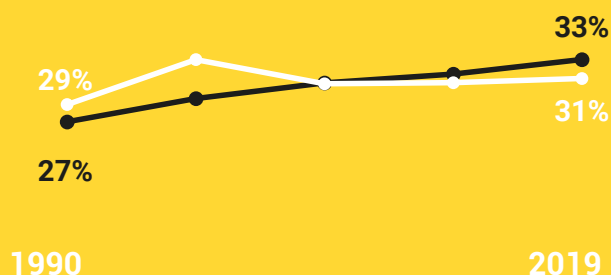
2 866 ménages sans enfant, soit **70%** des ménages



1 375
personnes seules
33%
des ménages



1 291
couples sans enfant
31%
des ménages



+6 pts
Part des personnes seules

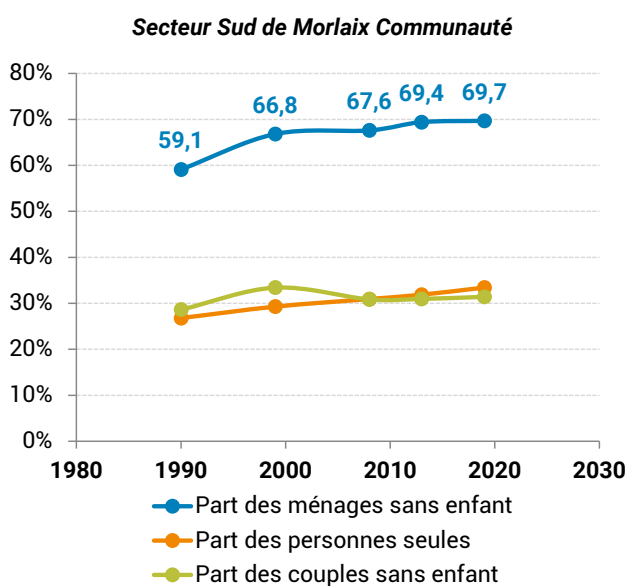
+2 pts
Part des couples sans enfant



Combien de ménages sans enfant ?

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 69,7% des ménages sont des ménages sans enfant.

En 2019 comme en 1990, une part considérable des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté n'a pas d'enfant : 70% en 2019 contre 59% en 1990. Parmi les 2 870 ménages sans enfant recensés en 2019, 1 370 sont des personnes vivant seules et 1 290 sont des couples sans enfant.

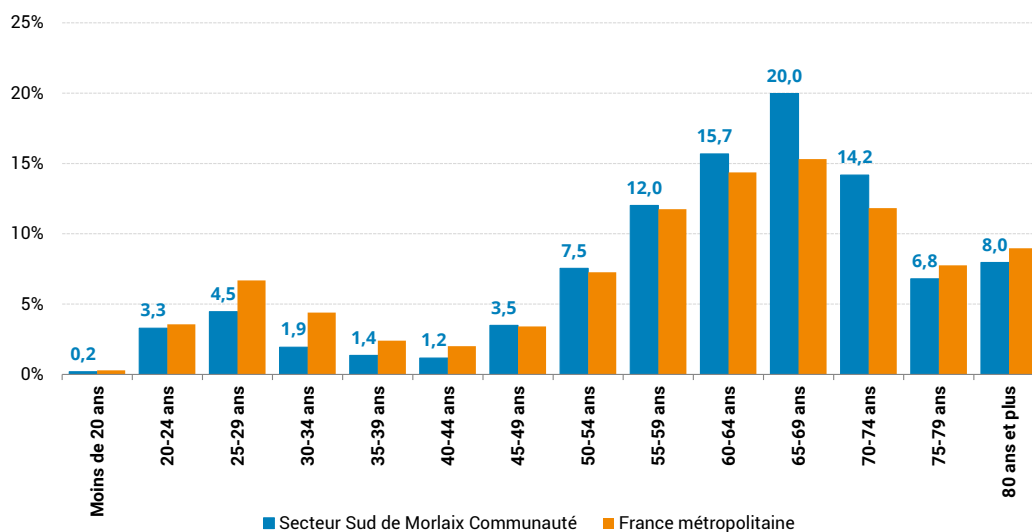
Les 200 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Les ménages sans enfant

Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les 65-69 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 20% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 77% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 1 980 personnes. Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 4% des couples sans enfant (120 personnes), les 55-59 ans 12% (310 personnes) et les 65-69 ans 20% (520 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.



Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	163	78,4	85	40,9	45	21,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	173	62,1	79	28,4	75	26,8
Lannéanou	127	76,0	60	35,9	65	38,9
Pleyber-Christ	984	69,6	500	35,4	435	30,8
Plougonven	1 026	69,8	448	30,5	519	35,3
Plounéour-Ménez	394	68,3	202	35,1	153	26,5
Secteur Sud de Morlaix Communauté	2 866	69,7	1 375	33,4	1 291	31,4
Morlaix Communauté	22 778	74,0	12 375	40,2	8 971	29,2
Finistère	315 059	72,7	176 143	40,7	118 300	27,3
Bretagne	1 106 160	71,4	600 210	38,7	436 993	28,2
France métropolitaine	20 131 719	68,9	10 815 644	37,0	7 733 453	26,5

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

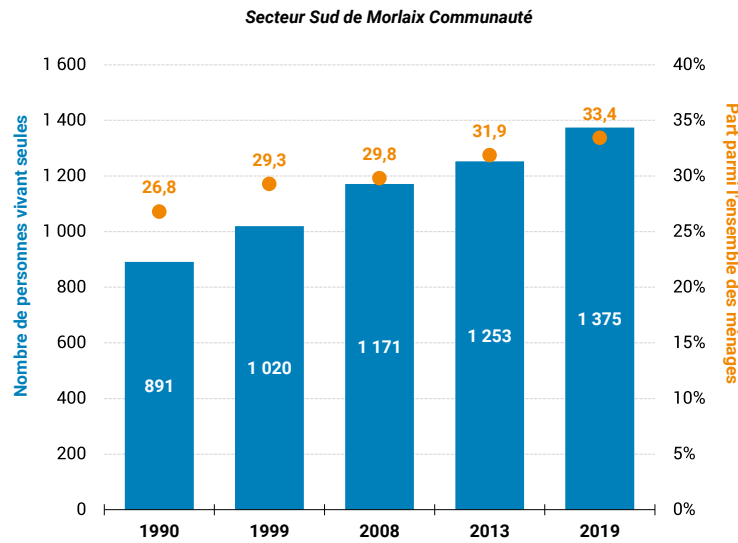
Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 2 866 ménages sans enfant en 2019, soit 69,7% de l'ensemble des ménages.



Qui sont les personnes vivant seules ?

Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

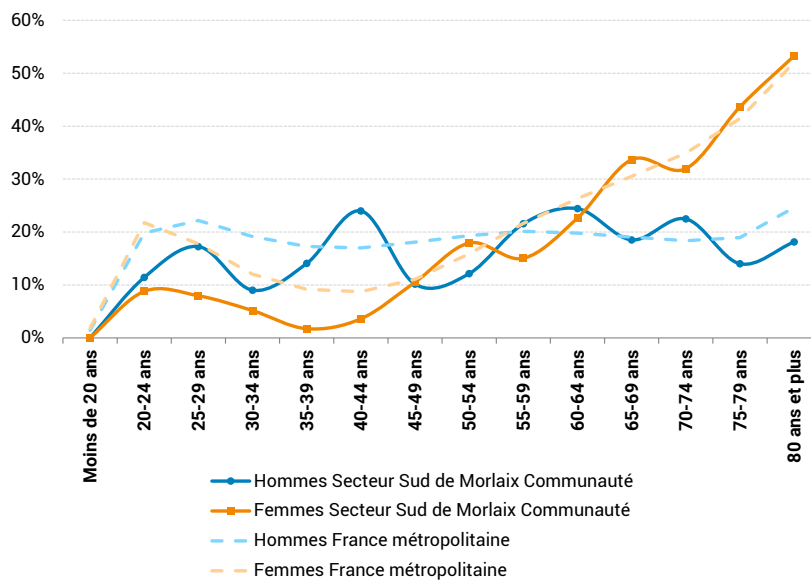


Lecture : En 2019, 1 375 personnes vivent seules sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 33,4% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté depuis 2013. En effet, la hausse de 120 personnes porte à 1 370 le nombre de personnes vivant seules en 2019. Pourtant, leur part parmi l'ensemble des ménages reste stable. Ils représentent ainsi 33% des ménages en 2019.

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



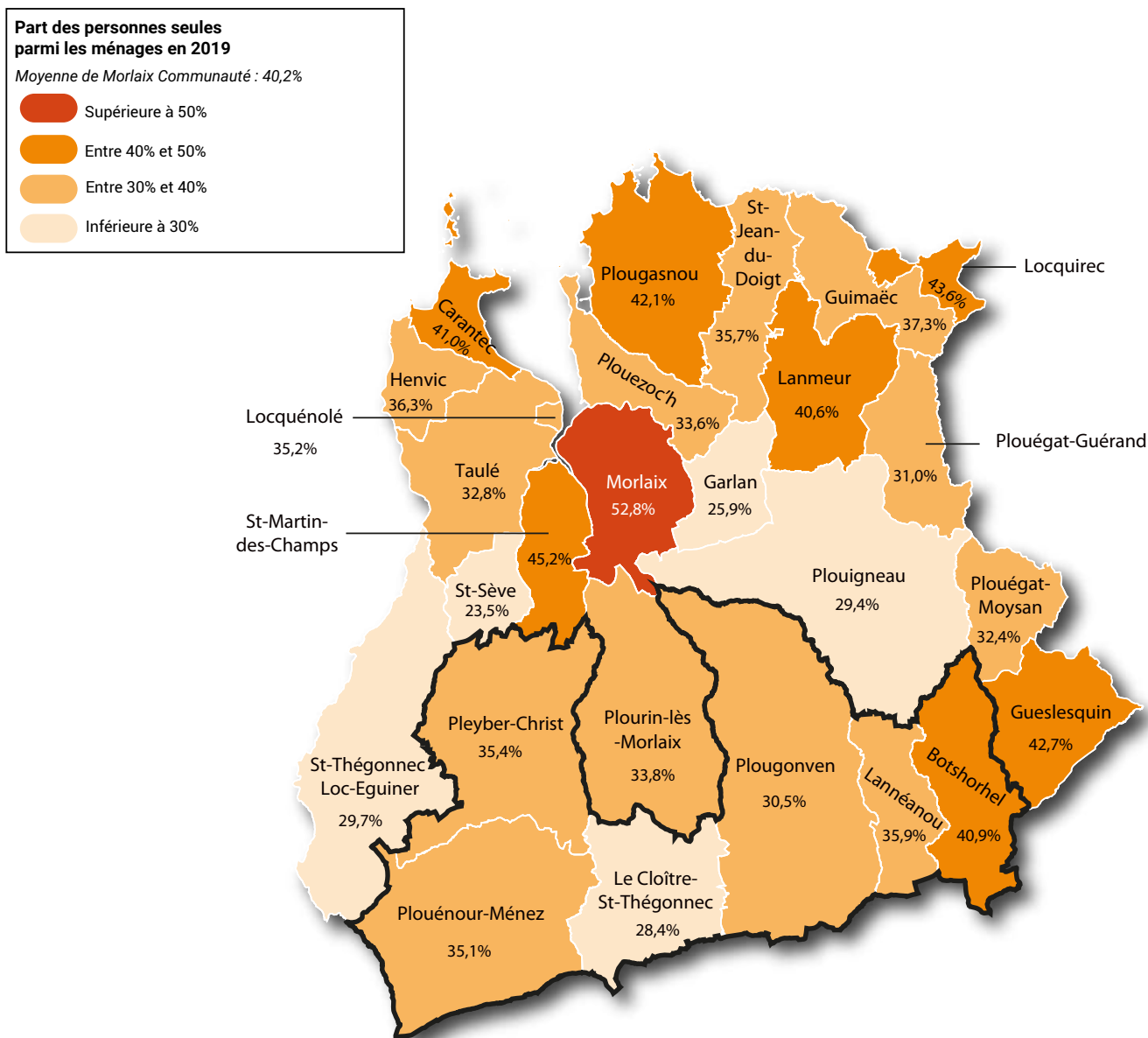
Lecture : 5,2% des femmes de 30-34 ans vivent seules sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 73% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 44% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 19% des hommes aux mêmes âges.



Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



LES MÉNAGES SANS ENFANT

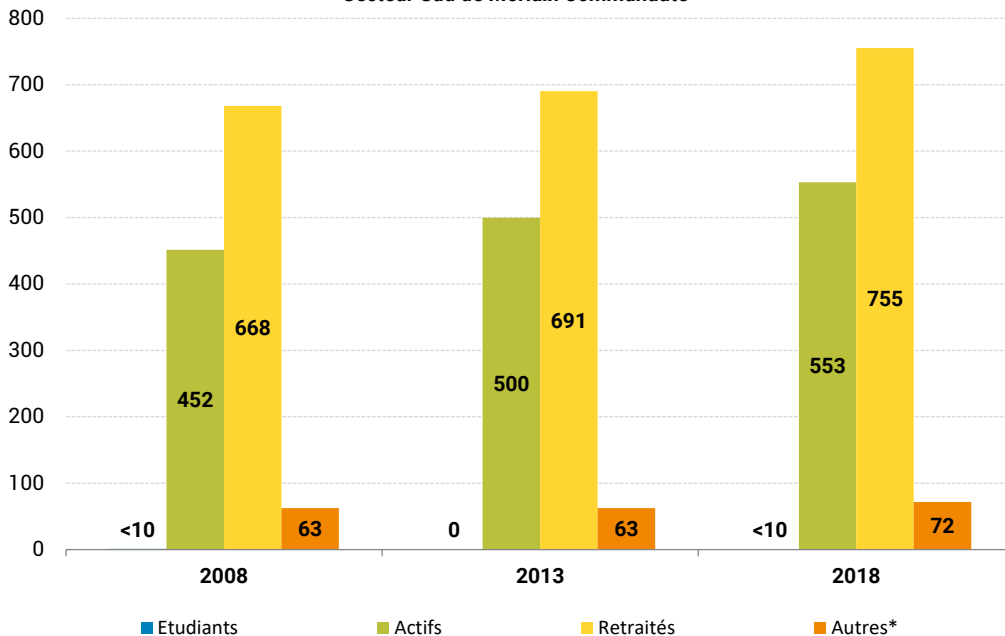


Qui sont les personnes vivant seules ?

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Secteur Sud de Morlaix Communauté



* femmes / hommes au foyer, autres inactifs

Lecture : En 2018, 755 adultes vivant seuls sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sont des retraités.

Parmi les 1 380 adultes qui vivent seuls en 2018, les retraités sont les plus nombreux : 760 personnes soit 55% des adultes vivant seuls. Comme en 2018, les retraités représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 56% d'entre eux en 2008 (670 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes vivant seules	Répartition des personnes vivant seules			
		% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Botsorhel	81	0,0	42,7	51,2	6,1
Le Cloître-Saint-Thégonnec	85	0,0	42,4	52,9	4,7
Lannéanou	62	0,0	45,0	51,7	3,3
Pleyber-Christ	502	0,2	41,3	53,2	5,3
Plougonven	448	0,0	37,6	58,0	4,3
Plounéour-Ménez	204	0,0	38,8	54,1	7,2
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 381	0,1	40,1	54,7	5,2
Morlaix Communauté	12 323	1,9	40,3	51,1	6,8
Finistère	174 165	4,6	43,3	45,7	6,4
Bretagne	592 316	5,0	44,2	44,9	5,9
France métropolitaine	10 687 726	4,8	47,7	41,7	5,9

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2018, 40,1% des personnes vivant seules du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont des actifs.

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.88

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? _____ p.95

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.97

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.99

LES 75 ANS ET PLUS

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ? _____ p.102

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.104

Baromètre - La fragilité des personnes âgées _____ p.106

LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention : combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

Lien social Sous-peuplement
60-74 ans
EHPAD **Seniors actifs**
Intergénérationnel **Isolement**
Perte d'autonomie **Services d'aides**
60 ans et plus
Accès aux soins **Difficultés de mobilités**
Personnes âgées
Dépendance **Repli sur soi**
75 ans et plus **Inclusion numérique**
Vieillesse **Parcours logement**
Aidants **Accès aux droits**
Seul à domicile

CHIFFRES CLÉS

LES SENIORS



2 926 seniors de 60 ans et plus

+11% entre 2013 et 2019

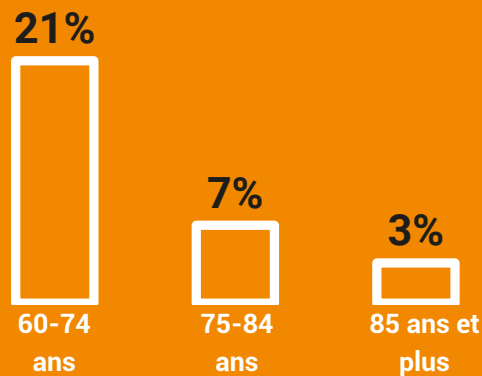
31% de la population a 60 ans et plus



960 personnes âgées de 75 ans et plus

-5% entre 2013 et 2019

10% de la population a 75 ans et plus



Part parmi la population totale



+18%

Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2029



44%

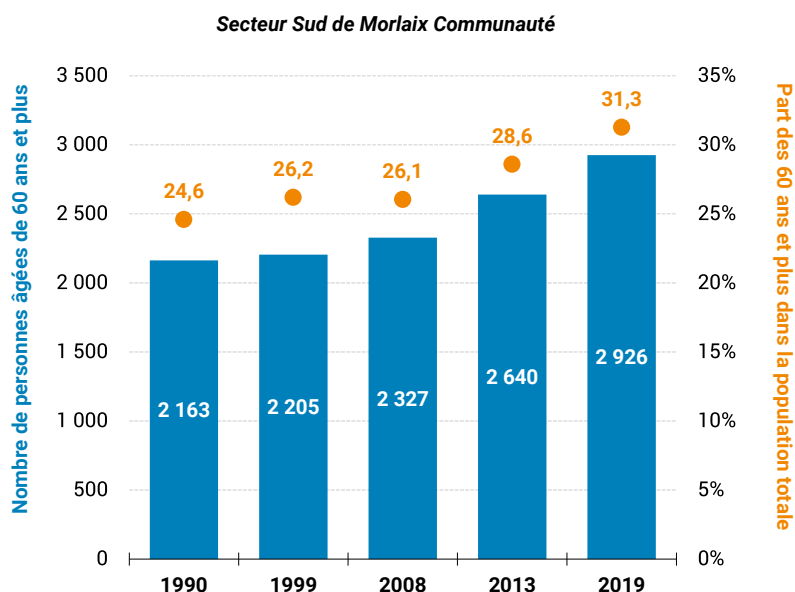
des 75 ans et plus seuls à domicile



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

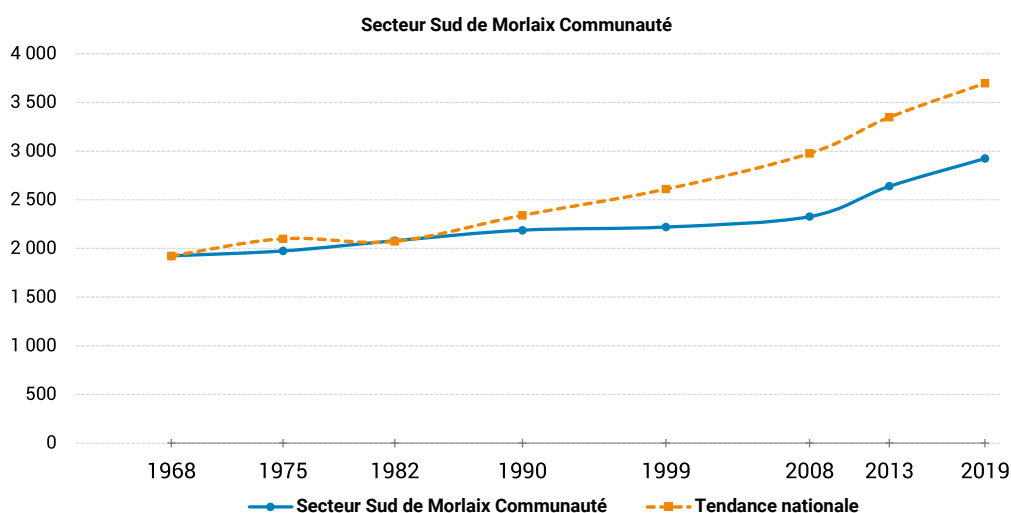


Lecture : En 2019, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 31,3% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 2 926 personnes.

Près de 31% des habitants du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont âgés de 60 ans et plus en 2019. A titre de comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Secteur Sud de Morlaix Communauté si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 2 926 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 3 699 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû moins rapidement sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Si le Secteur Sud de Morlaix Communauté avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, le territoire compterait près de 3 700 personnes âgées de 60 ans et plus en 2019, soit 770 personnes de plus que ce qu'elle ne compte réellement.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

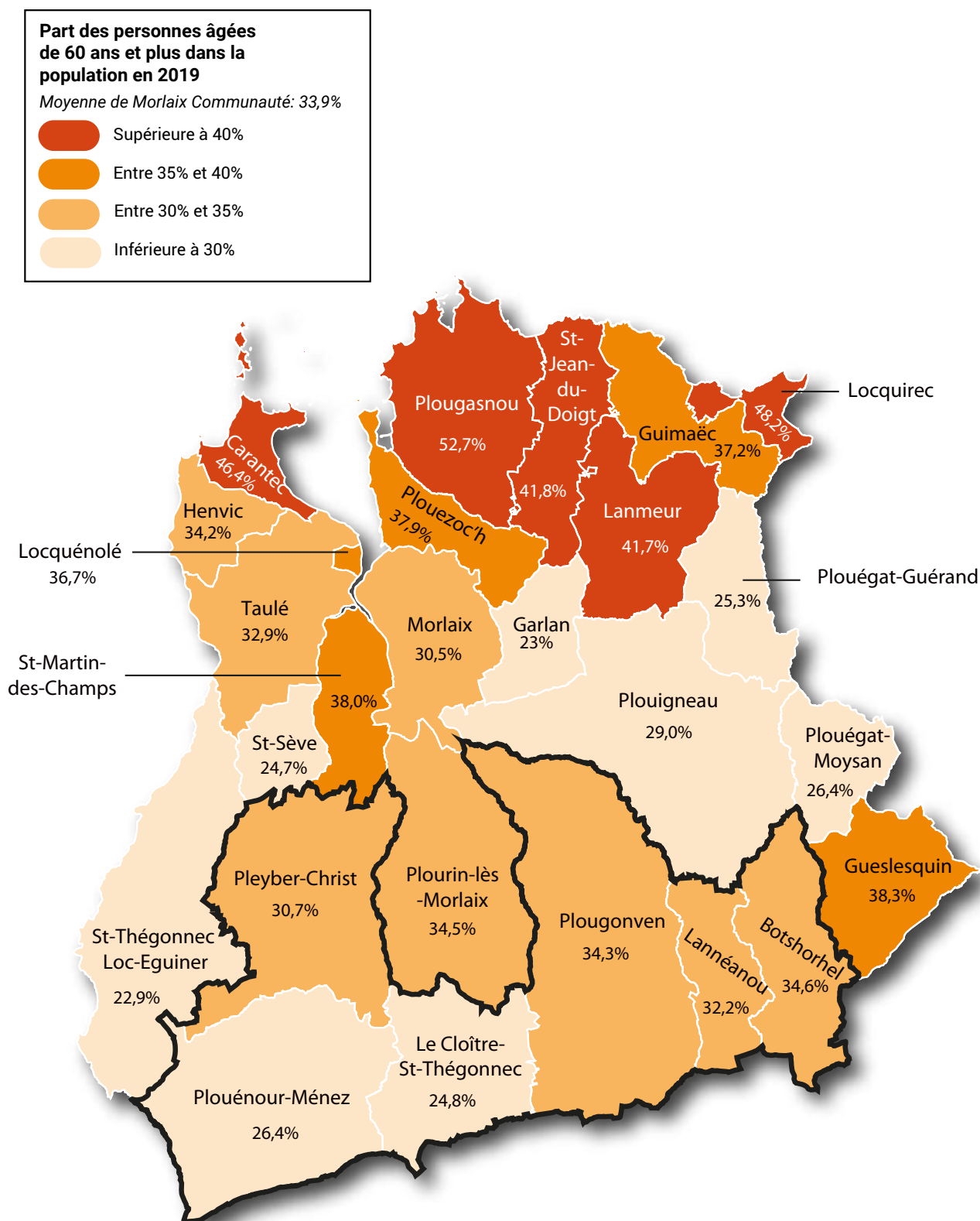




TABLEAU DÉTAILLÉ

Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	101	23,4	31	7,2	17	3,9
Le Cloître-Saint-Thégonnec	113	17,2	33	5,0	17	2,6
Lannéanou	82	23,4	23	6,6	8	2,3
Pleyber-Christ	647	20,3	221	6,9	110	3,5
Plougouven	781	22,6	259	7,5	145	4,2
Plounéour-Ménez	242	18,9	65	5,1	31	2,4
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 966	21,0	632	6,8	328	3,5
Morlaix Communauté	13 820	21,4	5 138	8,0	2 965	4,6
Finistère	173 724	19,0	65 473	7,2	34 903	3,8
Bretagne	609 643	18,2	230 933	6,9	122 973	3,7
France métropolitaine	10 873 143	16,7	4 014 822	6,2	2 157 024	3,3

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Les 1 966 personnes âgées de 60-74 ans représentent 21,0% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Population âgée de 60 ans et plus								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019
Botsorhel	200	155	176	144	132	125	124	149	-25,7	+19,5
Le Cloître-Saint-Thégonnec	148	155	148	144	128	135	174	163	+10,2	-6,1
Lannéanou	144	160	60	120	104	98	99	113	-21,5	+13,7
Pleyber-Christ	436	535	660	676	740	755	869	978	+124,3	+12,6
Plougouven	536	590	740	820	804	948	1 043	1 186	+121,2	+13,6
Plounéour-Ménez	460	380	296	284	312	267	330	338	-26,6	+2,2
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 924	1 975	2 080	2 188	2 220	2 327	2 640	2 926	+52,1	+10,8
Morlaix Communauté	13 332	14 750	14 448	15 676	16 564	17 752	19 643	21 922	+64,4	+11,6
Finistère	145 176	164 240	164 004	184 892	203 043	221 161	246 450	274 100	+88,8	+11,2
Bretagne	440 572	499 410	504 076	585 580	668 127	755 945	858 845	963 549	+118,7	+12,2
France métropolitaine	8 866 012	9 679 405	9 553 596	10 786 821	12 028 049	13 720 286	15 429 278	17 044 989	+92,3	+10,5

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

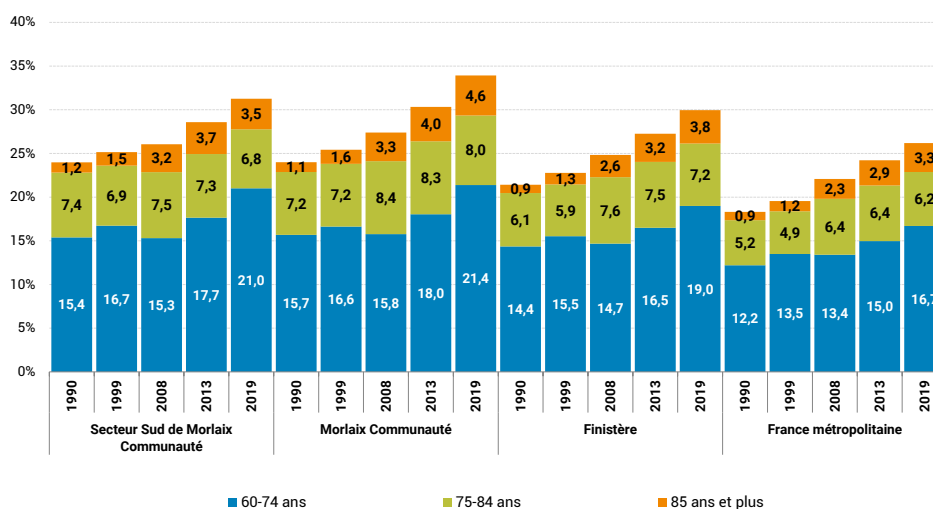
Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté a augmenté de 10,8%.

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 21,0% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté est âgée de 60-74 ans en 2019.

En 2019, les 2 930 personnes âgées de 60 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté représentent 31% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 34% pour Morlaix Communauté, de 30% pour le Finistère et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 1 970 personnes de 60-74 ans soit 21%, 630 personnes de 75-84 ans soit 7% et 330 personnes de 85 ans et plus soit 3%.

Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 2 640 à 2 930, leur part a augmenté de 2 points, passant de 29% à 31%. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +4 points pour Morlaix Communauté, de +3 points pour le Finistère et de +2 points pour la France métropolitaine. Entre 2013 et 2019, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 3 points, passant de 18% à 21% et celui des 75 ans et plus a diminué de 1 point, passant de 11% à 10%.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

Secteur Sud de Morlaix Communauté		1990	1999	2008	2013	2019
60-74 ans	Nbre	1 354	1 408	1 368	1 630	1 966
	Part (%)	15,4	16,7	15,3	17,7	21,0
75-84 ans	Nbre	652	578	674	672	632
	Part (%)	7,4	6,9	7,5	7,3	6,8
85 ans et plus	Nbre	103	130	286	337	328
	Part (%)	1,2	1,5	3,2	3,7	3,5

Lecture : En 2019, 1 966 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 21% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent trois personnes sur dix de la population totale du Secteur Sud de Morlaix Communauté. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 21% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 7% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 3% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 60 à 74 ans augmente, traduisant un vieillissement de la population important.



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

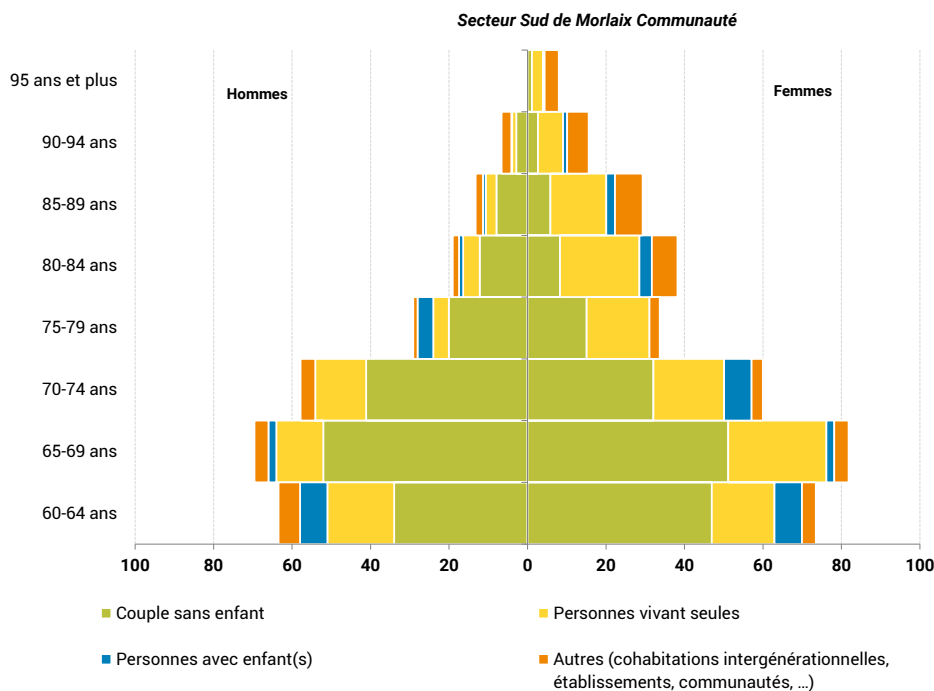
D'une part les 1 970 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 630 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 330 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2019, parmi les 530 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 49% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 235 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté vivent en couple sans enfant (56%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (26% pour les moins de 75 ans contre 44% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (10% pour les 60-64 ans contre 6% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (4% pour les moins de 80 ans contre 19% pour les 80 ans et plus).

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Indice de vieillissement

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2019 en		Indice de vieillissement en 2019
		Nbre	Part (%)		Nbre	Part (%)	
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1,43	+50	+5,2	1,62	-49	-3,0	2,05
Morlaix Communauté	1,36	+423	+5,6	1,47	+142	+1,2	1,71
Finistère	1,45	+6 997	+7,7	1,53	+3 010	+2,0	1,73
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+3,0	1,76

Lecture : En 2008, l'indice de vieillissement est de 1,43 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Entre 2008 et 2013, l'évolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a été de +5,2%, soit 50 personnes de plus.

L'indice de vieillissement (nombre de 60-74 ans / 75 ans et plus) calculé pour la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2008 était relativement faible au regard de la moyenne de la France métropolitaine (1,43), ce qui laissait à penser à un vieillissement modéré. Celui-ci s'est confirmé avec une croissance de 50 personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013. L'indice de vieillissement en 2013 était plus important. Au vu de l'indice en 2019, on peut s'attendre à une augmentation de la population des 75 ans et plus sur les prochaines années à un rythme plus important que celui observé ces dernières années.

Indice de vieillissement dans le détail

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2019 en		Indice de vieillissement en 2019
		Nbre	%		Nbre	%	
Botsorhel	1,60	-2	-3,4	1,68	+2	+1,9	2,10
Le Cloître-Saint-Thégonnec	1,40	-1	-2,4	2,17	-5	-4,3	2,28
Lannéanou	1,39	-7	-16,0	1,89	-3	-5,3	2,65
Pleyber-Christ	1,54	+48	+16,1	1,52	-14	-2,7	1,95
Plougonven	1,34	-4	-1,1	1,60	+3	+0,5	1,93
Plounéour-Ménez	1,41	+16	+14,4	1,60	-31	-15,5	2,53
Secteur Sud de Morlaix Communaut	1,43	+50	+5,2	1,62	-49	-3,0	2,05
Morlaix Communauté	1,36	+423	+5,6	1,47	+142	+1,2	1,71
Finistère	1,45	+6 997	+7,7	1,53	+3 010	+2,0	1,73
Bretagne	1,50	+35 000	+11,6	1,54	+16 296	+3,1	1,72
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+282 371	+3,0	1,76

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : L'indice de vieillissement du Secteur Sud de Morlaix Communauté était de 1,43 en 2008. Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées a augmenté de 5,2% soit 50 personnes de plus.

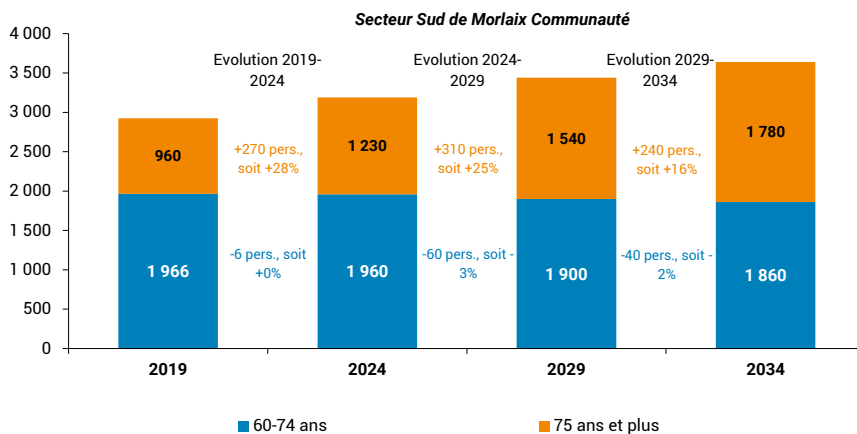
Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2034

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

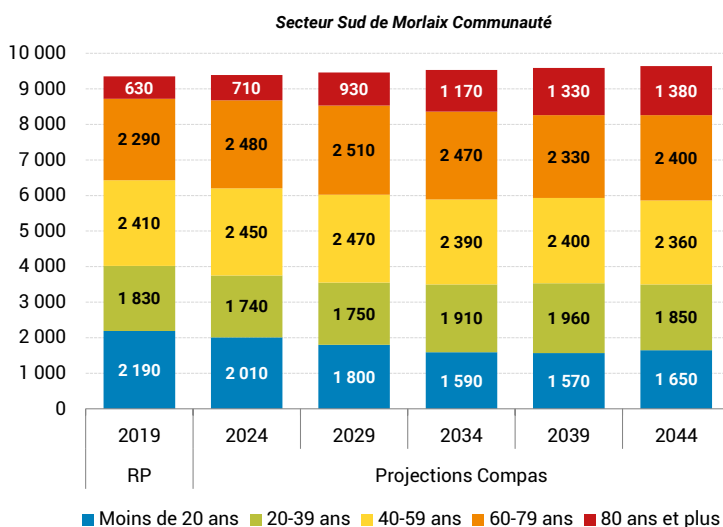


Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait diminuer de 6 personnes entre 2019 et 2024.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces cinq dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 260 personnes, soit +9% entre 2019 et 2024. Dans le détail, cela concernerait une baisse de -10 personnes de 60-74 ans (+0%) et une hausse de 270 personnes de 75 ans et plus (+28%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une baisse de 60 personnes de 60-74 ans (-3%) et une hausse de 310 personnes de 75 ans et plus (+25%), soit au total +250 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2034, le Secteur Sud de Morlaix Communauté devrait gagner 710 habitants âgés de 60 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2044 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



D'ici 2044, le Secteur Sud de Morlaix Communauté pourrait gagner 290 habitants (+3% par rapport au dernier recensement).

L'évolution la plus importante en effectif concerne les 80 ans et plus (+750 personnes) et c'est aussi le cas en valeur relative (+119%).

Lecture : Selon les projections de population, le Secteur Sud de Morlaix Communauté pourrait compter 710 habitants de 80 ans et plus en 2024.



Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

Projection de la population à l'horizon 2044 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

	Secteur Sud de Morlaix Communauté					
	RP	Projections Compas				
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74 ans	1 966	1 960	1 900	1 860	1 780	1 830
75-84 ans	632	820	1 080	1 160	1 100	1 070
85 ans et plus	328	410	460	620	780	870
Total des 60 ans et plus	2 926	3 190	3 440	3 640	3 660	3 770

	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74 ans	+20,6	-0,3	-3,1	-2,1	-4,3	+2,8
75-84 ans	-5,9	+29,7	+31,7	+7,4	-5,2	-2,7
85 ans et plus	-2,8	+25,2	+12,2	+34,8	+25,8	+11,5
Total des 60 ans et plus	+10,8	+9,0	+7,8	+5,8	+0,5	+3,0

*Évolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes, sauf pour le RP 2019 (6 années précédentes)

Lecture : En 2024, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 1 960 personnes, soit une baisse de -0,3% entre 2019 et 2024.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté regroupe 2 930 habitants de 60 ans ou plus, soit 11% de plus qu'en 2013 (une évolution moyenne annuelle de +2% sur la période 2013-2019, contre +0% pour la population totale).

4% de la population du Secteur Sud de Morlaix Communauté est âgée de 85 ans ou plus, 7% de 75-84 ans et 21% de 60-74 ans.

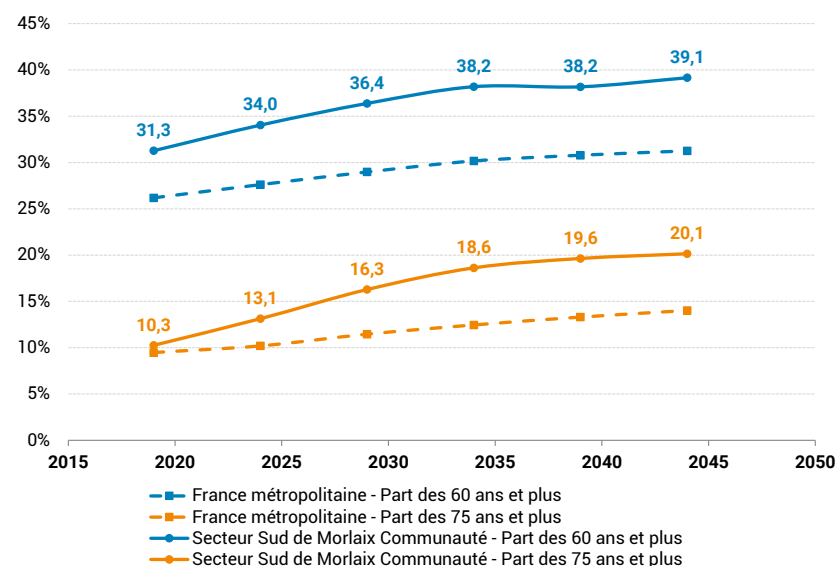
La population de 85 ans et plus pourrait représenter 7% de la population en 2034 et atteindre 620 personnes, contre 330 personnes quinze ans plus tôt.

Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était plus importante sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté qu'en France métropolitaine (31,3% contre 26,2%). En 2044, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait s'accroître : 5,1 points en 2019 contre 7,9 points en 2044.

Projection de la population âgée à l'horizon 2044

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



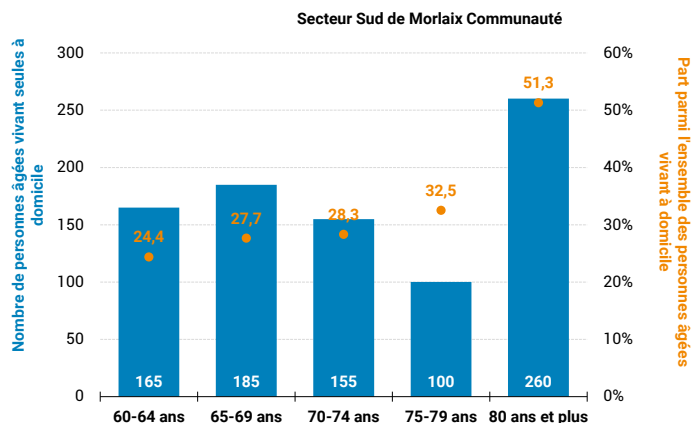
Lecture : En 2044, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 39,1% de la population Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 31,3% à l'échelle nationale.

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 24,4% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 165 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 24% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 51% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

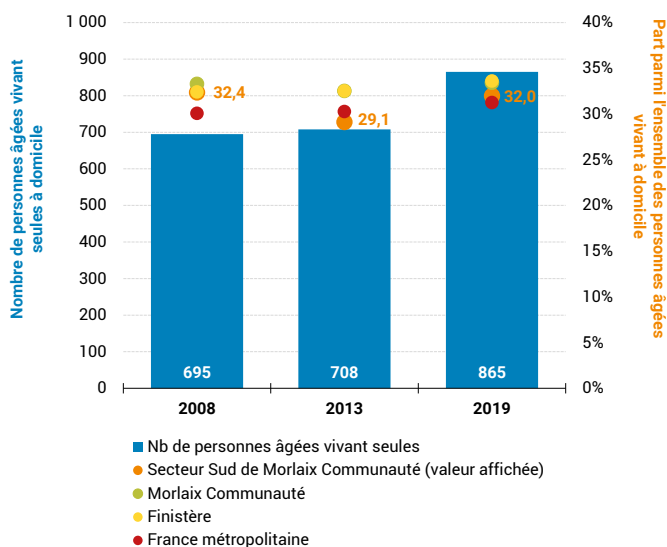
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 32,0% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 865 personnes.

En 2019, 32% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 870 personnes. Cette proportion est similaire à celle observée en 2008. Ainsi, entre 2008 et 2019, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile reste stable sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. De la même façon, elle stagne à l'échelle de Morlaix Communauté.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes à domicile vivant seules								Ensemble des 60 ans et plus	
	60-64 ans		65-69 ans		70-74 ans		75 ans et plus			
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Botsorhel	20	51,3	5	15,6	15	50,0	25	52,1	65	43,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	5	11,3	10	19,5	0	-	25	49,8	40	24,3
Lannéanou	10	32,3	10	34,5	10	45,5	10	32,3	40	35,4
Pleyber-Christ	60	25,2	55	24,8	70	38,3	140	52,4	325	35,7
Plougonven	50	21,2	71	28,5	35	15,7	131	40,5	287	27,8
Plounéour-Ménez	20	22,7	35	39,8	25	36,2	30	30,9	109	32,2
Secteur Sud de Morlaix Communauté	165	24,4	185	27,7	155	28,3	360	44,2	865	32,0
Morlaix Communauté	1 233	25,2	1 428	28,3	968	26,7	3 210	46,4	6 839	33,4
Finistère	16 076	25,4	16 802	27,0	13 766	29,8	40 945	46,0	87 590	33,6
Bretagne	52 730	24,1	55 247	25,2	45 748	27,9	138 891	44,3	292 616	31,9
France métropolitaine	929 039	23,5	974 275	25,4	814 054	27,7	2 378 596	42,7	5 095 964	31,2

* Parmi les personnes vivant à domicile

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : 165 personnes âgées de 60-64 ans vivent seules, soit 24,4% des 60-64 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté.



L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les CSP, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

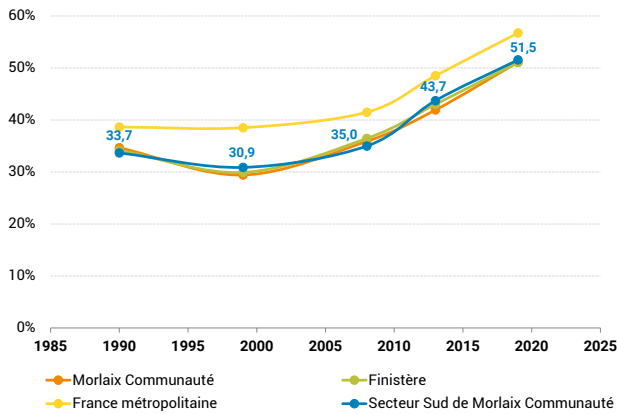
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



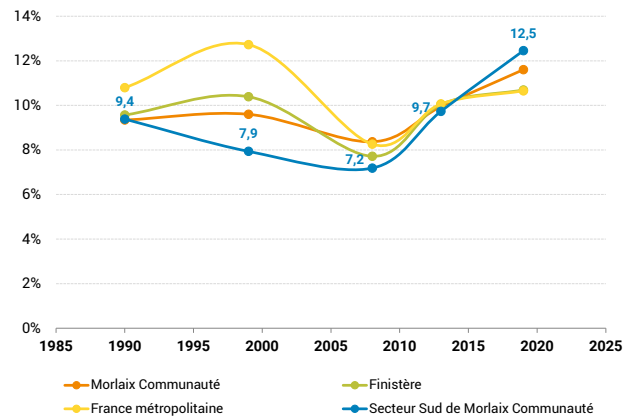
Lecture : En 2019, 51,5% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Entre 2008 et 2019, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 17 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



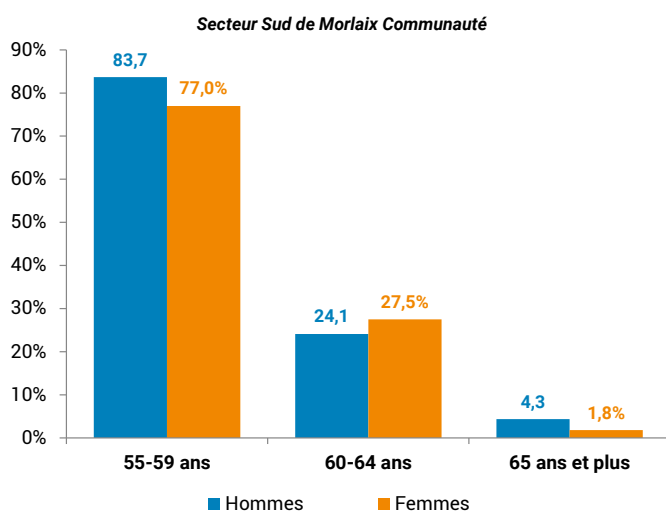
Lecture : En 2019, 12,5% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Sur les dix dernières années, le Secteur Sud de Morlaix Communauté enregistre une augmentation d'environ 5 points du taux de chômage des populations actives âgées de 55 à 64 ans. Cette tendance à la hausse s'observe également dans les territoires de comparaison.

Enfin, le Secteur Sud de Morlaix Communauté comptait 30 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 90 en 2019, soit une progression de 160%.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 83,7% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 84% des hommes et 77% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 4% pour celles âgées de 65 ans et plus.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Taux d'activité et de chômage des personnes de 55-64 ans

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 55-64 ans							
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre d'actifs	Taux d'activité (%)	Nbre d'actifs	Taux d'activité (%)	Nbre de chômeurs	Taux de chômage (%)	Nbre de chômeurs	Taux de chômage (%)
Botsorhel	24	53,3	23	60,5	3	6,7	4	10,5
Le Cloître-Saint-Thégonnec	17	45,9	18	40,0	2	5,4	1	2,2
Lannéanou	17	58,6	21	61,8	2	6,9	7	20,6
Pleyber-Christ	108	50,7	93	43,1	13	6,1	14	6,5
Plougonven	132	51,3	121	51,9	14	5,5	17	7,3
Plounéour-Ménez	58	62,8	51	59,8	4	4,3	4	4,6
Secteur Sud de Morlaix Communauté	356	52,8	328	50,2	38	5,6	47	7,2
Morlaix Communauté	2 421	51,8	2 472	50,4	254	5,4	314	6,4
Zone d'emploi de Morlaix	4 682	52,2	4 627	51,0	453	5,1	565	6,2
Finistère	31 783	51,2	33 096	51,0	3 258	5,2	3 680	5,7
Bretagne	113 918	52,7	117 388	51,6	10 506	4,9	11 979	5,3
France métropolitaine	2 322 792	58,8	2 333 572	54,8	243 636	6,2	252 403	5,9

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

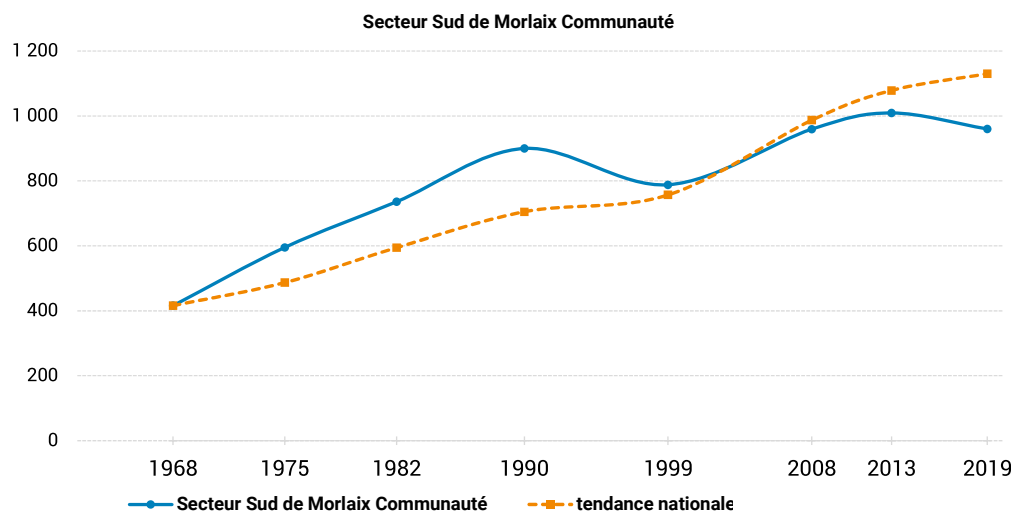
Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 356 hommes de 55-64 ans actifs en 2019, soit un taux d'activité de 52,8%.



Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?

Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



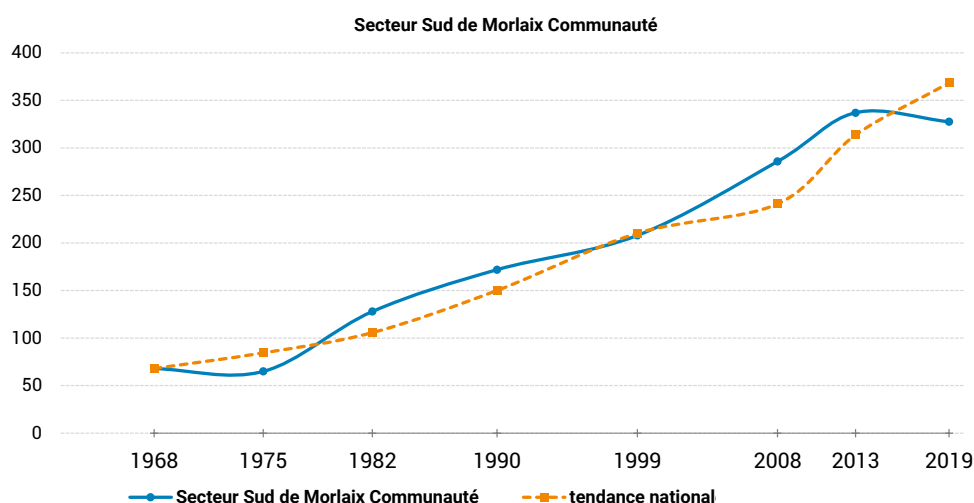
* indique l'évolution qu'aurait connu Secteur Sud de Morlaix Communauté si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 960 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 1 130 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte environ 960 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 50 personnes de moins qu'en 2013. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France métropolitaine, elle compterait 170 personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires en 2019, soit 1 130 personnes environ.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Secteur Sud de Morlaix Communauté si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 328 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 368 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2019, environ 330 personnes sont âgées de 85 ans et plus sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 40 personnes de moins que si le territoire avait suivi la tendance nationale.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Population âgée de 75 ans et plus								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019
Botsorhel	32	50	32	64	40	48	46	48	+49,7	+3,2
Le Cloître-Saint-Thégonnec	44	50	64	48	48	56	55	50	+12,9	-9,4
Lannéanou	24	55	20	52	32	41	34	31	+29,2	-10,0
Pleyber-Christ	68	135	220	292	288	297	345	331	+386,8	-4,1
Plougonven	100	175	280	308	280	406	401	405	+304,5	+0,8
Plounéour-Ménez	148	130	120	136	100	111	127	96	-35,3	-24,7
Secteur Sud de Morlaix Communauté	416	595	736	900	788	959	1 009	960	+130,7	-4,9
Morlaix Communauté	3 328	4 025	4 704	6 012	6 144	7 537	7 961	8 102	+143,5	+1,8
Finistère	35 056	40 710	51 640	65 608	70 140	90 369	97 365	100 376	+186,3	+3,1
Bretagne	104 420	122 545	156 348	199 776	226 363	302 610	337 610	353 906	+238,9	+4,8
France métropolitaine	2 271 404	2 658 560	3 245 532	3 849 426	4 132 806	5 389 101	5 889 474	6 171 845	+171,7	+4,8

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté a diminué de -4,9%.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

	Population âgée de 85 ans et plus								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1968-2019	2013-2019
Botsorhel	12	5	4	16	12	12	13	17	+41,3	+34,1
Le Cloître-Saint-Thégonnec	0	0	16	4	0	12	19	17	-	-9,4
Lannéanou	4	15	4	8	4	10	9	8	+100,0	-9,7
Pleyber-Christ	8	10	40	52	76	90	123	110	+1 275,0	-10,3
Plougonven	8	10	48	68	96	140	145	145	+1 714,6	+0,4
Plounéour-Ménez	36	25	16	24	20	21	30	31	-15,0	+2,9
Secteur Sud de Morlaix Communauté	68	65	128	172	208	286	337	328	+381,7	-2,8
Morlaix Communauté	560	650	892	1 212	1 668	2 118	2 558	2 965	+429,4	+15,9
Finistère	5 264	6 520	8 304	12 068	18 896	22 778	29 246	34 903	+563,1	+19,3
Bretagne	15 456	19 860	25 264	38 604	61 770	76 007	102 738	122 973	+695,6	+19,7
France métropolitaine	398 184	494 745	619 500	879 188	1 231 556	1 412 505	1 836 962	2 157 024	+441,7	+17,4

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

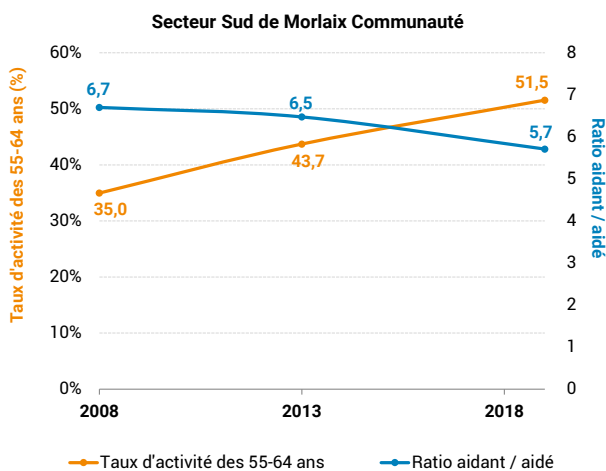
Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté a diminué de -2,8%.



Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 51,5% et le ratio aidant / aidé de 5,7.

Au cours des dix dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 17 points sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, passant de 35% en 2008 à 52% en 2019. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a stagné, il est de 6 en 2019.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants....).

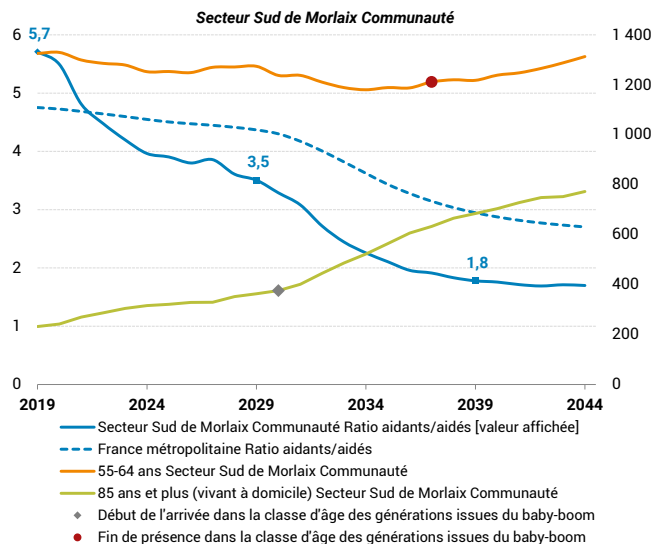
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2044

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2039, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 1,8 à l'échelle du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte, en 2019, 5,7 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 1,8 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2039. Ce ratio est attendu à 2,9 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.



Ratio aidant / aidé et populations concernées

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	55-64 ans (aidants potentiels)	85 ans et plus (vivant à domicile)	Ratio aidant / aidé	Nbre d'actifs de 55-64 ans	Taux d'activité des 55-64 ans
Botsorhel	83	17	4,9	47	56,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	82	17	4,8	35	42,7
Lannéanou	63	8	7,9	38	60,3
Pleyber-Christ	429	62	6,9	201	46,9
Plougonven	490	98	5,0	253	51,6
Plounéour-Ménez	179	31	5,8	110	61,3
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 325	232	5,7	683	51,5
Morlaix Communauté	9 574	2 129	4,5	4 893	51,1
Finistère	127 014	26 750	4,7	64 879	51,1
Bretagne	443 499	93 846	4,7	231 306	52,2
France métropolitaine	8 208 968	1 727 261	4,8	4 656 364	56,7

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 325 habitants âgés de 55 à 64 ans (les aidants potentiels) et 232 personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile (personne à aider), soit un ratio aidant / aidé de 5,7.



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre@Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	48	11,1	<10	-	41	85,4	<10	-	<10	-
Le Cloître-Saint-Thégonnec	50	7,6	<10	-	36	72,0	nd	-	<10	-
Lannéanou	32	9,2	<10	-	26	80,6	nd	-	<10	-
Pleyber-Christ	265	8,3	24	9	180	68,2	<10	-	32	12,0
Plougonven	326	9,4	24	7	242	74,1	<10	-	14	4,4
Plounéour-Ménez	95	7,4	15	15	69	73,2	<10	-	<10	-
Secteur Sud de Morlaix Communauté	815	8,7	74	9	594	72,9	<10	-	54	6,6
Finistère	88 121	9,6	11 975	14	63 807	72,4	6 359	7,2	7 844	8,9
Bretagne	310 205	9,2	39 525	13	202 853	65,4	23 128	7,5	29 036	9,4
France métropolitaine	5 528 015	8,5	899 242	16	3 352 396	60,6	665 072	12,0	936 838	16,9
Morlaix Communauté	6 874	10,6	752	11	5 032	73,2	323	4,7	498	7,2

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	27	56,3	20	41,7	13	27,1	<10	-
Le Cloître-Saint-Thégonnec	38	76,0	21	41,9	<10	-	<10	-
Lannéanou	17	51,6	13	41,9	<10	-	<10	-
Pleyber-Christ	172	64,8	117	44,2	35	13,1	<10	-
Plougonven	194	59,5	132	40,5	46	14,0	<10	-
Plounéour-Ménez	67	71,1	45	47,4	17	17,5	<10	-
Secteur Sud de Morlaix Communauté	514	63,1	348	42,7	121	14,8	15	1,8
Finistère	50 998	57,9	40 598	46,1	19 174	21,8	1 384	1,6
Bretagne	189 417	61,1	137 583	44,4	71 215	23,0	5 263	1,7
France métropolitaine	3 177 475	57,5	2 355 526	42,6	1 593 792	28,8	444 201	8,0
Morlaix Communauté	4 012	58,4	3 095	45,0	1 237	18,0	121	1,8

*** Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

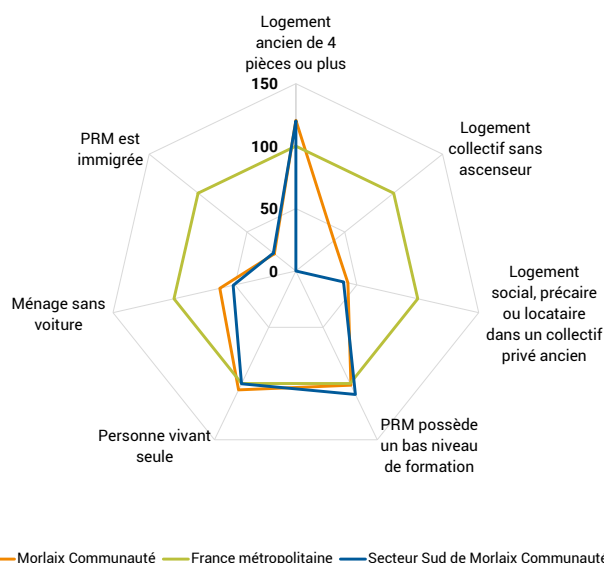
Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 9.

Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus avec un bas niveau de formation du Secteur Sud de Morlaix Communauté est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 9 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 11 en France métropolitaine : la situation est donc plus favorable qu'en la moyenne nationale.

La seule sur-représentation observée sur le Secteur Sud, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mise en avant pour les indicateurs composant l'indice est :
- la part des personnes référentes du ménage de 75 ans ou plus ayant un bas niveau de formation (63% contre 58%).

Les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles. L'indice de fragilité des personnes âgées le plus élevé (15) est enregistré à Plounéour-Ménez, alors que le plus faible est de 7 à Plougonven.

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Quelle est l'évolution des niveaux de vie ? _____ p.111
- Quel est l'impact de la redistribution ? _____ p.112
- Baromètre - L'inclusion numérique _____ p.116

LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

- Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? __ p.119
- Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____ p.121
- Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____ p.122

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? _____ p.123

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement ») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

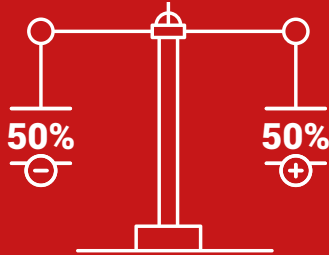
Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

LES POPULATIONS FRAGILES

1 695€



Niveau de vie mensuel médian

+120€



Évolution du niveau de vie médian

18%



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus



8%



Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages

13%



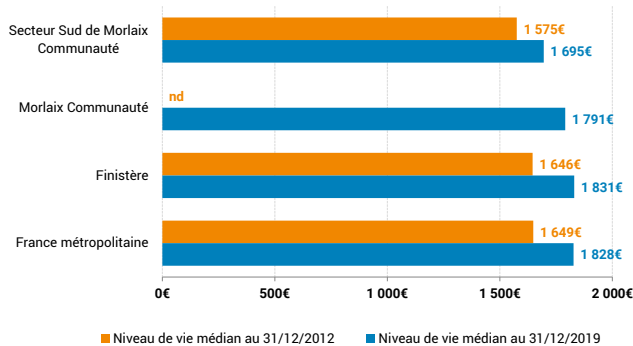
Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages

Quelle est l'évolution des niveaux de vie ?



Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas



Le niveau de vie médian augmente au Secteur Sud de Morlaix Communauté. La hausse relative est de +7,6% (+120€) contre +10,8% (+179€) pour la France métropolitaine.

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian du Secteur Sud de Morlaix Communauté est passé de 1 575 à 1 695€.

Évolution du niveau de vie médian entre 2012 et 2019

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

	Niveau de vie médian		Evolution 2012-2019	
	2012	2019	brute (en euros)	relative (en %)
Botsorhel	1 438	1 505	+67	+4,7
Le Cloître-Saint-Thégonnec	1 585	1 663	+78	+4,9
Lannéanou	1 484	1 574	+90	+6,1
Pleyber-Christ	1 601	1 727	+126	+7,9
Plougonven	1 617	1 764	+147	+9,1
Plounéour-Ménez	1 475	1 553	+79	+5,3
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 575	1 695	+120	+7,6
Morlaix Communauté	nd	1 791	nd	nd
Finistère	1 646	1 831	+185	+11,2
Bretagne	1 650	1 833	+183	+11,1
France métropolitaine	1 649	1 828	+179	+10,8

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population fiscale du Secteur Sud de Morlaix Communauté est passé de 1 575€ à 1 695€, soit +120€ (+8%).

En 2019, le niveau de vie médian des communes du Secteur Sud de Morlaix Communauté oscille entre 1 505€ à Botsorhel et 1 764€ à Plougonven. En 2012, les niveaux de vie médian oscillaient entre 1 438€ et 1 617€.

Pour le Secteur Sud, l'évolution du niveau de vie médian est de +120€ soit une évolution relative de +7,6%. Pour comparaison, l'évolution est de +11,2% (+185€) pour le département du Finistère et de +11,1% (+183€) pour la région Bretagne.

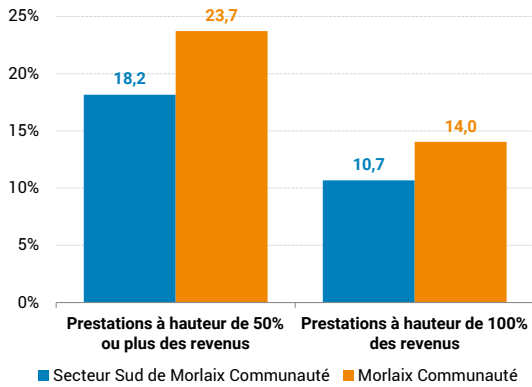
LES POPULATIONS FRAGILES



Quel est l'impact de la redistribution ?

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



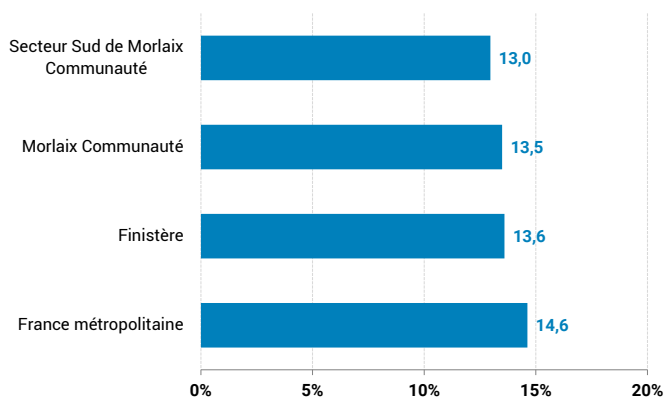
Lecture : Fin 2019, 18,2% des allocataires Caf du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 1 510 ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté connus par la Caf, on recense en 2019 environ 160 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 11% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 18% des allocataires du Secteur Sud de Morlaix Communauté (environ 270 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

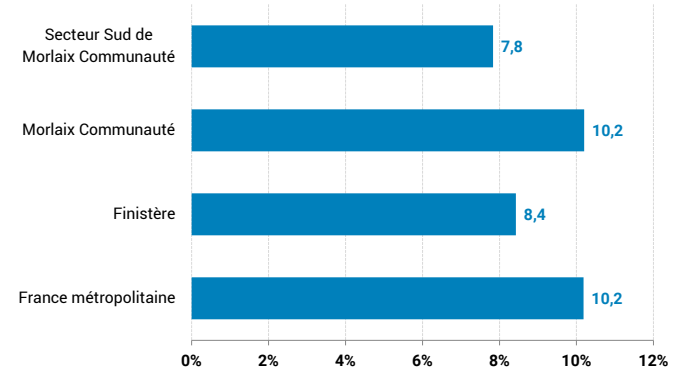


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 13%.

À la fin de l'année 2020, 530 ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 13% des ménages recensés par l'Insee en 2019 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

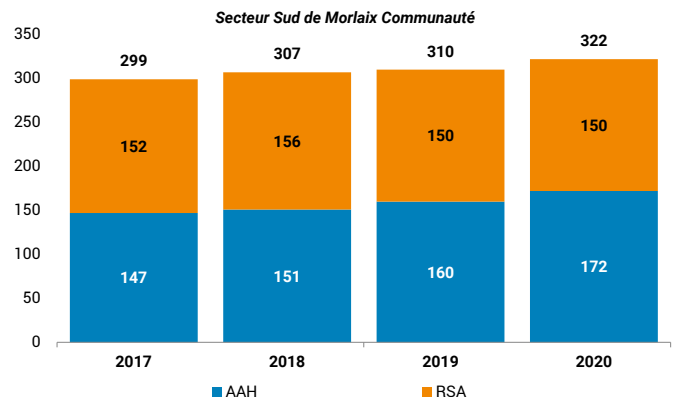


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 7,8%.

Parmi les 1 510 allocataires Caf du Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2020, on recense environ 320 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 8% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2017-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 150 allocataires du RSA et 172 allocataires de l'AAH sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH). Depuis 2017, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. En 2020, on compte environ 120 allocataires de plus qu'en 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.



Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémendeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :
- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)

- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)

- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité

- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à 50% ou plus de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	64	15	23,4	11	17,2
Le Cloître-Saint-Thégonnec	112	22	19,6	11	9,8
Lannéanou	52	12	23,1	9	17,3
Pleyber-Christ	548	99	18,1	67	12,2
Plougonven	519	83	16,0	40	7,7
Plounéour-Ménez	213	43	20,2	23	10,8
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 508	274	18,2	161	10,7
Morlaix Communauté	12 194	2 893	23,7	1 712	14,0
Finistère	178 259	34 220	19,2	19 743	11,1
Bretagne	659 955	119 776	18,1	67 259	10,2
France métropolitaine	13 229 555	2 645 895	20,0	1 514 859	11,5

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Fin 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 274 allocataires Caf dont les ressources dépendent à 50% ou plus des prestations sociales (et parmi eux 161 en dépendent totalement), soit 18,2% de l'ensemble des allocataires Caf.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Allocataires Caf des minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF des minima sociaux en 2020		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			AAH	RSA	AAH	RSA
Botsorhel	17	8,2	5	12	2,4	5,8
Le Cloître-Saint-Thégonnec	21	7,5	9	12	3,2	4,3
Lannéanou	15	9,0	7	8	4,2	4,8
Pleyber-Christ	116	8,2	69	47	4,9	3,3
Plougonven	104	7,1	62	42	4,2	2,9
Plounéour-Ménez	49	8,5	20	29	3,5	5,0
Secteur Sud de Morlaix Communauté	322	7,8	172	150	4,2	3,6
Morlaix Communauté	3 138	10,2	1 610	1 528	5,2	5,0
Finistère	36 498	8,4	18 144	18 354	4,2	4,2
Bretagne	127 820	8,2	64 058	63 762	4,1	4,1
France métropolitaine	2 973 522	10,2	1 156 612	1 816 910	4,0	6,2

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Fin 2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 322 allocataires Caf des minima sociaux (dont 150 du RSA et 172 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 7,8%.

Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Botsorhel	29	14,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	33	11,9
Lannéanou	22	13,2
Pleyber-Christ	192	13,6
Plougonven	176	12,0
Plounéour-Ménez	81	14,1
Secteur Sud de Morlaix Communauté	533	13,0
Morlaix Communauté	4 151	13,5
Finistère	58 891	13,6
Bretagne	212 939	13,7
France métropolitaine	4 269 393	14,6

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Fin 2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 533 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 13%.



Baromètre - L'inclusion numérique

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

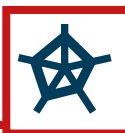
L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique : nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.



Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	nd	90	26,2	9	2,1	264	67,9	nd	77	18,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	nd	104	22,4	16	2,4	229	48,3	nd	69	10,5
Lannéanou	nd	68	24,2	10	2,8	155	50,8	nd	55	15,7
Pleyber-Christ	10	541	22,4	68	2,1	1 335	51,5	11,0	446	14,0
Plougonven	9	617	22,9	65	1,9	1 458	51,6	9,0	552	16,0
Plounéour-Ménez	nd	187	19,9	45	3,5	464	44,8	nd	162	12,6
Secteur Sud de Morlaix Communauté	nd	1 606	22,5	213	2,3	3 905	51,3	nd	1 361	14,6
Morlaix Communauté	10	11 995	23,9	1 873	2,9	30 266	55,8	11,9	10 478	16,2
Finistère	9	154 866	22,5	28 723	3,1	406 016	53,0	10,4	133 928	14,6
Bretagne	9	600 564	24,2	126 122	3,8	1 432 887	51,6	10,7	472 991	14,1
France métropolitaine	15	12 875 271	27,0	6 378 273	9,8	26 953 725	50,4	14,5	8 448 550	13,0

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

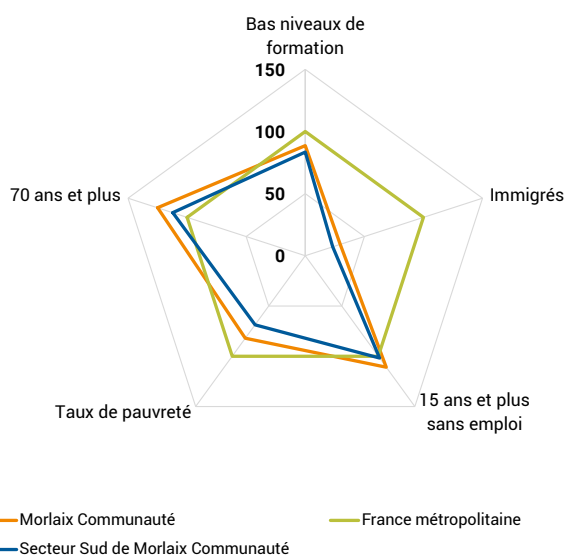
Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : L'indice de rupture face au numérique Morlaix Communauté est de 10.

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale du Secteur Sud de Morlaix Communauté est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteurs aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique.

Les sur-représentations observées sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus (51% contre 50%),
- la part des 70 ans et plus dans la population (15% contre 13%).

Les facteurs de risques pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles.

L'indice de rupture face au numérique est de 10 à Pleyber-Christ et de 9 à Plougonven.

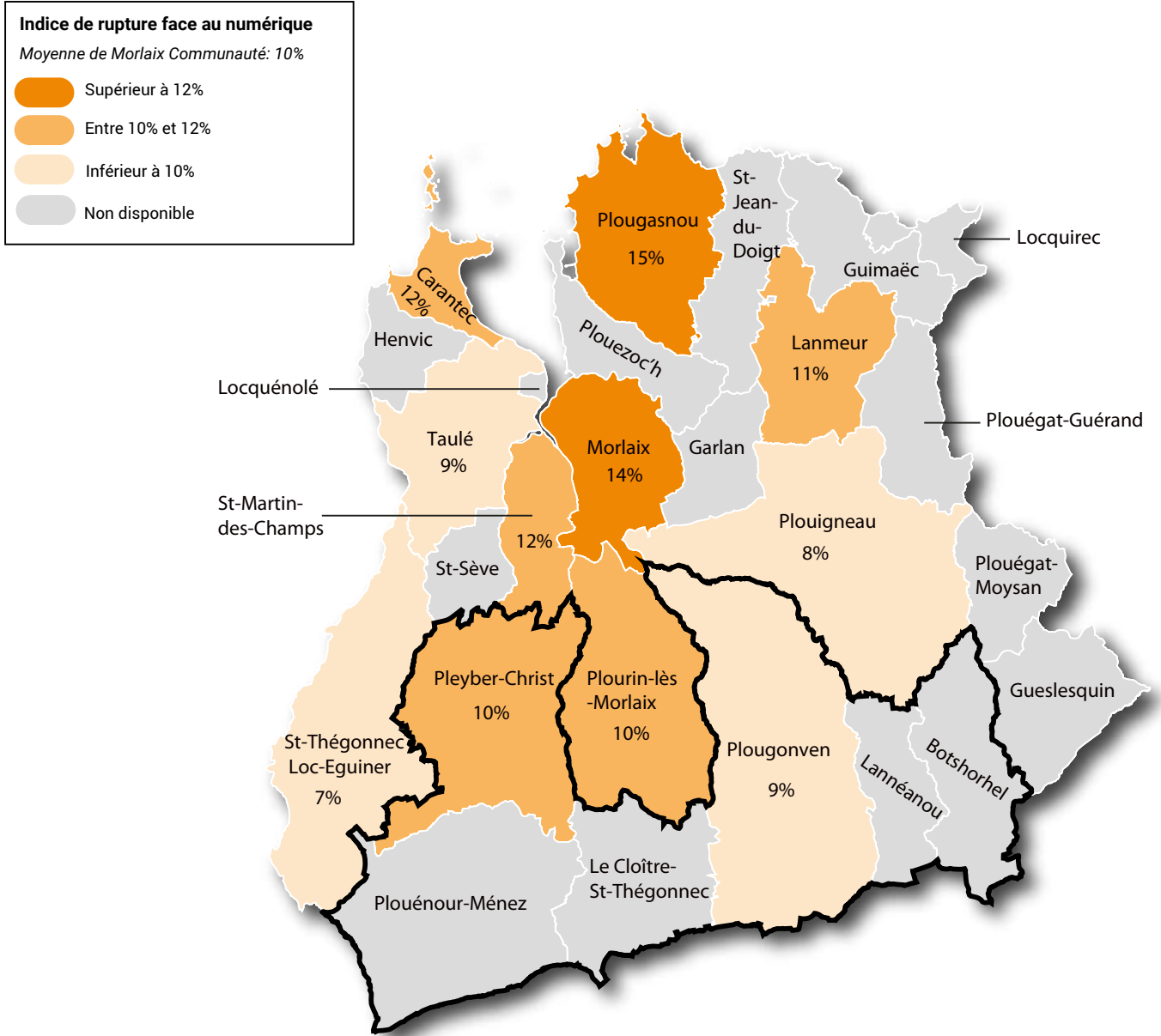


Baromètre - L'inclusion numérique

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

Les populations selon les ressources financières



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

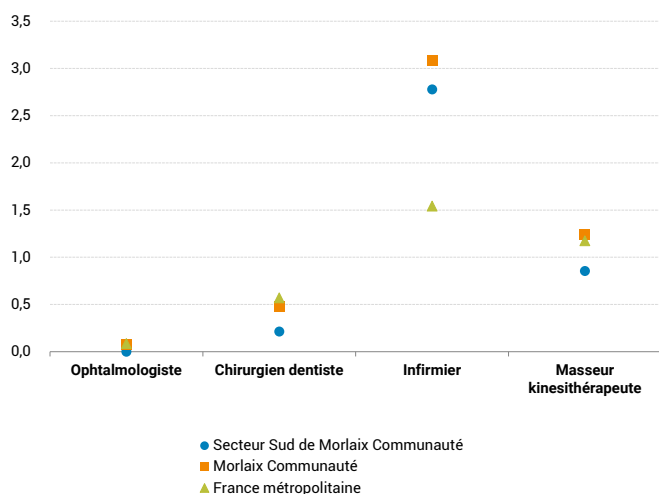
Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Morlaix Communauté	Secteur Sud de Morlaix Communauté			
La médecine libérale (hors médecins généralistes)					
Ophthalmologiste	5	0	0,0	0,0	% habitants
Chirurgien dentiste	31	2	0,2	0,2	% habitants
Stomatologie	1	0	0,0	0,0	% habitants
Gynécologue	1	0	0,0	0,0	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	2	0	0,0	0,0	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	6	0	0,0	0,0	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	3	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	1	0	0,0	0,0	% habitants
Cardiologue	14	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	1	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-entérologue hépatologie	4	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	15	0	0,0	0,0	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux					
Infirmier	199	26	2,8	27,1	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	80	8	0,9	8,3	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	21	0	0,0	0,0	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	3	0	0,0	0,0	% habitants
Pédicure-podologue	18	2	0,2	2,1	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	3	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	1	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans
Sage-femme	5	0	0,0	0,0	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire					
Audio prothésiste	2	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	17	0	0,0	0,0	% habitants
Pharmacie	23	2	0,2	0,2	% habitants
Laboratoire d'analyse	2	0	0,0	0,0	% habitants
Ambulances	3	0	0,0	0,0	% hab. de 75 ans et plus
Moins de deux fois moins que la moyenne nationale					
Plus de deux fois la moyenne nationale					

Lecture : En 2021, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 2,8 infirmiers(ères) pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 0,2 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires, hors médecine générale, portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire les spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmiers(ères) ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet d'avancer que le Secteur Sud de Morlaix Communauté occupe une position relativement favorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Morlaix Communauté	Finistère	France
Médecins généralistes libéraux	51	914	57 581
<i>Dont âgés de 55 ans et plus</i>	24	321	28 445
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	0,8	1,0	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	4,4	5,9	5,4
Centre de santé Polyvalent	3	13	1 271
Maison de Santé Pluridisciplinaire	4	33	2 063

Lecture : Morlaix Communauté compte 51 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,8 médecin pour 1 000 habitants.

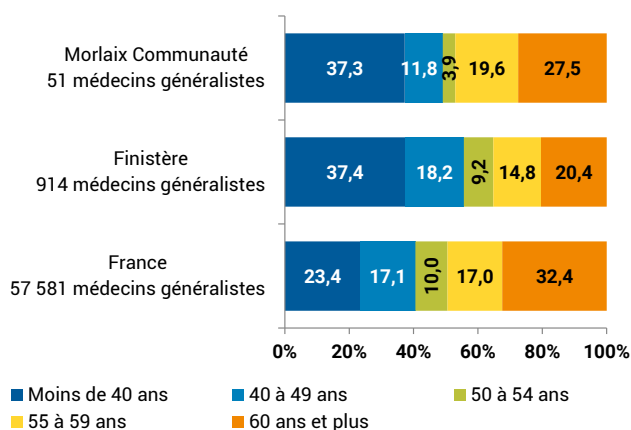
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Morlaix Communauté compte 51 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,8 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, Morlaix Communauté compte 27,5% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 4,4 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,4 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

4 maisons de santé pluridisciplinaires et 3 centres de santé polyvalents sont par ailleurs implantés sur Morlaix Communauté.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Parmi les 51 médecins généralistes de Morlaix Communauté en exercice en 2021, 14 sont âgés de 60 ans et plus, soit 28% contre 20% pour le Finistère et 32% à l'échelle nationale.

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de «sous-dense».

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

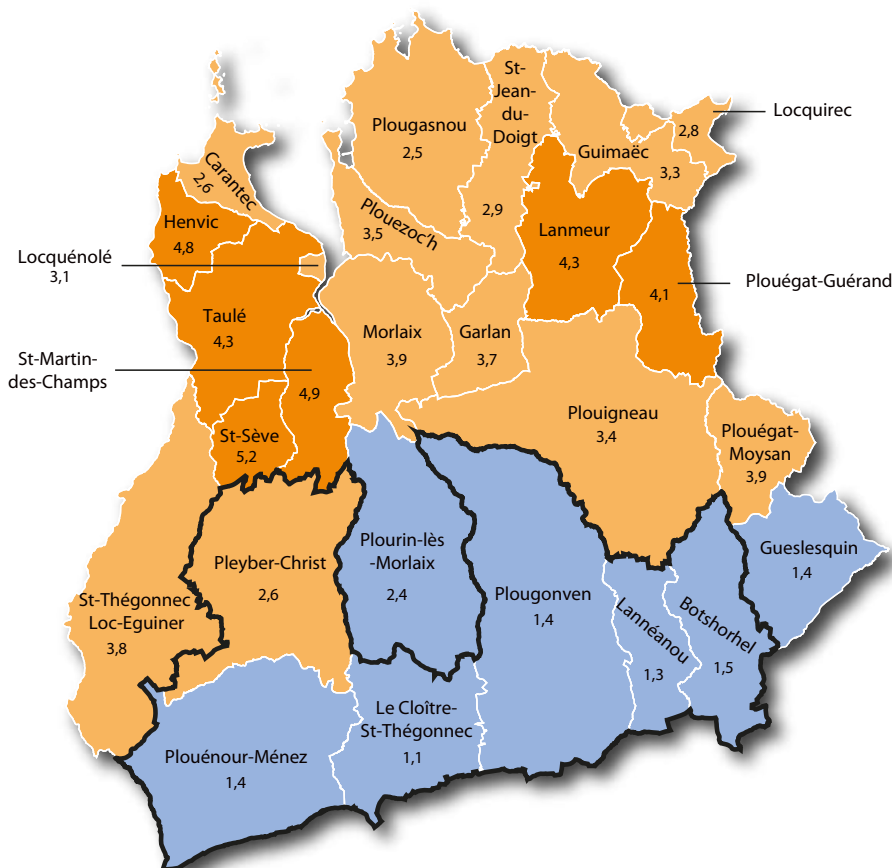
Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources : Drees, 2019 - Traitements © Compas

L'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans (nb de consultations ou visites accessibles par habitant par an)

Moyenne de Morlaix Communauté: 3,3 c/hab/an

- Plus de 4 c/hab/an
- Entre 2,5 et 4 c/hab/an
- Moins de 2,5 c/hab/an



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants du Secteur Sud de Morlaix Communauté dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui ne répond pas aux besoins de la population.

Suivant les communes du Secteur Sud ont accès en moyenne entre 1,1 et 2,6 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre).

Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.

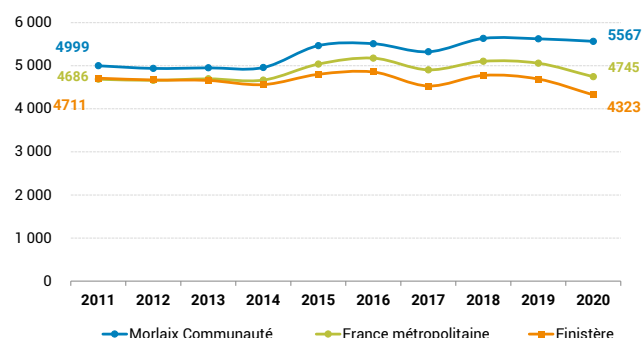


Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?

Les populations selon l'accès à la santé

Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2011-2020 - Traitements © Compas



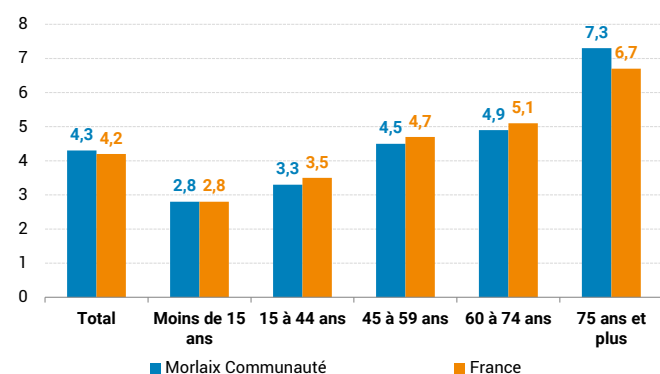
Lecture : Les médecins généralistes de Morlaix Communauté ont réalisé en moyenne 5 567 consultations en 2020.

Les médecins généralistes exerçant sur Morlaix Communauté ont réalisé en moyenne 5 567 consultations en 2020, soit près de 22 consultations quotidiennes. Ce nombre est supérieur à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée sur Morlaix Communauté est ainsi plus élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2011, le nombre de consultations réalisées annuellement a augmenté sur Morlaix Communauté.

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2020, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant sur Morlaix Communauté ont vu leur médecin généraliste en moyenne 7,3 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2020 sur Morlaix Communauté, elles ont vu près de 7 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau proche de la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant sur Morlaix Communauté est de 3 par an en 2020, comme à l'échelle nationale.

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

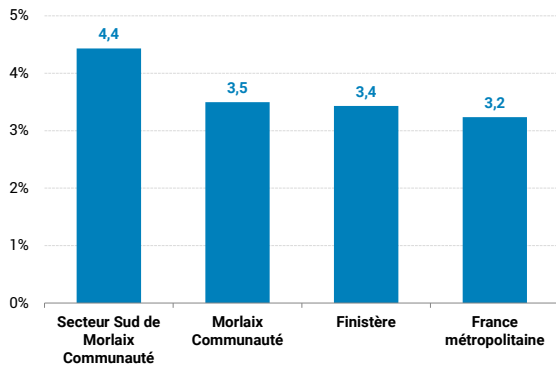
Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, 4,4% des familles avec enfant(s) du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont allocataires de l'AAEH.

Fin 2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 60 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AAEH), soit 4% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AAEH, ils sont 70, soit 3% des jeunes de moins de 20 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AAEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (132,74€ par mois depuis avril 2021) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 99€ à 1 126€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 54€ à 444€.

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les enfants en situation de handicap	Secteur Sud de Morlaix Communauté	Morlaix Communauté
Hébergement pour enfants	0	4
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	0	4

Lecture : En 2021, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 0 établissement d'hébergement pour enfants en situation de handicap.

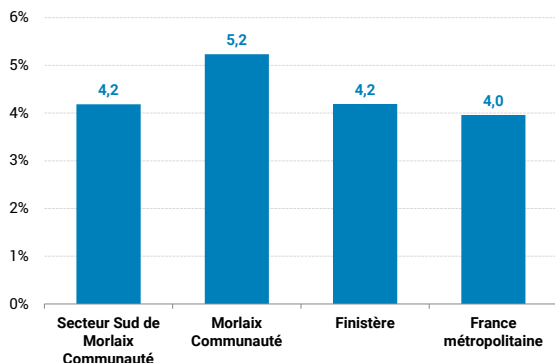
En 2021, le Secteur Sud de Morlaix Communauté ne dispose ni d'hébergement ni de services pour les enfants en situation de handicap.



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

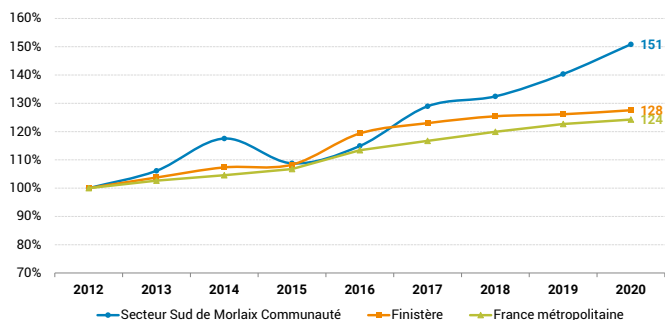


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 4,2%.

170 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2020, soit 4% des ménages du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2011 (base 100 en 2011)

Source : Cnaf, 2011-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2012 à 2020, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 150,9, il augmente de 50,9% pendant cette période.

Depuis 2012, le nombre d'allocataires de l'AAH du Secteur Sud de Morlaix Communauté a augmenté de 51%, soit 60 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +28% pour le Finistère et de +24% pour la France métropolitaine. Concernant la période récente (2019-2020), le nombre d'allocataires a augmenté de 8% (10 allocataires de plus) quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +1% pour le Finistère et de +1% pour la France métropolitaine.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 903,60€ par mois à partir d'avril 2021 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,08€.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	Secteur Sud de Morlaix Communauté	Morlaix Communauté
Hébergement pour adultes	3	10
Service pour adultes	2	12
Structure de travail protégé pour adultes	0	3

Lecture : En 2021, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 3 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté dispose de 3 hébergements pour adultes en 2021. Le territoire compte par ailleurs 2 services pour adultes mais pas de structure de travail protégé pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

- Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____ p.128
- Quelle est l'importance du chômage ? _____ p.133
- Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ? _____ p.135
- Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi _____ p.136
- Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____ p.138
- Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____ p.139

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

- Qui occupe les emplois du territoire ? _____ p.142
- Baromètre - L'indice de développement des territoires _____ p.147

LES ÉTABLISSEMENTS

- Quels sont les emplois du territoire ? _____ p.149

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

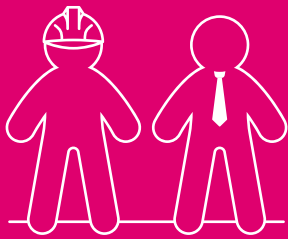
Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

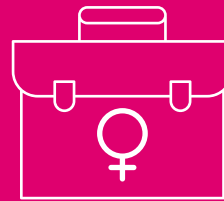
Formation **Déqualification**
Précarité **Entrepreneurs**
Employés
Actifs occupés
Commerce **Industrie** **Salariés**
DEFM **Cadres** **ESS**
Mobilités professionnelles
Temps partiel **Construction** **Activité**
Ouvriers **Diplôme** **CDI**
Etablissements
Polarisation **Déclassement**

CHIFFRES CLÉS

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



1 632
emplois occupés
sur le territoire



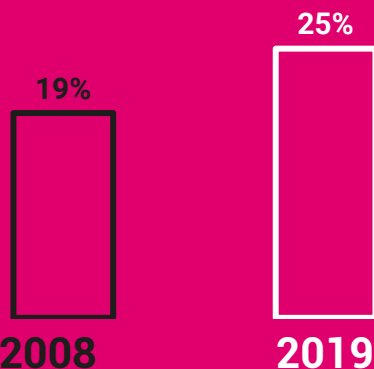
91%
taux d'activité
féminin
(25-54 ans)

0,5

taux de polarisation des
actifs de 15-64 ans



76%
des actifs travaillent
dans une
autre commune



Part des hauts niveaux
de formation



23%
des 15 ans et plus
non scolarisés sont
sans diplôme



19%
Indice de chômage
estimé



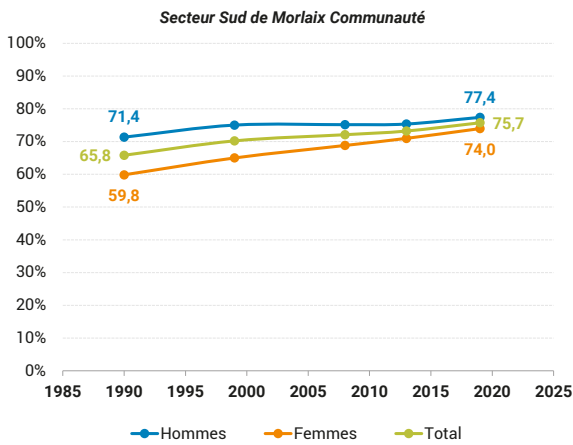
+85
DEFM cat. ABC entre 2015 et 2020



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

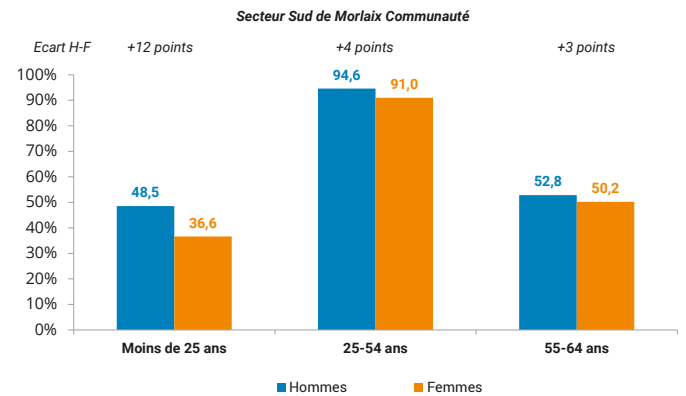


Lecture : En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, le taux d'activité féminin est de 74%.

En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 4 100 actifs de 15-64 ans dont 1 930 femmes et 2 170 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 76% contre 66% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 74% en 2019 et celui des hommes de 77% (contre respectivement 60% et 71% en 1990).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

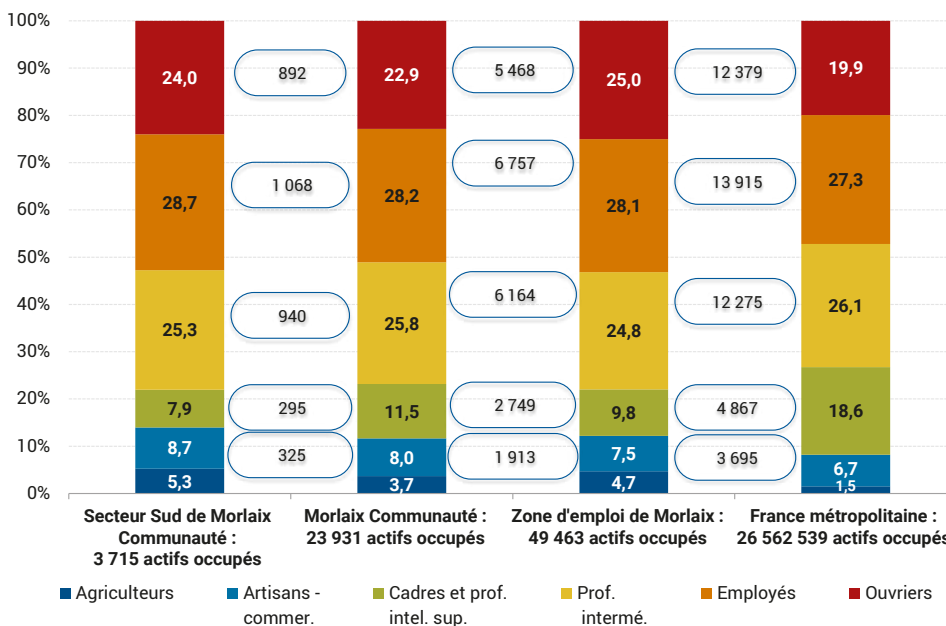


Lecture : En 2019, 94,6% des hommes de 25-54 ans sont actifs sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

En 2019, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 91%. Ce taux d'activité est inférieur de 4 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 12 points en défaveur des femmes (37% contre 49% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus faible de 3 points à celui des hommes (50% contre 53%).

Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Au regard de la France métropolitaine, les actifs occupés de 15 ans et plus ouvriers sont sur-représentés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 24% contre 20% en France métropolitaine.

A l'inverse, on note une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 8% des actifs occupés de 15 ans et plus sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

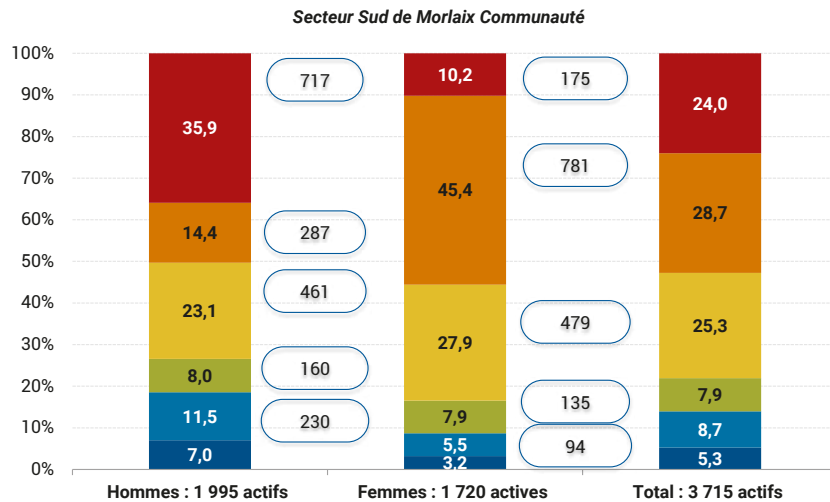
Lecture : En 2019, 28,7% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 1 068 personnes.

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

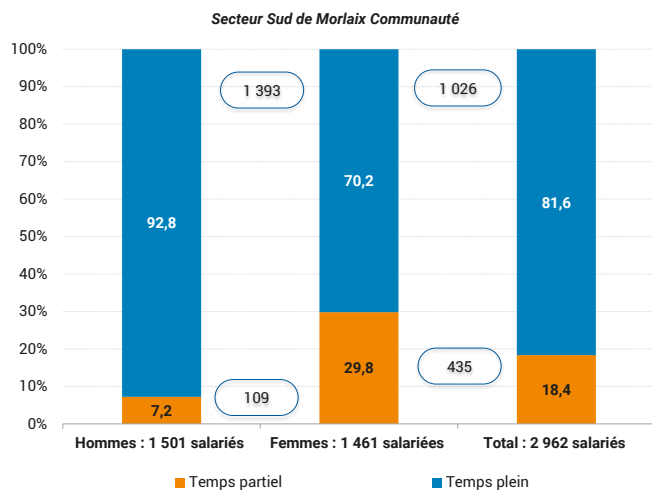


Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte près de 3 710 actifs occupés de 15 ans et plus en 2019. Parmi eux, 8% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 53% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être ouvriers tandis que les femmes sont plus souvent employées.

Lecture : En 2019, 35,9% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 717 hommes.

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

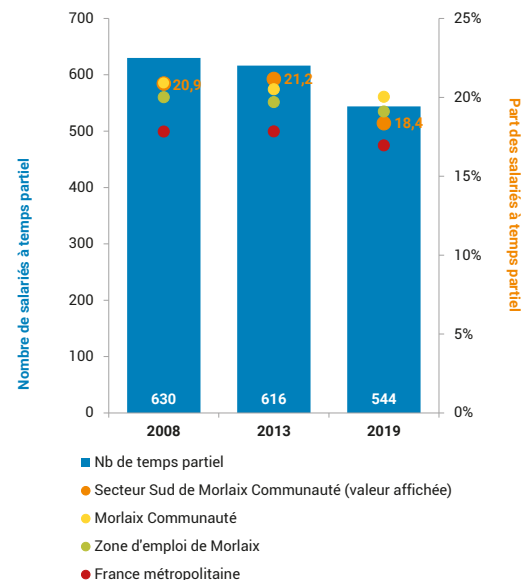


Lecture : 29,8% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

18% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 30% d'entre elles contre 7% des hommes, soit respectivement 440 femmes et 110 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 18,4% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Le nombre de salariés du Secteur Sud de Morlaix Communauté occupant un emploi à temps partiel diminue depuis une dizaine d'années. Il est passé de 630 à 540. De la même façon, leur proportion parmi l'ensemble des salariés a diminué de 3 points pour atteindre 18% en 2019. A titre de comparaison, cette proportion est de 20% pour Morlaix Communauté et de 17% pour la France métropolitaine.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Botsorhel	192	157	70,8	90,8	57,9	73,9
Le Cloître-Saint-Thégonnec	282	245	75,0	91,9	65,2	80,3
Lannéanou	167	133	78,0	91,1	62,1	75,6
Pleyber-Christ	1 382	1 220	74,9	92,2	66,1	83,4
Plougoven	1 491	1 322	76,9	94,5	68,2	85,8
Plounéour-Ménez	585	521	76,2	91,5	67,9	81,3
Secteur Sud de Morlaix Communauté	4 099	3 598	75,7	92,8	66,5	83,0
Morlaix Communauté	27 366	23 703	73,3	91,7	63,5	80,6
Zone d'emploi de Morlaix	55 706	49 000	74,8	92,4	65,8	82,5
Finistère	404 293	355 555	72,9	92,0	64,1	82,2
Bretagne	1 499 653	1 328 479	73,8	92,5	65,3	83,2
France métropolitaine	30 075 213	26 180 810	74,3	90,7	64,7	80,2

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté atteint 75,7% en 2019.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2019			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Botsorhel	33	21,3	23	33,3	25	20,8	21	33,9
Le Cloître-Saint-Thégonnec	49	24,9	42	43,6	37	18,9	34	34,7
Lannéanou	28	23,1	20	35,1	13	11,7	9	17,0
Pleyber-Christ	229	20,9	192	36,4	185	17,6	156	30,0
Plougoven	208	20,0	177	33,9	206	18,9	156	29,1
Plounéour-Ménez	83	20,2	62	32,8	78	19,7	59	31,1
Secteur Sud de Morlaix Communauté	630	20,9	517	35,3	544	18,4	435	29,8
Morlaix Communauté	4 518	20,9	3 664	34,2	3 951	20,0	3 141	31,5
Zone d'emploi de Morlaix	8 519	20,0	7 073	33,9	7 836	19,1	6 341	30,9
Finistère	62 427	20,1	51 836	34,4	57 836	18,8	46 036	30,0
Bretagne	216 700	19,4	178 429	32,8	211 849	18,5	167 249	29,1
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 877 835	17,0	3 005 918	26,3

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

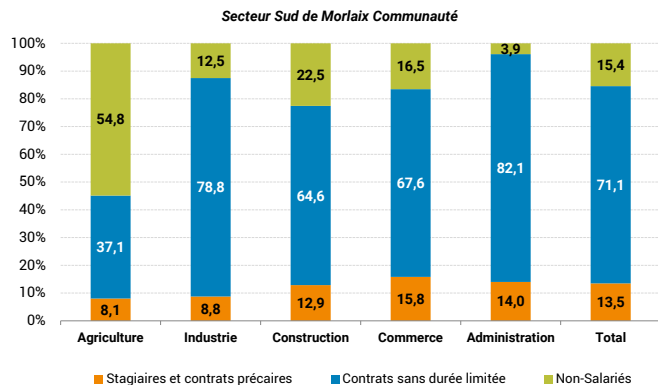
Lecture : En 2019, 435 femmes occupent un emploi à temps partiel, soit 29,8% des femmes salariées du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



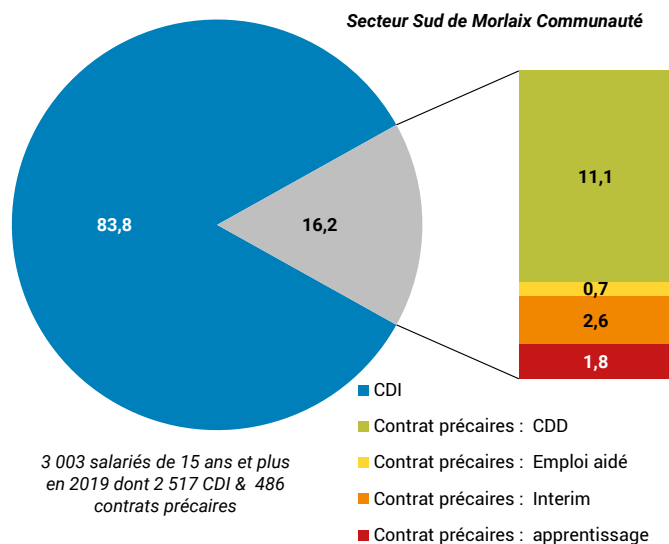
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 78,8% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Tous secteurs d'activités confondus, 71% des actifs occupés du Secteur Sud de Morlaix Communauté occupent un emploi sans limitation de durée, 14% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 15% ne sont pas salariés.

Le secteur du commerce est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (16%) tandis que le secteur de l'administration est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 82%.

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

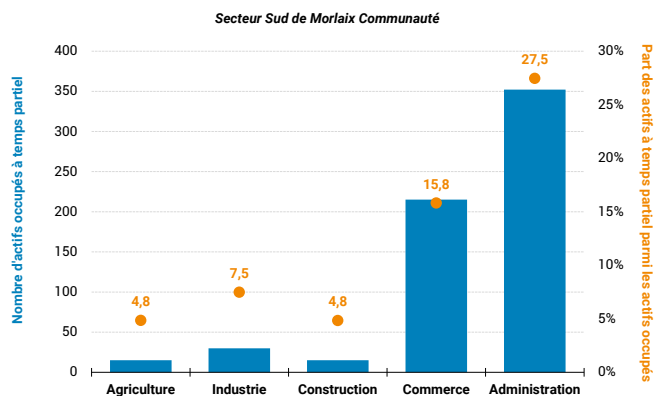
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 11,1% des salariés de 15 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté sont en CDD.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 15,8% occupent un emploi à temps partiel, soit 215 personnes sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

En 2019, le secteur de l'administration est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 350 actifs occupés (27% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de la construction : ils représentent 5% des actifs de ce secteur, soit 20 actifs occupés travaillant dans cette branche.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

En 2019, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 486, soit 16% des salariés de 15 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté. La proportion atteint 18% sur la zone d'emploi.

Parmi les 486 salariés en contrat précaire du Secteur Sud de Morlaix Communauté, 333 occupent un CDD, soit 11% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 69% des salariés en contrats précaires.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Botsorhel	30	33,3	5	-	5	100,0	40	87,5	45	100,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	25	20,1	45	66,7	5	100,0	60	66,5	110	86,4
Lannéanou	25	60,0	15	66,7	15	66,7	35	71,4	60	91,7
Pleyber-Christ	105	42,9	145	86,2	90	77,8	460	71,7	435	77,0
Plougonven	65	30,8	126	80,0	126	64,0	568	67,2	450	86,6
Plounéour-Ménez	59	33,3	64	76,9	69	42,9	197	55,0	183	73,0
Secteur Sud de Morlaix Communauté	310	37,1	400	78,8	310	64,6	1 360	67,6	1 283	82,1
Morlaix Communauté	1 657	36,0	2 404	82,7	1 701	64,4	9 359	70,9	8 472	76,1
Zone d'emploi de Morlaix	4 540	36,2	5 170	82,5	3 344	67,2	19 438	71,5	16 252	76,3
Finistère	16 515	37,9	45 241	85,8	22 131	67,0	143 095	71,1	128 588	75,8
Bretagne	57 453	32,9	179 012	85,1	90 527	68,8	564 833	71,2	436 645	76,2
France métropolitaine	644 711	30,3	3 229 241	86,5	1 675 569	68,2	12 345 366	73,3	8 275 770	77,6

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 400 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 78,8% ont un contrat sans limitation de durée.

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2019		Evolution 2013-2019	
	Nb	%	Nb	%
Botsorhel	24	19,8	-2	-9,2
Le Cloître-Saint-Thégonnec	36	18,4	-0	-0,2
Lannéanou	14	12,6	-11	-43,1
Pleyber-Christ	167	15,7	+7	+4,4
Plougonven	169	15,2	+38	+28,9
Plounéour-Ménez	76	19,0	+13	+21,5
Secteur Sud de Morlaix Communauté	486	16,2	+45	+10,3
Morlaix Communauté	3 474	17,4	+223	+6,9
Zone d'emploi de Morlaix	7 259	17,5	+568	+8,5
Finistère	52 595	16,9	+235	+0,4
Bretagne	192 512	16,7	+8 131	+4,4
France métropolitaine	3 571 993	15,5	+149 108	+4,4

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

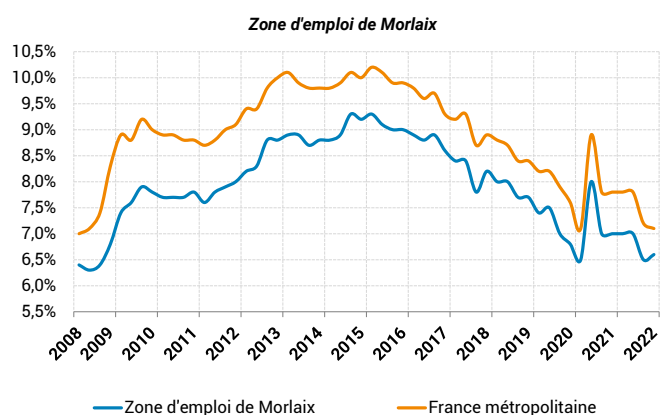
Lecture : 16,2% des salariés de 15 ans et plus du Secteur Sud de Morlaix Communauté occupent un emploi précaire en 2019.

Quelle est l'importance du chômage ?



Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2008-2022 - Traitements © Compas

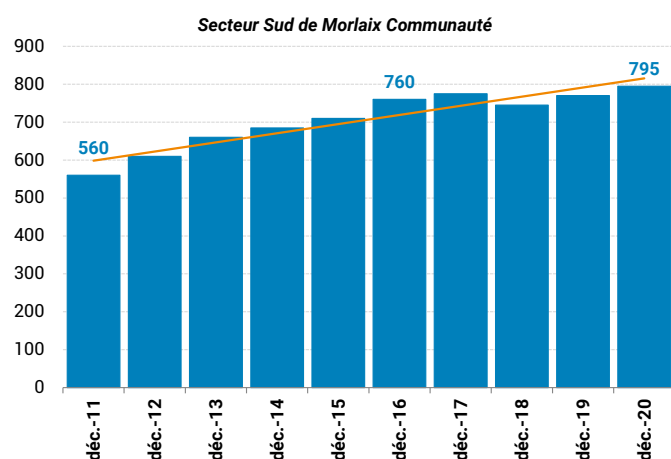


Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 6,6% en mars 2022 pour la zone d'emploi de Morlaix.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi de Morlaix atteint 6,6% en mars 2022. Il est inférieur de 2 points à celui observé 5 ans plus tôt, en mars 2017.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC

Source : Dares, 2011-2020 - Traitements © Compas

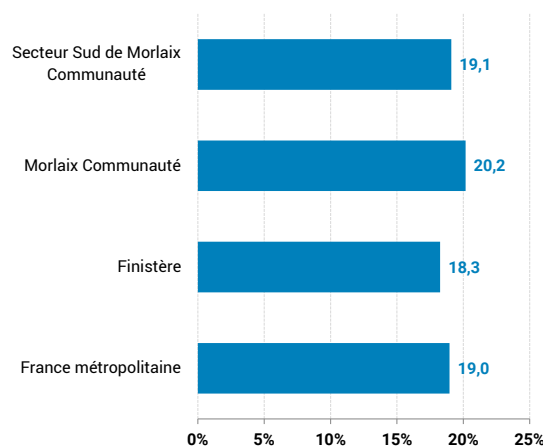


Lecture : Au 31/12/2020, Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 795 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C.

Depuis fin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C augmente sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 240 DEFM de plus. Leur nombre atteint ainsi 800 personnes fin 2020.

Indice de chômage estimé

Sources : Dares, 2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Au 4ème trimestre 2020, l'indice de chômage estimé atteint 19,1% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Avec près de 800 demandeurs d'emploi recensés au 4ème trimestre 2020, l'indice de chômage estimé sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 19%, soit un niveau proche de celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



TABLEAU DÉTAILLÉ

Demands d'emploi en fin de mois - Catégories ABC

Sources : Dares, 2019-2020 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC		Evolution 2019-2020		Indice de chômage* (%)
	31/12/2019	31/12/2020	Nbre	Part (%)	31/12/2020
Botsorhel	55	55	+0	-	28,4
Le Cloître-Saint-Thégonnec	60	55	-5	-8,3	19,3
Lannéanou	30	30	+0	-	17,8
Pleyber-Christ	250	250	+0	-	17,9
Plougouven	245	270	+25	+10,2	17,8
Plounéour-Ménez	130	135	+5	+3,8	22,6
Secteur Sud de Morlaix Communauté	770	795	+25	+3,2	19,1
Morlaix Communauté	5 445	5 590	+145	+2,7	20,2
Finistère	72 445	74 540	+2 095	+2,9	18,3
Bretagne	263 065	272 845	+9 780	+3,7	18,0
France métropolitaine	5 516 135	5 781 755	+265 620	+4,8	19,0

* DEFM parmi l'ensemble des actifs

nd : donnée non disponible

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

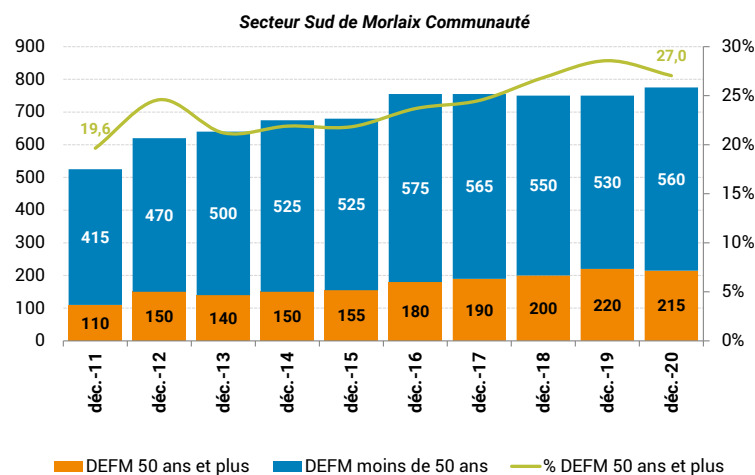
Lecture : Au 31/12/2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 795 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories ABC, soit 19,1% des actifs (indice de chômage).

Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ?



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Dares, 2011-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Au 31/12/2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 215 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de 50 ans et plus.

Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 220 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de 50 ans et plus au 4ème trimestre 2020, soit environ 110 de plus que fin du 4ème trimestre 2011. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C a augmenté passant de 20% à 27%.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Dares, 2018 - 2020 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC			Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC 50 ans et plus		
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Botsorhel	40	55	55	15	25	25
Le Cloître-Saint-Thégonnec	45	60	55	10	15	10
Lannéanou	25	30	30	15	15	10
Pleyber-Christ	260	250	250	65	65	60
Plougonven	240	245	270	60	65	65
Plounéour-Ménez	135	130	135	35	35	45
Secteur Sud de Morlaix Communauté	745	770	795	200	220	215
Morlaix Communauté	5 515	5 445	5 590	1 460	1 570	1 615
Finistère	74 785	72 445	74 540	18 945	19 020	19 800
Bretagne	270 315	263 065	272 845	65 475	65 915	68 755
France métropolitaine	5 681 140	5 516 135	5 781 755	1 436 890	1 433 130	1 494 160

nd : donnée non disponible

Lecture : Au 31/12/2020, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 215 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC âgés de 50 ans ou plus.



Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail¹, soit une mobilité au sein de l'emploi².

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

¹ / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

² / «conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ...»

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi : nous considérons 8 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- l'activité des jeunes de 15/24 ans
- l'activité des seniors de 55 ans et plus

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.



Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Actifs de 15-64 ans du secteur hôtellerie-restauration		Actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment		Actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériels de transport	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Botsorhel	nd	19	9,9	nd	-	<10	-	nd	-
Le Cloître-Saint-Thégonnec	8	31	11,0	<10	-	<10	-	nd	-
Lannéanou	17	11	6,6	<10	-	15	9,2	nd	-
Pleyber-Christ	14	148	10,7	30	2,2	89	6,5	<10	-
Plougonven	18	152	10,2	51	3,4	127	8,5	<10	-
Plounéour-Ménez	19	71	12,1	34	5,8	68	11,7	nd	-
Secteur Sud de Morlaix Communauté	16	432	10,5	125	3,0	310	7,6	10	0,2
Morlaix Communauté	17	3 042	11,1	990	3,6	1 700	6,2	57	0,2
Finistère	13	45 194	11,2	14 380	3,6	22 222	5,5	1 480	0,4
Bretagne	14	162 671	10,8	52 013	3,5	90 620	6,0	10 321	0,7
France métropolitaine	24	2 936 719	9,8	1 071 346	3,6	1 686 746	5,6	339 430	1,1

	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans actifs		55 ans et plus actifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Botsorhel	<10	-	90	26,2	16	34,8	47	56,6
Le Cloître-Saint-Thégonnec	<10	-	104	22,4	19	41,2	35	42,7
Lannéanou	<10	-	68	24,2	17	60,7	38	60,3
Pleyber-Christ	35	2,5	541	22,4	123	45,7	201	46,9
Plougonven	14	1,0	617	22,9	116	44,5	253	51,6
Plounéour-Ménez	11	1,8	187	19,9	40	35,7	110	61,3
Secteur Sud de Morlaix Communauté	68	1,7	1 606	22,5	332	43,4	683	51,5
Morlaix Communauté	1 346	4,9	11 995	23,9	2 488	41,8	4 893	51,1
Finistère	20 567	5,1	154 866	22,5	39 908	39,1	64 879	51,1
Bretagne	77 136	5,1	600 564	24,2	151 007	39,6	231 306	52,2
France métropolitaine	3 282 040	10,9	12 875 271	27,0	3 083 831	40,4	4 656 364	56,7

Valeur inférieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

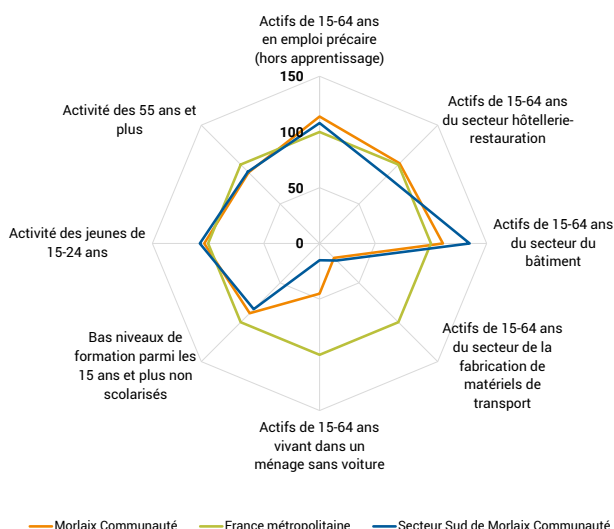
Valeur proche de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de 16.

Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part d'actifs de 15-64 ans en emploi précaire (hors apprentissage) du Secteur Sud de Morlaix Communauté est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 16 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté contre 24 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées sur le Secteur Sud, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (11% contre 10%),
- la part des actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment (8% contre 6%),
- la part des jeunes de 15-24 ans actifs (43% contre 40%).

Les facteurs de risque pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi le plus élevé (19) est enregistré à Plounéour-Ménez alors que le plus faible est de 8 au Cloître-Saint-Thégonnec.



Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Mobilités professionnelles journalières en 2019

Source : Insee, Fichiers détail 2019- Traitements © Compas

1 630 actifs travaillent à Secteur Sud de Morlaix Communauté & 3 660 actifs résident à Secteur Sud de Morlaix Communauté



Commune	Actifs occupés	Pourcentage
Morlaix	100 actifs occupés	13,4%
Plouigneau	80 actifs occupés	10,8%
Plourin-lès-Morlaix	50 actifs occupés	6,8%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	40 actifs occupés	5,5%
Saint-Martin-des-Champs	40 actifs occupés	5,4%
Guiclan	30 actifs occupés	4,1%
Sainte-Sève	30 actifs occupés	4,1%
Roscoff	30 actifs occupés	3,4%
...

Commune	Actifs occupés	Pourcentage
Morlaix	930 actifs occupés	33,5%
Saint-Martin-des-Champs	230 actifs occupés	8,3%
Landivisiau	170 actifs occupés	6,3%
Plouigneau	140 actifs occupés	5,1%
Plourin-lès-Morlaix	100 actifs occupés	3,4%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	90 actifs occupés	3,4%
Lanmeur	70 actifs occupés	2,4%
Carhaix-Plouguer	60 actifs occupés	2,3%
...

Lecture : En 2019, 100 actifs occupés habitant à Morlaix viennent travailler tous les jours dans le Secteur Sud de Morlaix Communauté, représentant 13,4% des actifs occupés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

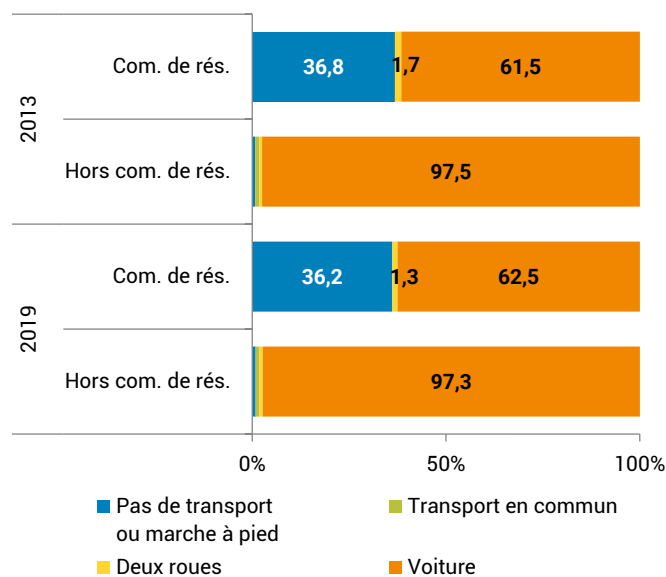
En 2019, 740 actifs viennent quotidiennement travailler sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté (45% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 2 770 actifs résidant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (76% des actifs résidents de la commune). Enfin 24% des actifs résidents sont sédentaires (890 au total).

Les actifs résidents

Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Secteur Sud de Morlaix Communauté



Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2019 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 36% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).

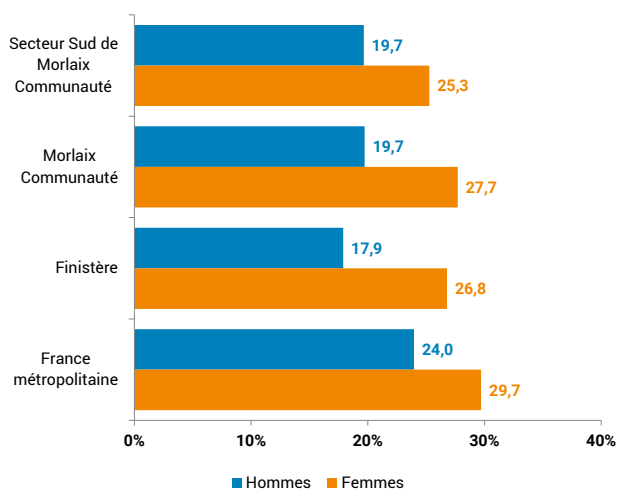
Lecture : En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 62,5% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?



Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

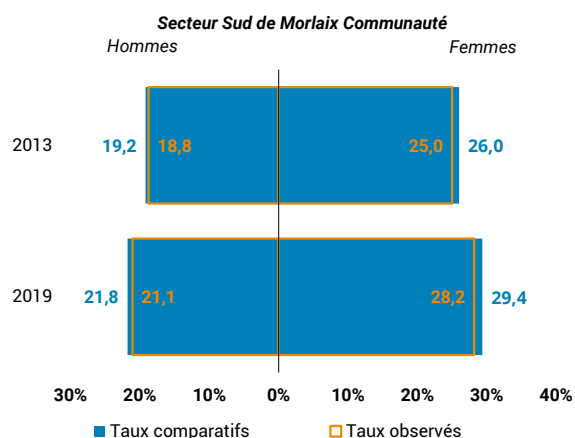


Lecture : En 2019, 19,7% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés du Secteur Sud de Morlaix Communauté n'ont pas de diplôme.

En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 25% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 20% pour les hommes.

Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

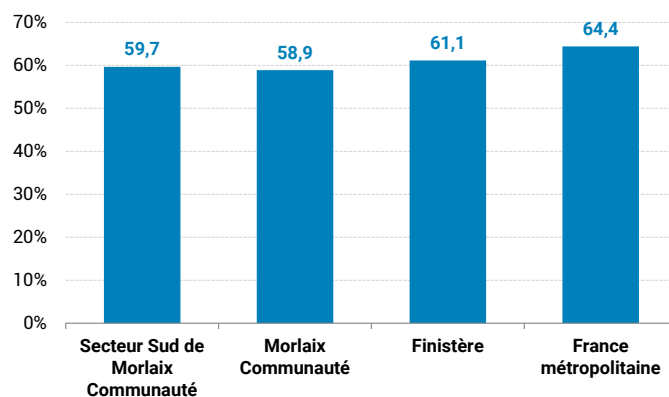


Lecture : En 2019, 28,2% des femmes du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont un haut niveau de formation.

Une fois la structure par âge gommée, la part de hauts niveaux de formation apparaît plus importante pour les hommes sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté (22% contre 21% pour le taux réellement observé). La part passe de 28% (observé) à 29% (comparatif) pour les femmes en 2019.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 59,7% des actifs occupés de 15-64 ans du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2019, 60% des actifs occupés du Secteur Sud de Morlaix Communauté ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 5 points à celle observée en France métropolitaine (64%).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Actifs occupés de 15-64 ans			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Botsorhel	45	54,2	20	27,0
Le Cloître-Saint-Thégonnec	85	64,9	65	56,9
Lannéanou	65	89,0	45	75,0
Pleyber-Christ	440	68,5	330	57,1
Plougonven	448	64,1	356	57,2
Plounéour-Ménez	168	59,0	118	50,0
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 251	65,4	935	55,4
Morlaix Communauté	8 019	65,3	5 872	51,4
Zone d'emploi de Morlaix	16 515	64,3	12 167	52,2
Finistère	124 227	67,4	93 117	54,4
Bretagne	463 444	67,6	353 310	55,0
France métropolitaine	9 367 497	69,4	7 484 418	59,0

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

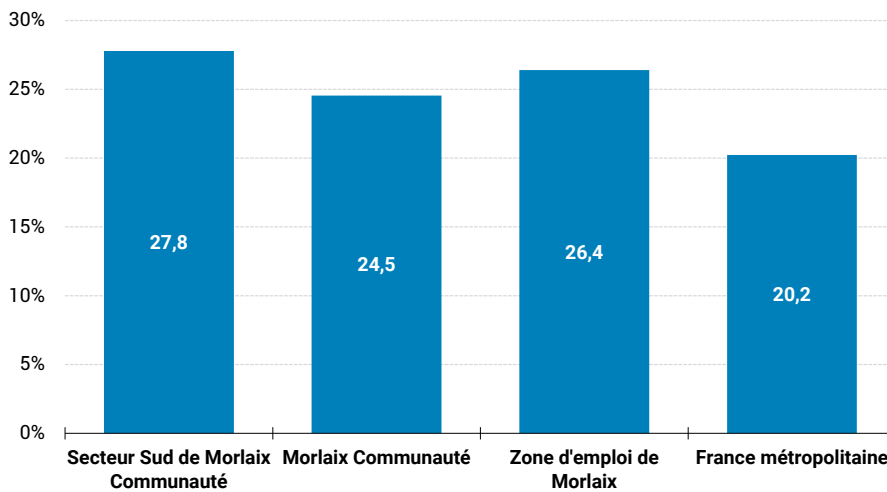
Lecture : En 2019, 935 femmes occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 55,4% des femmes actives du Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?



Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



DÉFINITION

Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Lecture : En 2019, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 27,8% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

La déqualification concerne 28% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation du Secteur Sud de Morlaix Communauté. En effet, parmi les 1 210 actifs ayant un haut niveau de formation, 340 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté est supérieur de 8 points à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

Déqualification et déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008- 2019 - Traitements © Compas

	Déqualification*			
	2008		2019	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Botsorhel	25	46,2	15	42,9
Le Cloître-Saint-Thégonnec	12	23,1	15	20,1
Lannéanou	20	55,6	nd	nd
Pleyber-Christ	126	34,4	115	25,6
Plougonven	130	44,2	126	27,8
Plounéour-Ménez	57	34,9	64	36,1
Secteur Sud de Morlaix Communauté	370	38,3	335	27,8
Morlaix Communauté	1 890	23,2	2 224	24,5
Zone d'emploi de Morlaix	3 751	25,2	4 694	26,4
Finistère	26 764	23,1	35 617	23,8
Bretagne	89 480	22,0	125 269	22,7
France métropolitaine	1 654 682	19,2	2 266 838	20,2

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées

* part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

** part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

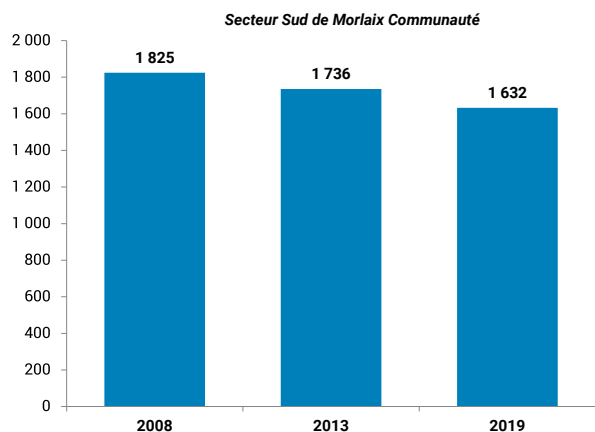
Lecture : En 2019, 335 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation du Secteur Sud de Morlaix Communauté occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers, soit un taux de déqualification de 27,8%.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

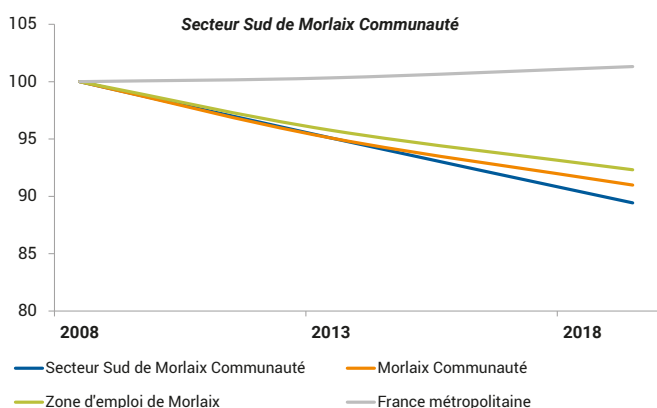


Lecture : En 2019, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 632 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2008 et 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, le nombre d'emplois occupés par des actifs a diminué, soit 190 emplois de moins. Ainsi, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 630 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2019.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

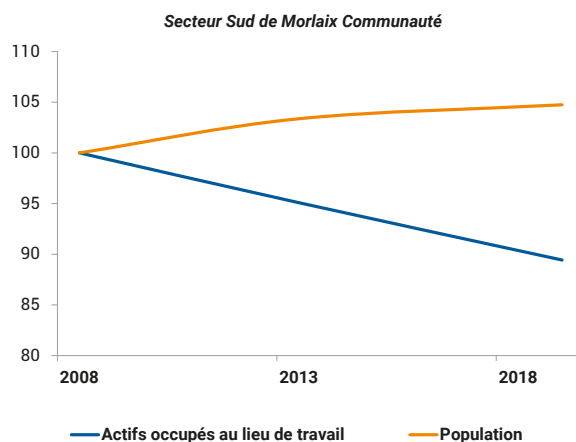


Lecture : De 2008 à 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 89, il a diminué de 10,6% pendant cette période.

Comme dans la zone d'emploi de Morlaix, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté diminue entre 2008 et 2019, soit une baisse de 11%.

Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

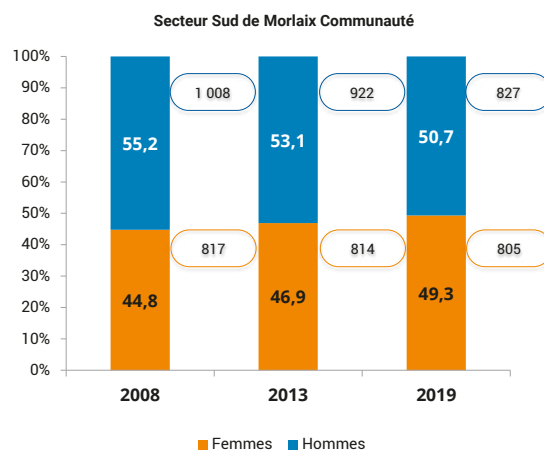


Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'habitants sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté passe de l'indice 100 à l'indice 105, il a augmenté de 4,7% pendant cette période.

A l'inverse de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, le nombre d'habitants du territoire a augmenté entre 2008 et 2019, soit une hausse de 5%.

Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 49,3% des emplois sont occupés par des femmes de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 805 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté a augmenté entre 2008 et 2019, soit 5 points de plus. Ainsi, 49% des emplois sont occupés par des femmes en 2019.



Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

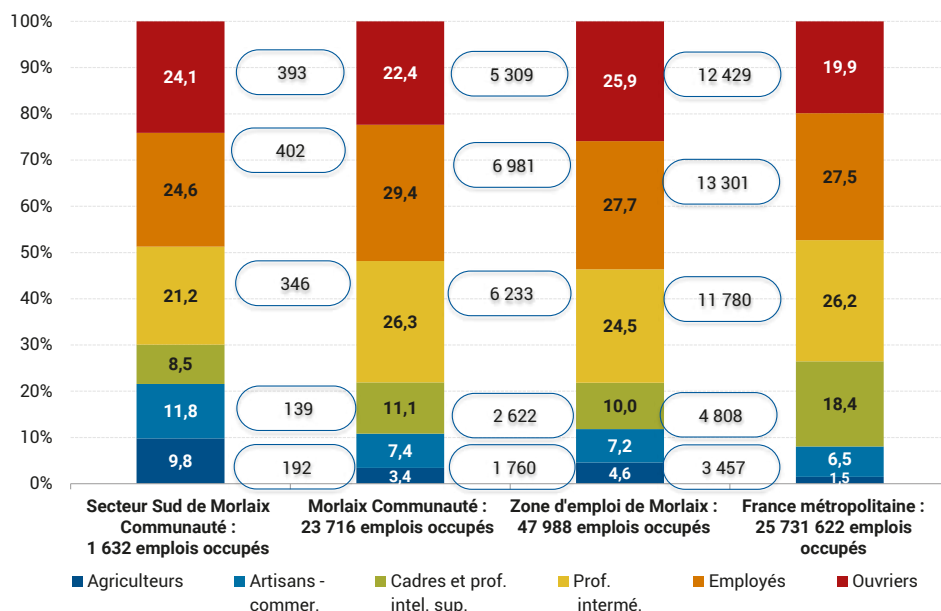
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



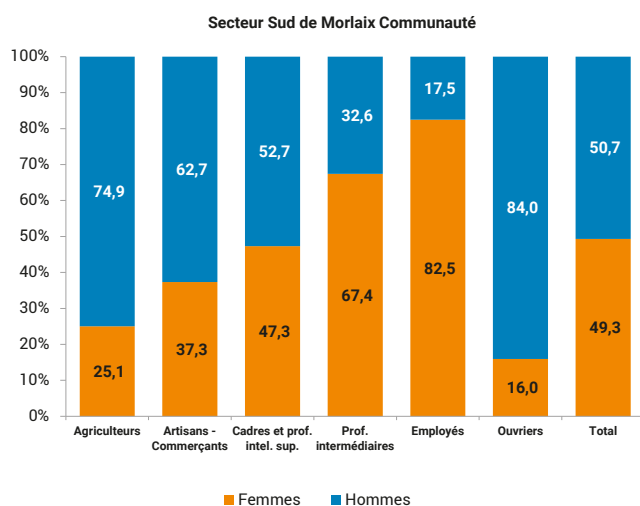
Au regard de la France métropolitaine, les emplois d'agriculteurs sont sur-représentés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 10% contre 1% en France métropolitaine.

A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 9% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Lecture : En 2019, 24,1% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, soit 393 emplois.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

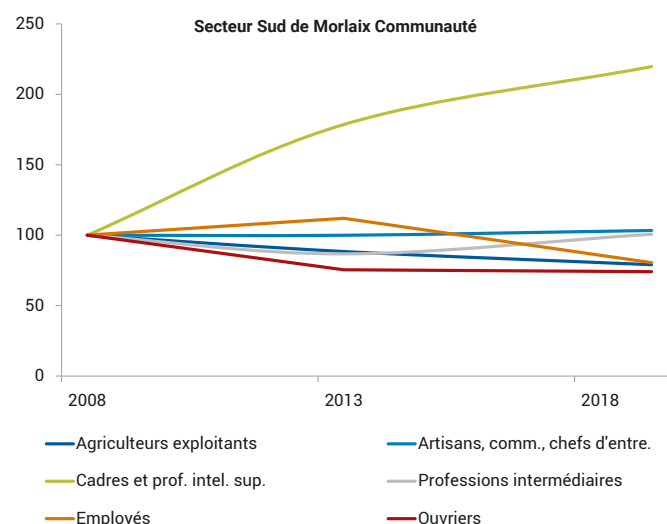


Lecture : En 2019, sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 47,3% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2019, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté pour les employés. 82% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 330 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les ouvriers : 84% soit 330 emplois.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté passe de l'indice 100 à l'indice 220, il a augmenté de 119,7% pendant cette période.

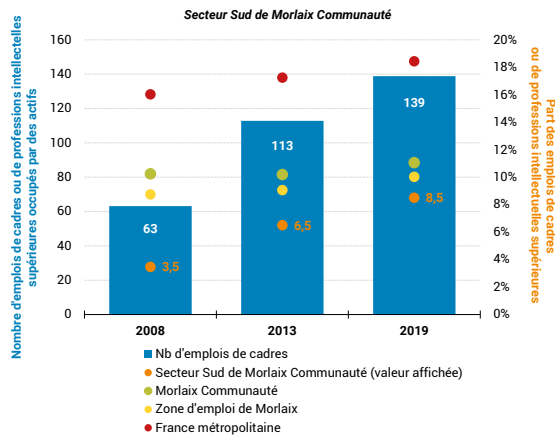
Entre 2008 et 2019, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté a augmenté de 120%. A l'inverse, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la baisse, soit -26% sur la même période.

Qui occupe les emplois du territoire ?



Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

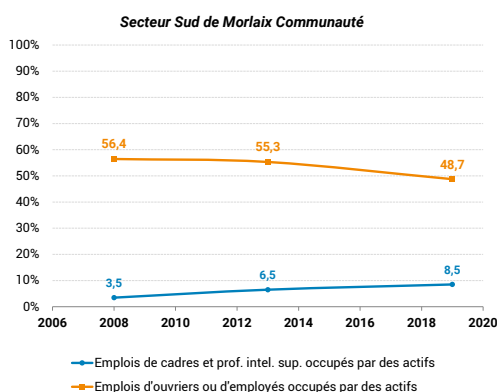


Lecture : En 2019, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 8,5% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

En 2019, les 140 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans sur le Secteur Sud représentent 9% des emplois. A titre de comparaison, cette part était de 3% en 2008.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

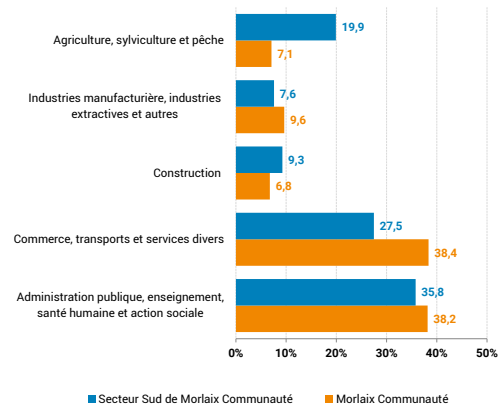


Lecture : En 2019, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 48,7% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Entre 2008 et 2019, sur le Secteur Sud, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 5 points. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

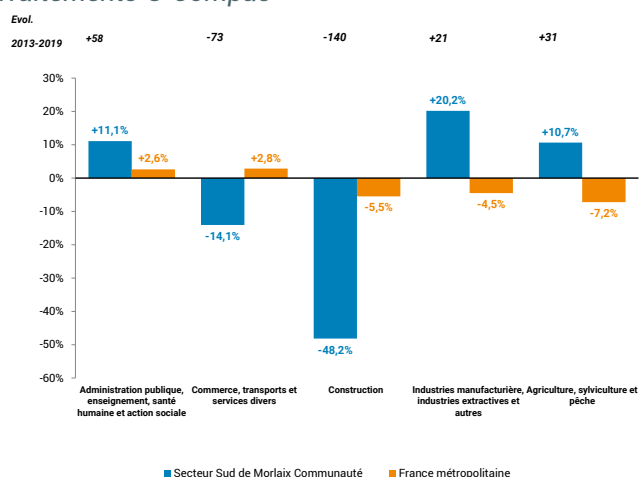


Lecture : En 2019, 35,8% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans le sont dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Le secteur de l'administration publique et enseignement est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté : 36% des actifs soit 580 personnes.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a diminué de 14,1% sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

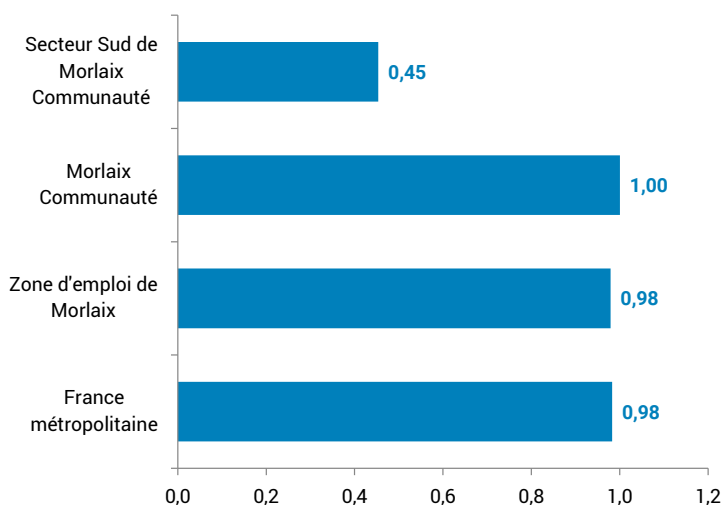
Le secteur de l'administration publique et de l'enseignement, qui concentre le plus d'actifs occupés sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, a vu son nombre d'actifs augmenter de 11% entre 2013 et 2019.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 0,45 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Avec 3 600 actifs occupés vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté et 1 630 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 0,45. Cela est inférieur au taux enregistré par Morlaix Communauté.

DÉFINITION

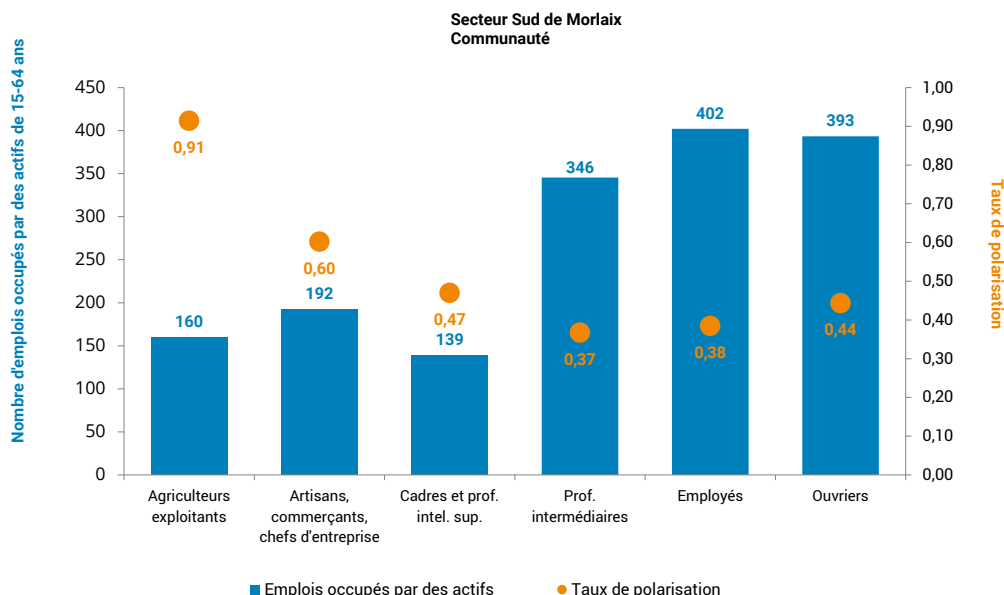
Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 0,44 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté.

Les artisans, commerçants et chefs entreprise enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 0,60. En effet, 320 actifs occupés vivant sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 190 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.



Les indicateurs permettant de décrire les territoires sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- **Le niveau de formation** : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant un indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive – sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire.

- **Le niveau de revenu** des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économiques de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.

- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers prioritaires), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir **la part de la population active occupée (c'est-à-dire la population occupant réellement un emploi) âgée de 25 à 54 ans**. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

DÉFINITION

Indice de développement des territoires : cet indice@Compas est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des territoires. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.





Baromètre - L'indice de développement des territoires

Détail des facteurs de l'indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Indice de développement des territoires	Actifs occupés de 25-54 ans		Hauts niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Revenu médian déclaré
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	€
Botsorhel	-111	105	73,9	56	16,3	1 458
Le Cloître-Saint-Thégonnec	-91	200	80,3	86	18,6	1 598
Lannéanou	-104	93	75,6	49	17,4	1 523
Pleyber-Christ	-43	957	83,4	590	24,4	1 662
Plougonven	-26	1 018	85,8	719	26,7	1 708
Plounéour-Ménez	-37	387	81,3	262	28,0	1 492
Secteur Sud de Morlaix Communauté	-45	2 759	83,0	1 761	24,7	1 635
Morlaix Communauté	-18	17 572	80,6	14 265	28,4	1 756
Finistère	-1	267 768	82,2	209 025	30,4	1 803
Bretagne	-1	1 004 571	83,2	746 848	30,1	1 803
France métropolitaine	Référence = 0	19 751 798	80,2	14 778 000	31,0	1 803

Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

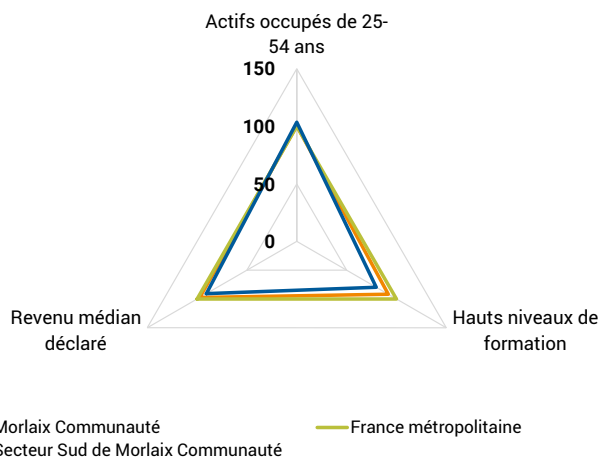
Valeurs inférieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle du Secteur Sud de Morlaix Communauté

Lecture : L'indice de développement des territoires du Secteur Sud de Morlaix Communauté est de -45.

Indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le revenu médian déclaré du Secteur Sud de Morlaix Communauté est 0,9 fois moins élevé que celui de la France métropolitaine.

L'indice de développement des territoires est inférieur de 45 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté par rapport à la France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les communes, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacune d'entre elles, même si sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, toutes les communes ont leur IDT négatif et sont donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les indices de développement des territoires les moins faibles sont enregistrés à Plougonven et Plounéour-Ménez (respectivement -26 et -37). L'IDT est largement négatif à Botsorhel (-111) et à Lannéanou (-104) où la situation est donc très défavorable par rapport à la moyenne nationale.

Quels sont les emplois du territoire ?



Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
Secteur Sud de Morlaix Communauté	1 262	1 051	112,3
Morlaix Communauté	10 730	8 207	127,0
Zone d'emploi de Morlaix	20 928	16 143	126,5
France métropolitaine	11 726 132	9 293 698	142,8

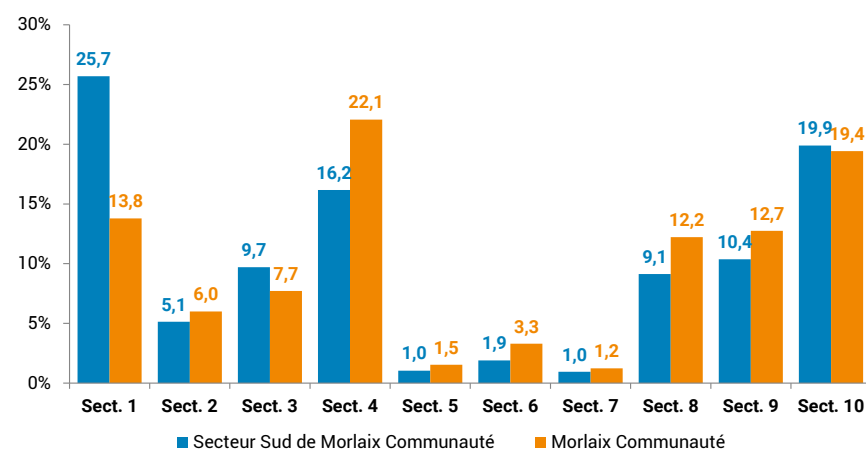
*Insee RP 2019

Lecture : Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 262 établissements actifs au 1er janvier 2021 dont 1 051 participant au système productif, soit 112,3 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

Au 1er janvier 2021, le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte 1 262 établissements actifs dont 1 051 participant au système productif (soit 83% des établissements). Le Secteur Sud de Morlaix Communauté compte ainsi 112 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 127% pour Morlaix Communauté, 127% pour le Zone d'emploi de Morlaix et de 143% pour la France métropolitaine.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

Sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche par rapport aux autres secteurs (26% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des autres activités de services (20%), du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (16%) et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (10%). Sur Morlaix Communauté, c'est le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

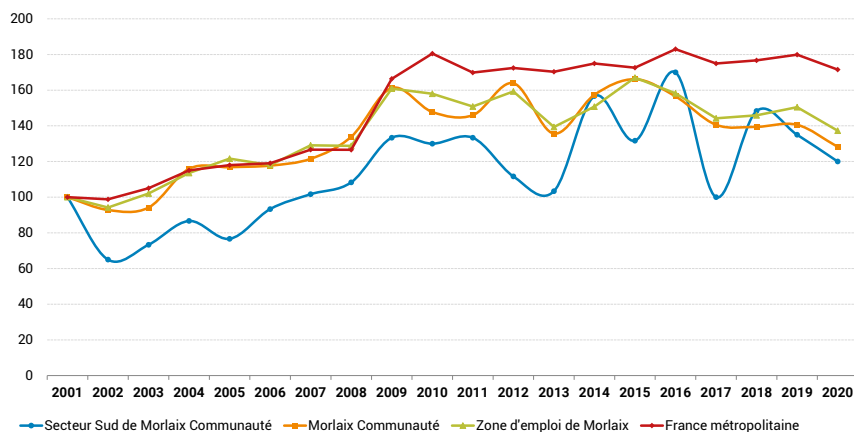
Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 16,2% des établissements participant au système productif sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2021.



Quels sont les emplois du territoire ?

Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2001 (en base 100)

Source : Sirene, 1er janvier 2001-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2001 à 2020, le nombre de créations d'établissements participant au système productif sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté passe de l'indice 100 à l'indice 120, il a augmenté de 20% pendant cette période.

A l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

Sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 72 établissements ont été créés en 2020, contre 60 en 2001, soit 12 créations d'établissements en plus entre les deux années (+20%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est ralentie sur le territoire (9 créations en moins).

DÉFINITION

Création d'établissement : depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissements du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du repreneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.

Quels sont les emplois du territoire ?



Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source : Sirene 1er janvier 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Établissements de l'économie sociale et solidaire				
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (%)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2020	Part de créations d'établissements ESS** en 2020(%)
Secteur Sud de Morlaix Communauté	149	11,8	15,9	6	8,3
Morlaix Communauté	1 294	12,1	20,0	37	6,5
Zone d'emploi de Morlaix	2 455	11,7	19,2	60	5,3
France métropolitaine	1 111 737	9,5	17,1	29 607	3,4

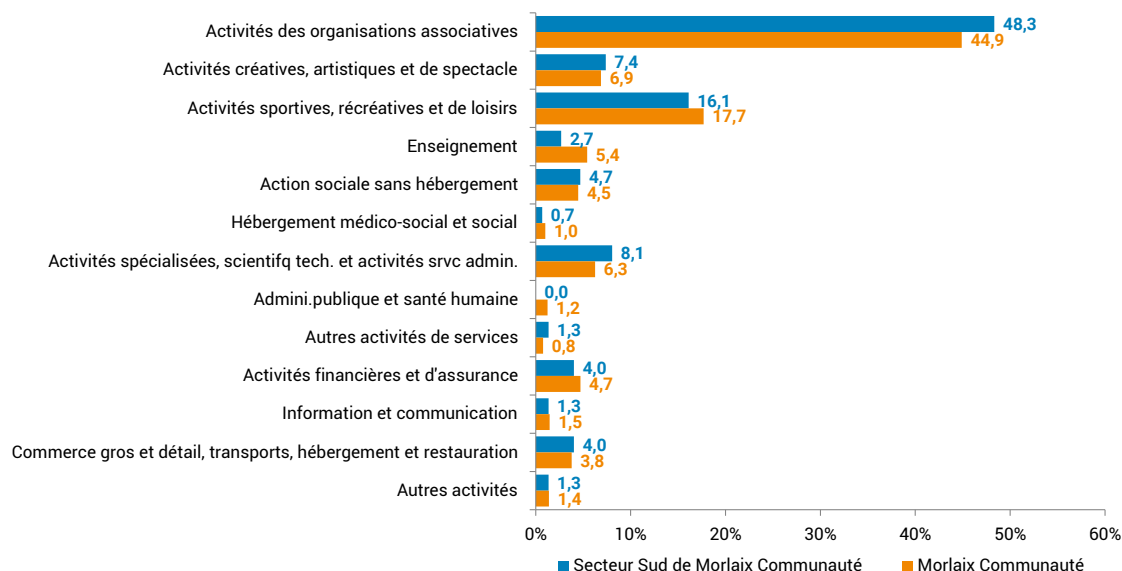
*Insee RP 2019

** Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements

Lecture : L'Économie Sociale et Solidaire regroupe 149 établissements sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2021, soit 11,8% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 15,9 établissements ESS pour 1000 habitants. 6 établissements ESS ont été créés en 2020, soit 8,3% de l'ensemble des créations d'établissements.

Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source : Sirene 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 48,3% des établissements de l'ESS sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté en 2021.

En 2021 sur le Secteur Sud de Morlaix Communauté, 48% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs (16%) puis des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de service administratif (8%). Sur Morlaix Communauté, c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (45%).

DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.



Bibliographie

[Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

[Air Bnb : Quels impact d'Airbnb sur l'offre de logement ?](#)

Insee Analyse n°33 – Février 2017
T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr/fr/
www.academia.edu
www.airbnb.fr/

[Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Etude thématique
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

[Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

[Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)

[Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
DREES Etudes et résultats n°0947 – Janvier 2016
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Etudes et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

[Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020
DRESS - Octobre 2019 n°1127
Insee Première - Février 2018 n°1687
Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

[L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
Insee Focus n°119 – Juillet 2018
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



[Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

[La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?](#)

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

[La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?](#)

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

[Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

[Introduction des chapitres](#)

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.



P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous-peuplement : L'indice de peuplement des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation « normale » d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m² ou plus est réputée satisfaire à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m² par personne.

Remarques : la cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m².

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.



Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1 000 ménages ou 2 000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

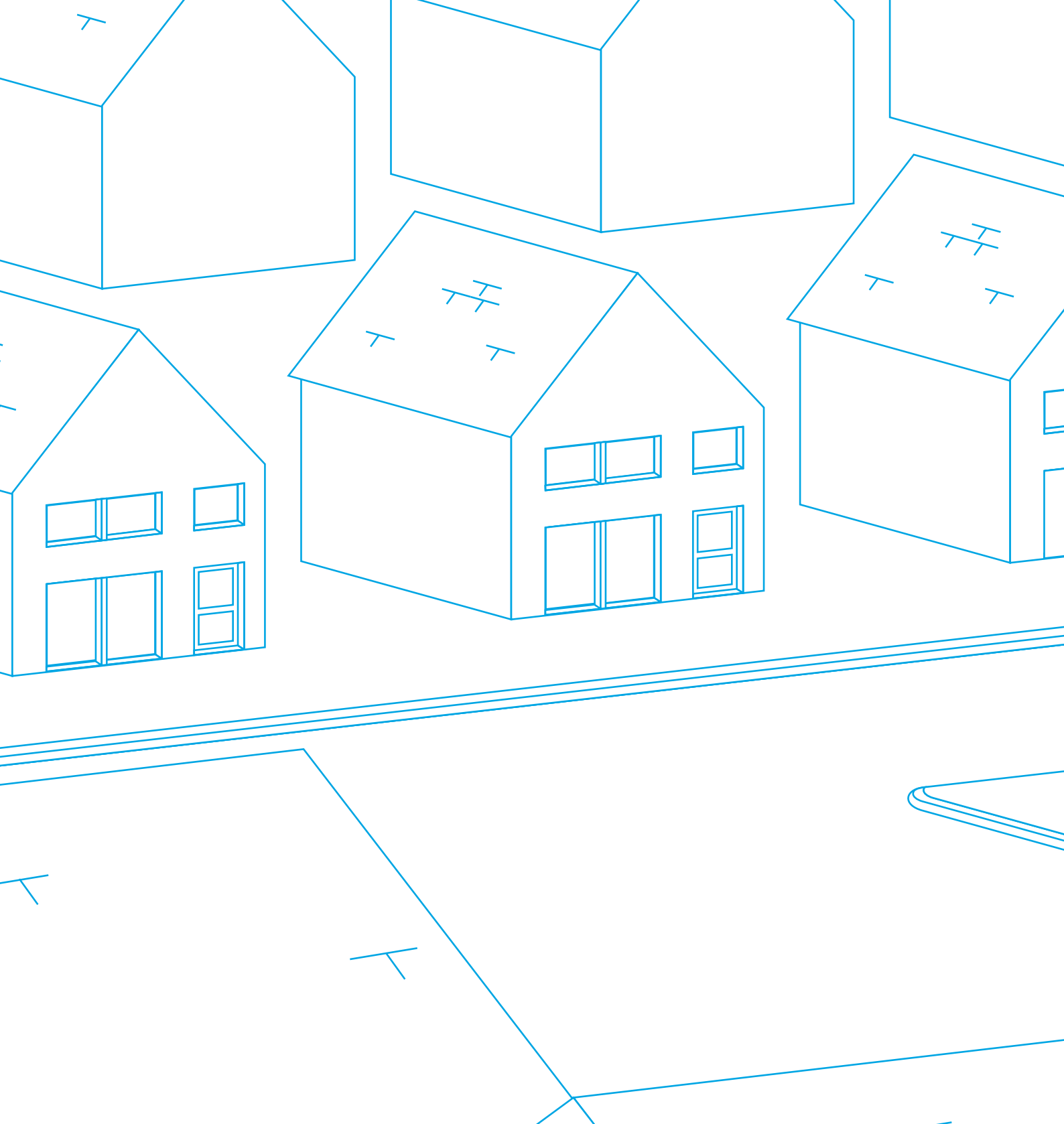
Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



[@compas_infos](https://twitter.com/compas_infos)



[@Compas](https://www.linkedin.com/company/compas)

www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.